



MERCREDI 6 DÉCEMBRE 1995

No 36133 - 115e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Secrétariat de l'OTAN

Espagnol nommé



Le ministre espagnol des Affaires étrangères Javier Solana (au centre sur notre photo Keystone-AP) a été officiellement nommé hier secrétaire général de l'OTAN en remplacement du Belge Willy Claes, démissionnaire. Premier Espagnol à ce poste, M. Solana aura donc la lourde tâche de diriger l'envoi de 60.000 soldats de l'OTAN en Bosnie.

Page 2

Recherche en Suisse

Plaidoyer de Cavadini

Le Neuchâtelois Jean Cavadini a plaidé pour la recherche hier devant le Conseil des Etats. Son appel a été entendu: les sénateurs ont refusé de couper 14,7 millions dans les crédits à la recherche, dont une part aurait touché les projets MINAST (micro- et nano-systèmes), élaborés entre Lausanne et Neuchâtel.

Page 4

Cinéma

Un Disney pour Noël

Page 29

Programmes radio-TV

Page 35

Ouvert sur...

L'or vert de l'Amazonie

Page 36

Congé payé le 1er Août: le National résiste

Patronat intraitable

Pour la deuxième fois, hier, une courte majorité du Conseil national a refusé d'inscrire dans la loi le principe du congé payé, le jour du 1er Août, pour tous les travailleurs. Malgré les promesses faites au peuple en 1993. Le Conseil des Etats ayant, par deux fois, admis le paiement obligatoire du salaire, c'est désormais à une commission de conciliation de proposer une solution.

Berne
François NUSSBAUM

En septembre 1993, le peuple acceptait à 83% l'initiative pour un 1er Août férié. Elle précisait que, pour le droit du travail, ce jour était assimilé à un dimanche. Le droit au salaire avait été garanti durant toute la campagne. Il avait d'ailleurs été inscrit dans une ordonnance provisoire qui a permis à l'initiative d'entrer dans les faits le 1er août 1994 déjà.

PAS D'OBLIGATION

Mais il fallait faire les choses dans les règles, c'est-à-dire élaborer une loi d'application. Celle-ci, adressée aux Chambres octobre 1994, reprenait donc le principe du congé payé. Pour ceux qui seraient occupés le jour



du 1er août, une compensation était prévue, sous forme de congé ou de salaire supplémentaire.

Ce projet a passé sans encombre le cap du Conseil des Etats en mars dernier (15 voix contre

5) puis en juin (18 contre 14). Entretemps, le National a refusé le principe du paiement du salaire (74 voix contre 71). C'est surtout son caractère obligatoire qui, sous la pression des milieux patronaux, était contes-

té, même s'il ne concerne qu'une minorité de travailleurs non conventionnés (notamment ceux payés à l'heure).

ET LES PROMESSES?

Ce point de vue l'a emporté à nouveau hier, en deuxième lecture. Par 89 voix contre 79, les députés au National ont estimé qu'on pouvait inscrire, dans la loi sur le travail, le 1er Août au nombre des jours fériés et biffer tout ce qui concerne le paiement du salaire. Bref, on abandonne l'idée d'une loi spécifique sur le 1er Août et, pour le reste, on laisse les partenaires sociaux s'entendre entre eux.

Mais, du même coup, on refuse de mettre l'ensemble des salariés sur un pied d'égalité et, surtout, on renie les promesses claires faites au peuple depuis 1993, a répété Jean-Pascal Delamuraz. On risque ainsi de porter un nouveau coup à la crédibilité des autorités fédérales. Autant d'arguments raisonnables qui n'ont pas été entendus par une majorité de députés.

CONCILIATION

La divergence n'ayant pas pu être éliminée après deux lectures dans chaque conseil, c'est à une commission de conciliation de trouver un compromis. Si celui-ci est refusé par un des deux conseils, le projet tombe. Le Conseil fédéral doit alors proposer une autre solution et, dans l'intervalle, légiférer par voie d'ordonnance.

F.N.

France

Censure rejetée

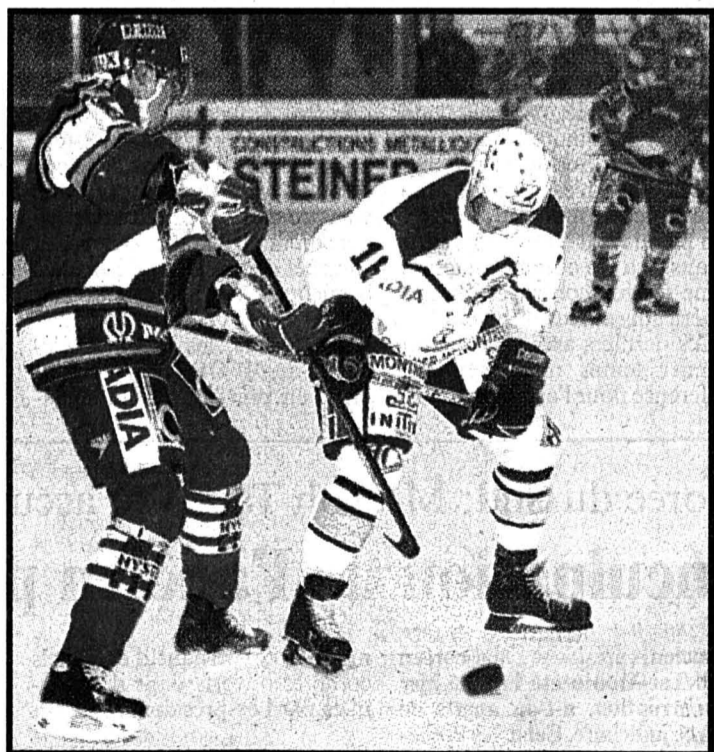
Plusieurs centaines de milliers de personnes ont manifesté hier dans toute la France contre le projet de réforme de la protection sociale. Sur le front des transports, le chaos s'est poursuivi. A Paris, notamment, le vélo est de rigueur malgré les frimas (photo Keystone-AP). Pour sa part, Alain Juppé a rompu le silence qu'il observait depuis six jours lors du débat orageux sur la motion de censure déposée par la gauche socialiste à l'Assemblée. Avant que la motion ne soit rejetée, le premier ministre avait affirmé qu'il ne modifierait pas son plan de réforme.

Page 2



Hockey sur glace - Le HCC bat Bienne

La tête ailleurs



Guido Pfsi - Florian Chappot

Le HCC n'a pas évolué dans son registre habituel, ce qui ne l'a pas empêché de prendre la mesure de Bienne 7-4. (Impar-Galley)

Page 9

OPINION

En 2001? Vous voulez rire...

Béton ou nation?

Quand nous auscultons la respiration nationale (et non point nationaliste) du côté de Zurich, nous avons l'impression de ne pas vivre sur la même planète. Si nous sommes encore sur la même terre, ce n'est plus avec les mêmes valeurs, mais alors plus du tout!

Quand les Neuchâtelois et leurs proches alliés ont commencé de claironner qu'ils désiraient organiser l'Expo en 2001, du côté de Zurich et alentour on n'a même pas fait une moue dubitative, on a tout simplement ignoré notre enthousiasme.

Quand nous réclamons notre dû en matière de liaisons routières, nous qui participons depuis des décennies au financement de la construction des grandes artères alémaniques, Zurich contemple son nombril doré et reste aveuglé par sa prospérité au point de devoir ouvrir un dictionnaire pour se remémorer le sens du mot «solidarité».

Et quand Zurich a besoin d'une voie de dégagement pour son trafic, on ouvre le chantier de Brunau-Uetliberg-Est. C'est un tronçon de... 600 mètres au tarif de... 500 millions de francs le kilomètre. La part fédérale couvre 80% du prix de l'ouvrage.

A Zurich, on trouve très naturel de poursuivre l'aménagement du réseau autoroutier lors même que l'achèvement de la N5, de Soleure à Yverdon, est renvoyé au prochain millénaire.

Prenons le virage, direction l'Expo.

Le rapport de faisabilité va être incessamment remis au Conseil fédéral. Il l'examinera quand bon lui semblera. Puis il faudra rédiger un message à l'adresse des Chambres. L'objet devra être inscrit à l'ordre du jour des Etats et du National. Si tout se passe dans les meilleurs délais, les Chambres se prononceront à la fin de 1996.

L'Expo ne se tiendra pas en 2001. Les infrastructures ne peuvent pas être construites en quatre ans.

La grande manifestation nationale est devisée à 500 millions de francs, c'est-à-dire l'équivalent d'un kilomètre d'autoroute au tarif de Brunau-Uetliberg!

Le rapport de faisabilité demande 175 millions de francs à la Confédération répartis en subventions et garanties. Les communes et cantons organisateurs avanceront une trentaine de millions. Le solde de 300 millions restera à trouver auprès de sponsors et partenaires privés.

175 millions, c'est le prix, au kilomètre, de l'évitement de Plan-les-Ouates. On peut multiplier les exemples, le tout est à l'avenant.

Brutalement posé, le choix est simple: entre un projet national de régénération de notre identité suisse, de définition de nos aspirations communes et UN kilomètre d'autoroute, quel est l'ordre de priorité?

La réponse dit l'état de la situation...

Gil BAILLOD

CONCERT DE NOËL - ALAIN MORISOD & SWEET PEOPLE
GRAND TEMPLE - LA CHAUX-DE-FONDS, LUNDI 11 DÉCEMBRE 1995 À 20 h 30

Location:
Super Centre Ville

Avec le soutien de L'Impartial



Mouvement de contestation en France

Juppé maintient son plan

Alain Juppé a annoncé hier devant l'Assemblée nationale qu'il entendait maintenir son plan de réforme de la protection sociale et il a appelé à «une relance de la concertation» afin de sortir du blocage.

«Je maintiendrai mes projets de réforme. Si nous les retirions, nous irions contre l'intérêt de la France et des Français», a déclaré le premier ministre, qui intervenait lors du débat de censure à l'Assemblée nationale. «Aujourd'hui, nous ne pouvons plus attendre», a ajouté M. Juppé, estimant que «depuis 15 ans, on a trop laissé le temps au temps».

A ses yeux, la France a le choix, à l'horizon des deux prochaines années, entre «jouer dans la cour des grands» après avoir rétabli la santé de son économie, ou «décrocher en deuxième division» si elle continue «de ployer sous les déficits». M. Juppé a qualifié de «nécessaire et urgente» la réforme de la Sécurité sociale, au motif que «si nous ne faisons rien aujourd'hui, elle sera en cessation de paiement demain». De même, ne rien faire à la SNCF «condamnerait l'entreprise à la faillite». Il a défendu l'équité de sa

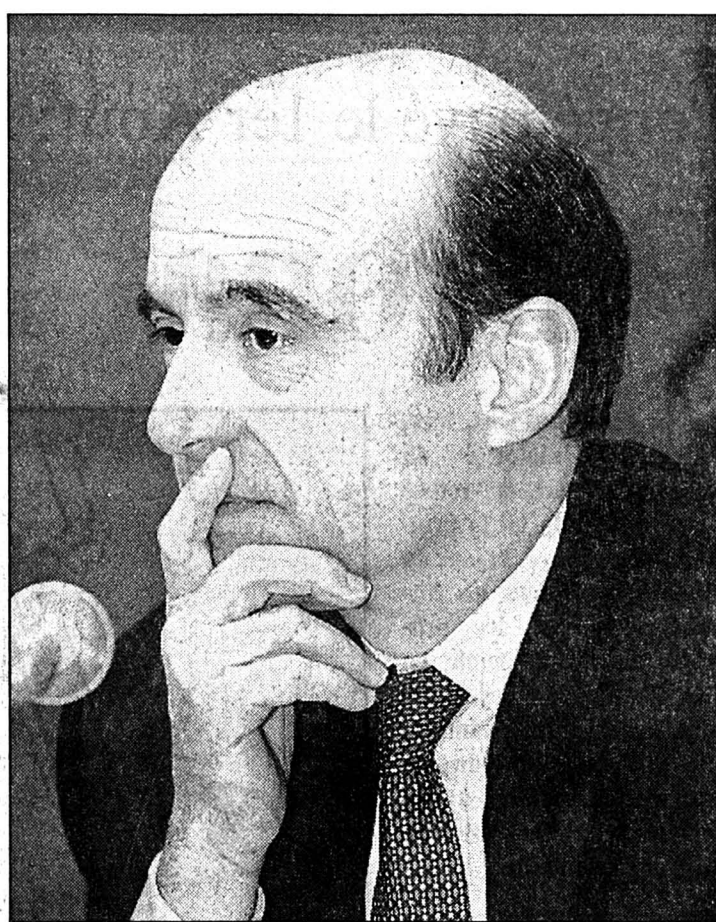
réforme et a dénoncé «les démagogues de tout poil» qui affirment que les «les petits paieront».

RELANCER LA CONCERTATION

A propos des régimes spéciaux de retraites, le premier ministre a assuré qu'il «n'est pas question de les supprimer». Mais cependant, «il n'est pas question non plus de ne rien faire». Il a proposé «une relance de la concertation», et a notamment annoncé que le ministre du Travail Jacques Barrot rencontrerait dans les prochains jours les dirigeants des grandes confédérations syndicales et des organisations professionnelles.

Le premier ministre a aussi annoncé une «table ronde» sur «la défense du service public à la française», qui réunira le ministre de l'Industrie Franck Borotra et les organisations syndicales et professionnelles.

Le chef du gouvernement a évoqué la prochaine réforme de la fiscalité pour souligner qu'il n'était pas question de supprimer l'abattement de 20% dont bénéficient les salariés. Alain Juppé a enfin jugé que «la situation de blocage et d'affrontement qui s'est créée depuis quelques jours n'est bonne pour personne». Il a observé que le droit de grève «est l'une des libertés



Alain Juppé

Le premier ministre français a appelé à «une relance de la concertation».

fondamentales que garantit la République», pour ajouter que «la liberté du travail est une autre liberté fondamentale». «Il y a urgence. Chacun doit le comprendre», a ajouté le premier ministre.

Mais à Paris, aux cris de «Juppé démission», plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté hier aux côtés des cheminots, contre le projet de réforme de la protection sociale.

Les principaux syndicats représentés dans la fonction publique avaient choisi ce mardi pour une nouvelle journée nationale d'action avec des manifestations dans tout le pays. La France est plongée dans le chaos depuis douze jours par une grève dure sur l'ensemble du réseau national des chemins de fer et depuis une semaine dans les transports publics parisiens.

Spectaculaires à Paris, des manifestations se sont également déroulées en province. A Bordeaux, dont M. Juppé est le maire, quelque 40.000 manifestants sont descendus dans les rues de la ville en portant des banderoles pour «la défense de l'emploi et de la Sécurité sociale». Les syndicats ont également largement mobilisé dans d'autres grandes villes comme Toulouse, Marseille, ainsi qu'à Nantes, Rouen et Le Mans.

(ap, ats, afp, reuter)

6.12.1492 - Christophe Colomb découvre Haïti.

6.12.1906 - L'autonomie est accordée aux provinces sud-africaines du Transvaal et d'Orange.

6.12.1917 - Le cargo français «Mont-Blanc», chargé de munitions explose à la suite d'une collision avec un bateau belge dans le port de Halifax, en Nouvelle-Angleterre, on déplore 1600 morts.

BRÈVES

Trou d'ozone

Conférence

Une conférence internationale sur les moyens de prévenir la destruction de la couche d'ozone a débuté hier à Vienne. Les ministres de l'environnement des 150 Etats signataires du Protocole de Montréal, dont la conseillère fédérale Ruth Dreifuss, débattent notamment de l'élimination de la production de bromure de méthyle.

Italie - Espagne

Opération anti-mafia

Les polices espagnole et italienne ont arrêté 104 personnes (25 en Espagne et 79 en Italie) lors d'une opération conjointe. Elles appartenaient toutes à la mafia, a annoncé hier la Direction générale de la police espagnole (DGP).

Italie

Ex-ministre condamné

L'ancien ministre socialiste de la Défense, Salvo Ando, a été condamné hier à Catane à cinq ans et cinq mois de prison ferme pour corruption. Ce jugement est tombé à la fin d'un procès concernant une dizaine de responsables politiques siciliens.

Russie

Explosion au Parlement

Une explosion d'origine inconnue a endommagé hier l'intérieur de la Douma, la Chambre basse du Parlement russe. Il n'y a pas de victime, a annoncé le service de presse de la Douma.

Alger

Journaliste tuée

Une journaliste algérienne a été assassinée hier matin à Alger. La rédactrice travaillait pour l'hebdomadaire arabo-phonie Echourouk, ont déclaré les services de sécurité algériens dans un communiqué.

Azerbaïdjan

Accident d'avion

Un avion de ligne transportant 74 personnes s'est écrasé hier dans l'enclave azérbaidjanaise du Nakhitchevan. Au moins sept passagers sont morts, a annoncé le porte-parole de la compagnie Azeri Airlines.

Tel Aviv

Amir inculpé

Yigal Amir, l'assassin de Yitzhak Rabin, et deux de ses complices présumés, ont été formellement inculpés hier par un tribunal de Tel Aviv, tandis qu'à Jérusalem, M. Pérès rendait hommage à son prédécesseur lors de la cérémonie rituelle marquant la fin du premier mois de deuil.

Le drapeau sri lankais flotte sur Jaffna
Raid des rebelles

Le drapeau sri lankais flotte depuis hier sur Jaffna. Le bastion de la rébellion tamoule a été reconquis par l'armée gouvernementale au terme d'une offensive de sept semaines. Les indépendantistes ont annoncé un important raid contre deux bases de la police, ainsi qu'une vaste opération de recrutement.

Les couleurs nationales ont été hissées avant midi lors d'une cérémonie présidée par le vice-ministre de la Défense Anuruddha Ratwatte et retransmise à la radio nationale. Les rebelles n'ont toujours pas reconnu la perte de Jaffna. Ils assuraient que les combats se poursuivaient dans la ville.

La chute de la capitale culturelle et spirituelle de la minorité tamoule est un «moment très important» et une «victoire historique» pour les forces armées.

Négociations syro-israéliennes

Impasse

Le président syrien Hafez al-Assad a reçu hier le coordinateur américain du processus de paix au Proche-Orient. Dennis Ross tente de débloquer le contentieux syro-israélien. Des sources syriennes se sont félicitées de cette nouvelle navette, soulignant que Damas est preneur de tout geste favorable à une paix juste.

Les mêmes sources ont cependant réitéré la position traditionnelle syrienne voulant qu'Israël accepte un retrait total des hauteurs du Golan conquises en 1967. «Si Israël veut sérieusement faire la paix, il doit faire savoir qu'il est prêt à se retirer entièrement du Golan. Il doit donc abandonner son exigence d'installer un poste d'alerte avancé en territoire syrien», précise-t-on.

M. Ross doit retourner dans les heures qui viennent en Israël. L'émissaire américain s'efforce de débloquer les négociations

a déclaré la radio sri-lankaise. L'offensive avait débuté le 17 octobre. Elle couronne l'opération «Riviera», la plus importante depuis le début de la guerre civile en 1983.

Les forces armées sri-lankaises ont encerclé le centre-ville samedi. Depuis, elles éliminent les poches de résistance. La ville a été désertée par ses habitants et est truffée de mines. Des sources militaires ont précisé que l'attaque rebelle en cours hier visait deux centres de commandos de la police dans le secteur de Batticaloa, dans l'est de l'île.

La Voix des Tigres - radio du LTTE - a fait pour sa part état d'une vaste opération de recrutement. Elle exhorte la population à s'enrôler dans le maquis pour arrêter l'offensive de l'armée «avant qu'il ne soit trop tard». (ats, reuter)

syro-israéliennes. Ces dernières sont figées depuis qu'elles ont été entamées dans le cadre de la conférence de Madrid, en 1991.

Sa nouvelle navette, la première depuis l'assassinat d'Yitzhak Rabin, est aux yeux d'Israël la dernière chance de conclure un accord avant la fin de l'an prochain. «Il me semble que les Américains tenteront une nouvelle fois de provoquer un déclin spectaculaire entre Israël et la Syrie», a déclaré le ministre sans portefeuille auprès de la présidence du Conseil Yossi Beilin.

Les élections présidentielles doivent avoir lieu en novembre prochain aux Etats-Unis. Des législatives sont également prévues en Israël à la même époque. Les deux pays estiment que le dossier syro-israélien doit être résolu bien avant, faute de quoi tout règlement serait reporté sine die. (ats, reuter)

Bosnie: le puzzle de l'IFOR se met en place

OTAN: M. Solana officiellement nommé

Javier Solana a officiellement été nommé hier secrétaire général de l'OTAN, mettant fin à une vacance de plusieurs semaines. Les ministres des Affaires étrangères et de la Défense de l'Alliance ont par ailleurs entériné le plan de déploiement des 60.000 membres de l'«Implementation Force» (IFOR).

Actuel ministre espagnol des Affaires étrangères, Javier Solana, 53 ans, devrait entrer en fonction entre le 16 décembre, après le sommet de l'Union européenne à Madrid, et Noël. Il remplace à la tête de l'Alliance le Belge Willy Claes, démissionnaire le 20 octobre dernier après avoir été impliqué dans un double scandale politico-financier en Belgique.

Le ministre espagnol est le deuxième secrétaire général de l'OTAN originaire d'un Etat d'Europe du Sud et le premier dont le pays n'est pas membre de la structure militaire intégrée. Son mandat est d'au moins quatre ans. Il a été nommé au terme d'une longue controverse entre Américains et Européens.

Ces derniers avaient dans un premier temps manifesté leur préférence pour l'ancien premier

ministre néerlandais Ruud Lubbers. Mais Washington s'était opposée à ce choix et les tractations avaient été difficiles pour atteindre un consensus.

Le ministre espagnol arrive à l'OTAN à un moment crucial pour l'Organisation. Celle-ci va mener en Bosnie la première intervention terrestre de son histoire, avec le recours à une force multinationale d'environ 60.000 hommes. Depuis la fin de la Guerre froide (1989), l'OTAN s'est aussi ouverte à l'Europe de l'Est et a le projet de s'élargir à plusieurs anciens membres du Pacte de Varsovie.

PILIER EUROPÉEN

M. Solana devra également tenter de développer un pilier européen au sein de l'OTAN, qu'appelle de ses vœux la France depuis de nombreuses années. Le ministre français des Affaires étrangères Hervé de Charette a annoncé hier que pour développer ce pilier européen, Paris vient de décider de faire participer son ministre de la Défense et son chef d'état-major désormais beaucoup plus activement aux réunions de l'OTAN.

En Bosnie, les premiers éléments de l'IFOR se mettent en place en prévision de la signa-

ture, le 14 décembre à Paris, des accords de paix de Dayton. Hier, une vingtaine de spécialistes de reconnaissance et des communications de l'armée de terre américaine sont arrivés dans l'enclave musulmane de Tuzla, dans le nord-est de la Bosnie.

Il s'agit de l'avant-garde des quelque 20.000 GI's promis par Washington dans le cadre de l'IFOR. Les troupes américaines seront stationnées à Tuzla, le contingent britannique sera cantonné à Gornji Vakouf, dans le centre, et les Français seront basés à Mostar, dans le sud, et à Sarajevo.

L'ONU a par ailleurs annoncé l'ouverture d'un bureau permanent des droits de l'homme à Banja Luka, en territoire serbe bosniaque. Les autorités serbes de Bosnie ont promis de coopérer pleinement avec Elisabeth Rehn, le rapporteur spécial de l'ONU pour l'ex-Yougoslavie, dans ses enquêtes concernant les violations des droits de l'homme dans les territoires sous leur contrôle. Elles avaient refusé tout contact avec le prédécesseur de Mme Rehn, Tadeusz Mazowiecki, qui a démissionné en juillet dernier.

(ats, afp, reuter)

Corée du Sud: M. Roh Tae-Woo accusé de corruption

Inculpation de l'ancien président

L'ancien président sud-coréen Roh Tae-Woo a été inculpé hier de corruption, a-t-on appris de source judiciaire. Selon les procureurs, l'ancien chef d'Etat a reçu 373 millions de dollars (quelque 440 millions de francs suisses) de pots-de-vin durant son mandat, de 1988 à 1993.

Roh Tae-Woo est en détention depuis son arrestation le 16 novembre. La Suisse a accordé son entraide judiciaire dans le cadre de cette affaire. La Corée du Sud souhaite obtenir des infor-

mations concernant d'éventuels comptes ouverts dans des banques par l'ex-président Roh.

Parmi les 35 hommes d'affaires qui ont versé de l'argent à M. Roh figurent les dirigeants des principaux groupes industriels sud-coréens, notamment Samsung, Hyundai, LG et Daewoo. Sept d'entre eux ont été inculpés sans pour autant être placés en détention, pour ne pas nuire à l'économie du pays, ont indiqué les procureurs chargés du dossier.

L'évolution de l'enquête sur

la caisse noire constituée par Roh Tae-Woo durant son mandat provoque une réaction en chaîne. La justice sud-coréenne a interdit hier à cinq anciens dirigeants militaires, dont deux ex-ministres de la Défense, de quitter le territoire.

Kim Yoon-Hwan, président du parti au pouvoir, le Parti libéral-démocrate, a annoncé qu'il comptait remettre sa démission au chef de l'Etat. Il était un proche collaborateur de l'ex-président, Chun Doo-Hwan.

(ats, afp, reuter)

VIANDE DE PORC

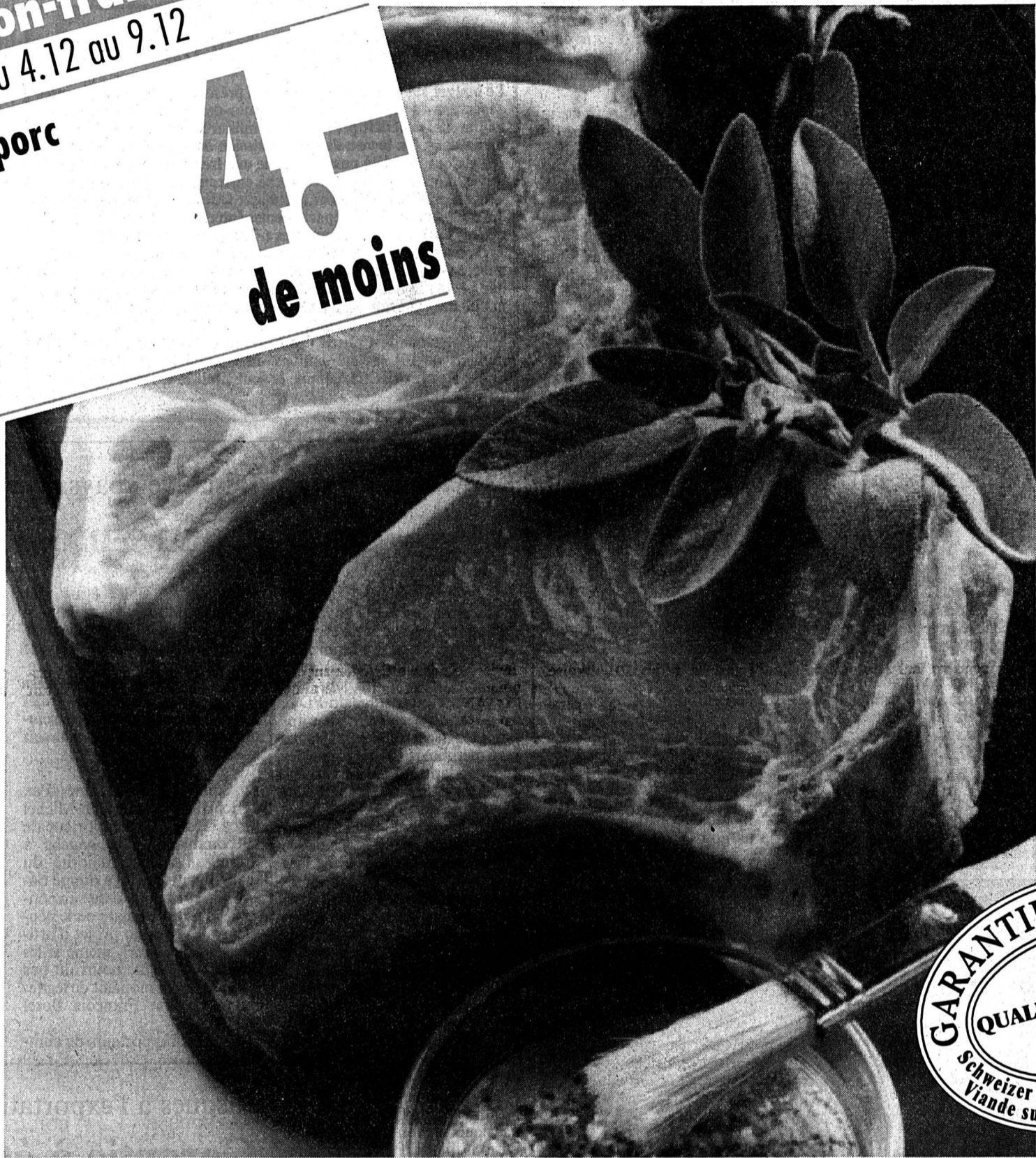
Aux paroles, Migros préfère les actes.

L'action-fraîcheur
du 4.12 au 9.12

Viande de porc
fraîche
suisse

4.-
de moins

le kg



MGB

Actions

Ragoût de porc	1 kg	9.-	au lieu de 13.-	Filet de porc	1 kg	21.-	au lieu de 25.-
Côtelettes de porc	1 kg	10.50	au lieu de 14.50	Filet mignon de porc	1 kg	33.-	au lieu de 37.-
Cou de porc	1 kg	11.50	au lieu de 15.50				
Rôti de porc de la cuisse	1 kg	11.-	au lieu de 15.-				
Tranches de porc de la cuisse	1 kg	12.-	au lieu de 16.-				
Emincé de porc	1 kg	13.-	au lieu de 17.-				

MIGROS

Société coopérative Migros Neuchâtel/Fribourg

Recherche: Jean Cavadini plaide pour la continuité

Un espoir pour MINAST

La recherche doit savoir sur quel pied danser: il n'y a rien de pire que les annonces budgétaires contradictoires pour planifier des travaux. L'appel de Jean Cavadini, hier au Conseil des Etats, a été entendu: les sénateurs ont refusé de couper 14,7 millions dans les crédits à la recherche, dont une part aurait touché les projets MINAST (micro et nanosystèmes), élaborés entre Lausanne et Neuchâtel.

Berne
François NUSSBAUM

Le débat sur le budget 1996 de la Confédération, entamé hier au Conseil des Etats, a vu s'affronter deux logiques: celle du Conseil fédéral qui cherche à économiser les deniers publics de manière équilibrée, et celle qui consiste à ne pas toucher aux investissements d'avenir. Au chapitre de la recherche, la deuxième logique a remporté une bataille. Mais, la semaine pro-

chaine, le National pourrait voir les choses autrement.

13 PARTENAIRE À NEUCHÂTEL

Le Conseil fédéral demande de revenir sur les décisions prises ce printemps par le Parlement concernant la promotion de la science. Un crédit global de 3,9 milliards avait alors été voté, dont 295 millions pour sept programmes prioritaires (contre le Conseil fédéral qui n'en proposait que 233). L'un d'entre eux, MINAST, réunit 93 entreprises et instituts, dont 13 à Neuchâtel.

Le Conseil fédéral est revenu à la charge hier, dans le cadre du budget: il demande une réduction de 14,7 millions dans ces programmes pour 1996. «Les instituts et entreprises concernées ont déjà planifié leurs travaux sur la base des crédits votés», a expliqué Jean Cavadini, jugeant irresponsable de changer d'avis tous les six mois.

5 MILLIONS À MINAST

Début juillet, a-t-il rappelé, Ruth Dreifuss a lancé le programme de recherche sur les matériaux, doté de 21 millions. Il

suffit de faire le calcul: «Il ne resterait que 5 millions, l'an prochain, pour permettre au programme MINAST de démarrer», a-t-il lancé au nouveau patron des Finances fédérales, Kaspar Villiger. Celui-ci n'a pu que répondre par l'exemple de l'agriculture ou de l'armée, qui ont économisé bien davantage jusqu'ici.

Le Conseil des Etats a suivi le député neuchâtelois: par 23 voix contre 9, il a refusé les coupes dans les programmes prioritaires de recherche. Mais le Conseil national doit encore se prononcer (la semaine prochaine) et sa commission préparatoire a déjà annoncé qu'elle était favorable à ces mesures d'économie. F.N.

230 millions d'économies

Le budget 1996 de la Confédération présente un total de dépenses dépassant 44 milliards de francs, pour des recettes de près de 40 milliards. Le déficit prévu, de 4,3 milliards, doit être ramené à 4 milliards, selon le vœu de la commission du Conseil des Etats.

Le Conseil a déjà passé en revue une trentaine de postes budgétaires, dans lesquels il a retranché environ 230 millions. Pour les Chambres, Chancellerie et tribunaux fédéraux, l'économie est de 3,5 millions. Dans les départements: Intérieur (-160 millions), Militaire (-30), Affaires étrangères (-20), Justice et police (-15).

Il poursuit l'exercice ce matin avec les autres départements: Finances (-80 millions si la commission est suivie), Economie publique (+94 millions, si les contributions à l'assurance-chômage sont maintenues), Transports, Communications et Energie (-64 millions).

A noter que le Conseil des Etats a refusé d'augmenter à 100 millions (+10) les subventions au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), comme le souhaitait le Conseil fédéral. (fn)

La gauche forme le plus grand groupe parlementaire

Un bon quart des députés

Avec les gains réalisés le 22 octobre et l'intégration de l'extrême-gauche, le groupe parlementaire socialiste aux Chambres fédérales compte désormais 63 membres. Il dépasse ainsi les groupes radical (62), démocrate-chrétien (50) et démocrate du centre (34). Quatre petits groupes se partagent les 37 députés restants.

Après avoir gagné 13 sièges aux élections d'octobre, le groupe socialiste a formellement accueilli, hier, les deux populistes Jean Spielmann (GE) et Joseph

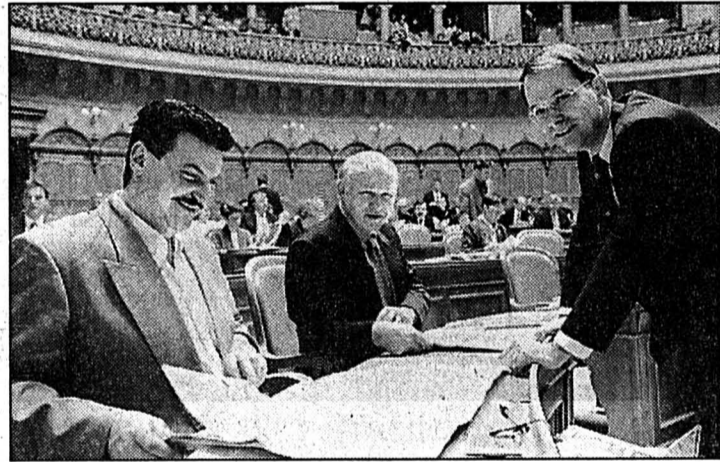
Zisyadis (VD), l'élu de l'Alliance de gauche Christian Grobet (GE) et la féministe zurichoise Christine Goll. Il compte donc 63 membres (+17) et devient le groupe le plus important sur l'ensemble des deux conseils.

Le groupe radical arrive juste derrière avec 62 membres (inchangé), suivi des démocrates-chrétiens avec 50 membres (-3) et des démocrates du centre avec 34 membres (+5). Les quatre partis gouvernementaux comptent 209 députés sur 246 (+19).

Le groupe écologiste reste «le plus grand des petits» avec ses 10 députés (-4), grâce au ralliement de la Bernoise Franziska Teuscher (Alliance verte) et le chrétien social fribourgeois Hugo Fasel, transfuge du PDC. Le groupe a décidé hier de s'apparenter (sans fusionner) avec les 6 membres (-4) du groupe des Indépendants et Evangéliques. Le groupe libéral se maintient avec 9 membres (-3).

Le groupe du Parti de la liberté (ex-Automobilistes) conserve ses 8 membres: sa perte d'un siège est compensée par l'intégration de Flavio Maspoli (seul représentant de la Lega tessinoise). Ce dernier quitte donc l'alliance formée auparavant avec les Démocrates suisses qui, avec deux députés, se retrouvent au-dessous de la taille minimale d'un groupe (5 membres). Un sort qu'ils partagent avec le Bernois Werner Scherrer (Union démocratique fédérale).

Rappelons que la taille des groupes est déterminante pour le calcul du montant des contributions financières et pour la représentation dans les commissions. Les onze commissions permanentes du National feront d'ailleurs l'objet d'une redistribution des sièges ce matin. F.N. (avec ats)



Berne
De g. à dr., MM. Zisyadis, Spielmann et Markus Ruf (DS). (Keystone)

Les partis gouvernementaux veulent collaborer davantage

Former des groupes de travail

Le PS, le PDC, le PRD et l'UDC veulent collaborer davantage. Des groupes de travail communs doivent être formés durant la session en cours déjà. Les quatre partis gouvernementaux espèrent s'entendre rapidement entre autres sur les négociations bilatérales, les NLFA et l'assurance-maternité.

Dans une déclaration commune publiée hier, les quatre partis représentés au Conseil fédéral constatent que leurs divergences se sont plutôt accrues ces dernières années. Comme aucun d'entre eux n'est assez fort pour dicter le ton à lui tout seul, les partis doivent s'entendre sur la

marche fondamentale du gouvernement. Cette collaboration doit être intensifiée. Pour cela, les partis vont se rencontrer plus régulièrement entre les sessions parlementaires. En outre, des groupes de travail communs seront créés pour élaborer des solutions concrètes sur les sujets où un compromis semble possible. Le mandat de ces groupes sera limité dans le temps. L'UDC, le PRD, le PDC et le PS auront chacun deux représentants par groupe.

Les quatre partis sont d'accord sur le fait qu'il est nécessaire d'agir dès le début de la législature dans le domaine de l'assurance-maternité et des as-

surances sociales en général. Autres axes prioritaires: l'Europe (négociations bilatérales avec l'Union européenne et dossier des transports) et le financement de l'infrastructure de transport (NLFA en particulier).

S'ils insistent sur la nécessité de collaborer, les quatre partis rejettent l'idée de former une coalition, c'est-à-dire d'avoir un programme commun. Les partis gouvernementaux se mettent d'accord «de cas en cas». Et lorsque les intérêts d'un parti ne sont pas suffisamment pris en compte, celui-ci peut chercher une solution par le biais des urnes. (ats)

Médecins escroqués

Détention

Un médecin roumain et une employée de l'UBS, poursuivis pour avoir détourné 749.000 francs au préjudice de médecins genevois, restent sous les verrous. La Chambre d'accusation a prolongé hier de trois mois la détention préventive du médecin roumain et celle de sa complice d'une durée d'un mois. Un ingénieur israélien est en outre toujours recherché dans le cadre de cette affaire.

Une quinzaine de médecins ont déposé plainte après avoir constaté que leurs comptes en banque avaient été débités à leur insu. Les malfaiteurs ont d'abord intercepté leur courrier, imité la signature des victimes puis passé de faux ordres de virement. L'argent ainsi placé sur trois comptes à Lausanne n'a toutefois pas pu être retiré par les auteurs de l'escroquerie.

Le médecin roumain, inculpé d'escroquerie et de faux dans les titres, a reconnu les faits. L'employée de banque, qui renseignait ce dernier sur l'état de fortune des victimes, est poursuivie pour complicité et violation du secret bancaire. La prévenue a elle aussi avoué tout en précisant avoir agi sous la pression et la menace. Enfin, le juge Vladimir Stemberger a procédé à une troisième arrestation visant un intermédiaire venu retirer les fonds. L'UBS, les PTT ainsi qu'un médecin genevois se sont constitués parties civiles. (ap)

Initiative «paysans et consommateurs»

Contre-projet au National

L'agriculture doit être plus proche du marché et plus écologique. Une majorité s'est dessinée hier au Conseil national en faveur d'un compromis liant les paiements directs à des exigences écologiques comme contre-projet à l'initiative «paysans et consommateurs». Le National poursuit le débat aujourd'hui.

La Suisse a besoin d'une «Pax agricola», a estimé Jean-Michel Gros (PLS/GE), rapporteur de la commission. De gauche à droite, une large majorité du Conseil national lui a donné raison. Il est opportun de surmonter l'échec du 12 mars où le peuple avait rejeté un projet d'article constitutionnel, même si les confrontations ne pourront pas être évitées au moment de légiférer, a résumé François Borel (PS/NE).

Pour les rapporteurs de com-

mission, l'initiative «paysans et consommateurs» va trop loin et est trop dirigiste. Le Conseil des Etats l'avait rejetée en juin dernier et proposé un contre-projet. Le temps presse: le Parlement doit mettre ce dernier sous toit durant cette session. Sans cela, l'initiative seule devra être soumise au peuple.

Les groupes PRD, PDC, PLS, PS, PES et une majorité du groupe UDC ont salué le contre-projet à l'initiative élaboré par la commission de l'économie du Conseil national, qui va plus loin que celui des Etats. Fruit d'un compromis entre les divers milieux concernés, il propose de lier les paiements directs à des exigences écologiques. Il prévoit une déclaration d'origine et de qualité des denrées alimentaires et entend prévenir l'usage abusif d'engrais chimiques ou naturels. (ats)

Risques à l'exportation

Garantie à étendre

La garantie contre les risques à l'exportation (GRE) doit être étendue. La défaillance de «bonnes» banques privées garantes sera désormais couverte également, a décidé le Conseil national. Une amélioration de la compétitivité de l'économie suisse en est attendue.

Le Conseil national a adopté hier la modification de la loi sur la GRE par 106 voix contre 12 et 28 abstentions. L'objet doit encore passer aux Etats. Nouvellement, les banques privées, jugées viables après examen, pourront être admises comme garantes. La GRE continuera toutefois à offrir qu'une garantie subsidiaire: elle ne couvrira pas directement l'insolvabilité du client d'un exportateur suisse, mais celle d'un de ses garants.

Cette extension «modeste mais nécessaire» de la GRE conduit à une meilleure harmonisation avec ce qui se pratique à l'étranger, a relevé Jean-Pascal Delamuraz. Pour le Conseil fédéral, le système suisse est l'un des plus restrictifs, voire le plus

restrictif des pays industrialisés. Les exportateurs suisses verront ainsi tomber un désavantage par rapport à leurs concurrents. Ce qui devrait être profitable à l'emploi en Suisse.

Le groupe socialiste s'est inquiété des conséquences financières - inquantifiables - de cette extension de la GRE, en soulignant qu'elle s'accommodait mal avec la doctrine libérale. Depuis 1980, l'institution a perdu quelque 100 millions de francs par an en moyenne, qui sont assimilables à des subventions aux entreprises, a souligné Rudolph Strahm (PS/BE). Une proposition d'Elmar Ledergerber (PS/ZH) de privatiser la GRE dans les deux ans a été balayée.

Une minorité de la commission a proposé en vain de lier l'octroi de grosses garanties au respect de critères écologiques et d'adaptation à la politique de développement suisse. La majorité du National a jugé cette proposition superflue, estimant que des garanties suffisantes existaient déjà. (ats)

6 décembre 1946 - Mandaté par le Conseil fédéral, Jean de Salis présente la candidature de la Suisse à l'Unesco, organisation pour l'éducation, la science et la culture. Cette demande devra être ratifiée par l'assemblée générale des Nations Unies, procédure exigée pour les pays non membres de l'ONU.

BRÈVES

Lex Friedrich

Pas de révision

Le Conseil fédéral ne veut pas d'une nouvelle révision ni d'une cantonalisation de la Lex Friedrich. Il est toutefois prêt à revoir la clé de répartition entre les cantons des contingents de logements de vacances. C'est ce qu'il a répondu à diverses interventions de parlementaires romands.

Police zurichoise

L'affaire prend de l'ampleur

L'affaire de gestion déloyale à la police cantonale zurichoise prend de l'ampleur. Une enquête pénale a été ouverte contre le commandant Eugen Thomann, accusé d'avoir protégé un subordonné.

Grève de la poste en France

Plus d'envois non prioritaires

En raison de la grève des services postaux français, les PTT suisses ne prennent plus en charge les envois non prioritaires et les colis acheminés en France par voie terrestre.

Liestal

Incendie criminel

Un incendie d'origine criminelle a éclaté dans un restaurant tenu par un ressortissant turc à Liestal (BL) dans la nuit de lundi à hier. Personne n'a été blessé mais les dégâts sont estimés à 200.000 francs, a indiqué la police de Bâle-Campagne. Des requérants d'asile qui habitaient dans le même bâtiment ont dû être évacués. On ignore pour l'instant qui a bouté le feu.

Grève de la SNCF

Peugeot transite en Suisse

En raison de la grève de la SNCF, les usines Peugeot de Sochaux et Mulhouse font transiter par la Suisse les véhicules destinés à l'exportation en Europe du Nord et en Italie. Les véhicules sont acheminés par camions dans le Jura par l'agence de transport en douane Gefco, pour être ensuite réexportés par voie ferroviaire.

Groupes parlementaires

TVA et hébergement

Une partie des groupes parlementaires s'est penchée hier sur le programme de la session des Chambres fédérales qui a débuté lundi. Le PDC, l'UDC et le PRD soutiennent la proposition du Conseil fédéral d'abaisser le taux de TVA dans le secteur de l'hébergement, ont-ils annoncé dans leurs communi-



Noël avec nous

**Coop, Migros,
EPA, ABM,
Jumbo, Placette**

Pour vos idées cadeaux
les nocturnes à La Chaux-de-Fonds

**jeudi 7 décembre
jusqu'à 22 heures**

et les jeudis
14, 21 décembre



132-779780

SPECTACLES - LOISIRS

Organisé par:



GRAND MATCH AU LOTO

Jeudi 7 décembre 1995 à 20 heures précises
Maison du Peuple (grande salle, 2e étage)

Abonnement: Fr. 18.-
Carte supplémentaire: 70 ct
30 quines à Fr. 50.-
30 doubles quines à Fr. 100.-
24 cartons à Fr. 150.-
6 cartons à Fr. 250.-
+ 1 tour gratuit
Système fribourgeois *Tout en bons d'achat*
Admis dès 16 ans
Contrôle avec loto tronic

132-779069

**AUTOS
MOTOS
VÉLOS**

Achète au plus haut prix
VOITURES
BUS,
CAMIONNETTES
Kilométrage, état sans importance
Paiement comptant
☎ 077/47 61 89
28-8409



Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
132-777886

DIVERS



Réservé pour votre annonce. Un appel suffit.
La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/21 04 10
Le Locle - Tél. 039/31 14 42
PUBLICITAS

IMMOBILIER

Journée des droits de l'homme:
10.12.1995



Amnesty International
Case postale, 3001 Berne

L'annonce, reflet vivant du marché

A louer au Locle, rue Le Corbusier

Studio

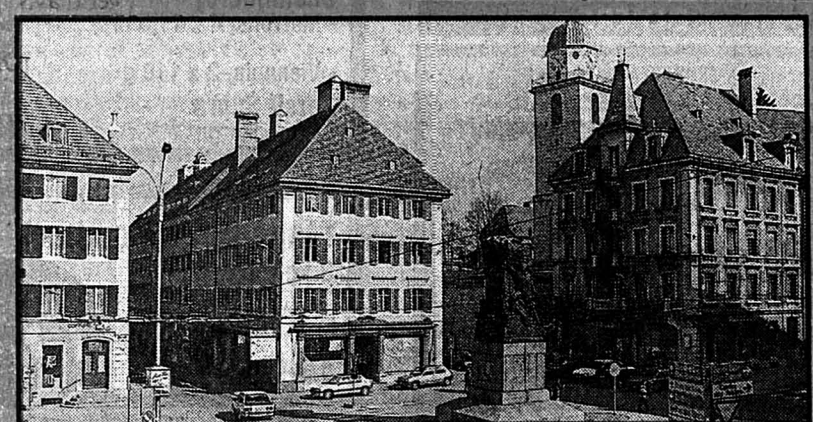
avec cuisine et douche. Situation tranquille.
Loyer: Fr. 390.- ch. comprises.
Libre tout de suite.



Location-vente
Transactions immobilières
Rue de France 22
2400 Le Locle
☎ 039/31 16 16
157-717908

DIVERS

LA VIEILLE VILLE



Toulefer s.a.
Pl. de l'Hôtel-de-Ville
La Chaux-de-Fonds
Séchoir 5 kg avec condenseur + machines à laver 800 t/min.
dès **Fr. 1790.-**
QUEROP SUISSE
132-779888



tyfelle
coiffure

Place de l'Hôtel-de-Ville 6
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 75 55
132-772616



PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE
Avenue Léopold-Robert 7
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 06 87
Fax 039/23 06 88

Au cœur de la vieille ville
Livraisons gratuites à domicile
Places de parc à disposition
132-767632

ÇA BOUGE !

Publicité intensive, Publicité par annonces

FINANCE

Veillez me verser Fr. _____ Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08 00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au **039-23 16 12**

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No _____

NPA/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD). - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur. - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

IMMOBILIER

À LOUER

Rue des Beaux-Arts nord à Neuchâtel

Magnifique appartement

comprenant 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, une cuisine ouverte avec salle à manger et grand salon, cheminée, à l'usage d'appartement ou de locaux commerciaux. Libre immédiatement.
Faire offre sous chiffre E 28-36569 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 28-36569



**À VENDRE À FLEURIER
MAISON DE MAÎTRE
DE CONSTRUCTION ANCIENNE**

Composée de: deux grands salons avec chacun une cheminée à feu ouvert, spacieuse salle à manger, 6 chambres à coucher, cuisine, salle de bains. Caves, chambres hautes, loggia et véranda. Magnifique jardin arborisé. Excellentes voies d'accès.
Pour renseignements et notice sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 78 33. Fax 039/23 77 42
132-779697

À LOUER

au Locle, rue des Envers 48-50 dans ancien immeuble entièrement rénové avec ascenseur, appartements neufs de

**3½ PIÈCES (78 m²)
Fr. 1000.- + charges
4 PIÈCES (92 m²)
Fr. 1100.- + charges**

Centre ville, cuisine agencée avec lave-vaisselle. Libre tout de suite ou à convenir.
28-36597

Régis F. Barnasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

La mini

Prenez-la au mot!

Message

Cochez ce qui convient

- Privé (Fr.1.- le mot, TVA en plus)
 Commercial (Fr. 2.- le mot, TVA en plus)
 Sous chiffre (Fr. 25.-, TVA en plus)

A publier

- Mardi
 Vendredi

	1x	2x	3x
	jour	mois	jour

Rubrique

- Achat Trouvé
 Vente Demandes d'emploi
 Cours privés Animaux
 Informatique Divers
 Autos Immobilier
 Vélos-motos Vacances-voyages
 Perdu Amitiés-rencontres
 Petits travaux

Texte

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

LOCALITÉ

Coupon à retourner, jusqu'à la veille de parution 10 h,
à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds: Tél.: 039/210 410
Fax: 039/28 48 63

Le Locle: Tél.: 039/31 14 42
Fax: 039/31 50 42

AUTOS - MOTOS - VELOS

À VENDRE

Audi 80 S2 Avant	94
Audi 100 S4 2,3	92
Audi 100 S4 2,3/4,2	94
BMW M3 (E36)	93/94/95
BMW 325i (E36)	91/94
BMW 535i	88
Ford Sierra Cosworth 4x4,	90/91
Ford Escort Cosworth 4x4	92/93/94
Nissan Sunny GTi 1,6/2,0	93/92
Nissan Patrol 2,8 WG SLX	93
Nissan Patrol 4,2 WG SGX	92
Nissan 300 ZX Twin-Turbo	90
Porsche 911 SC Cabrio	84
Porsche Carrera/RS	79/73
Porsche Carrera 2/4	90/89
VW Golf 16V Ed I	90
VW Golf G60	90
VW Golf VR6	92/93
VW Corrado G60/VR6	89/92-95

Automobiles Olivotti

2900 Porrentruy
☎ 066/66 51 55/56 ou 077/31 44 77
14-777901

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

Privés ou entreprises:
**«NE LAISSEZ PLUS
SOMNOLER VOTRE ARGENT»**

CGF
BERNARD VAUCHER
Conseils en placement &
gestion de fortunes

Un investissement personnalisé
quel que soit votre capital

Chemin des Bosses 5 2400 Le Locle
Tél. 039/31 93 33 Fax 039/31 13 35

PICKPAY

Le discounter de marques

Un grand choix
à petits prix!



Toblerone

- lait 1.50
- blanc, mi-amer 1.53
100 g

34%

1.99

Pâtes la Chinoise

toutes les sortes 500 g

p.ex. nouilles
2.60

25%

1.95



B 49/95 valable du
6 au 12 décembre 1995

Dôle Romane

1994, 7,5 dl

N'est pas disponible dans toutes les succursales!

Eau minérale Cristalp

1,5 litre pet

Eau minérale Perrier

gazeuse, 4 x 33 cl

Jacobs Night & Day

250 g sous vide

Chambourcy

- Marrons, 4 x 11,5 cl

- Viennois, 2 x 110 g

Persil Supra

3 kg recharge

9.95 8.50

1.17 0.84

3.99 2.99

4.18 3.78

3.57 2.95

1.74 1.40

16.90 13.90

Bière Tuborg

boîte de 5 dl

1.50

20%

1.19



Bière Clausthaler

sans alcool

6 x 33 cl

6.30

20%

4.99



Jus d'orange

Pick Pay

multipack

4 x 1 litre

3.95

24%

2.99



Chianti Melini DOCG

1994

7,5 dl

5.95

32%

3.99



Maga Color Compact

3 kg recharge

16.90

13.80



Crème à café

portions

10 x 12 g

2.99

22%

1.77



Belin Minizza

85 g

2.55

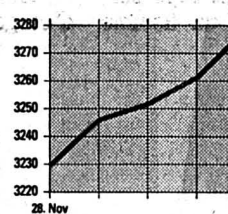
27%

1.85



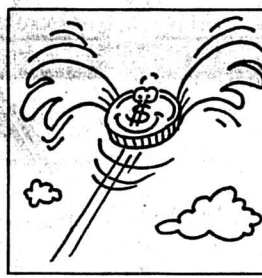
BOURSE

Swiss Market Index

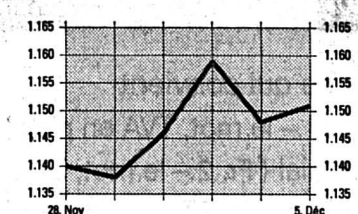


Indices

	4/11	5/12
SPI	2102.13	2102.57
SMI	3278.40	3278.50
Dow Jones	5139.52	5177.09
DAX	2252.16	2260.99
CAC 40	1774.86	1814.87
Nikkei	18897.40	18879.50



Dollar US



Billets

	Achat	Vente
USA	1.12	1.21
Angleterre	1.74	1.86
Allemagne	80	82.5
France	22.7	24
Belgique	3.85	4.05
Hollande	71	74
Italie	0.0705	0.0755
Autriche	11.3	11.8
Portugal	0.73	0.81
Espagne	0.9	1
Canada	0.81	0.89
Japon	1.1	1.2

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	Achat	Vente
USA	1.151	1.185
Angleterre	1.765	1.817
Allemagne	80.33	82.03
France	23.1	23.6
Belgique	3.91	3.99
Hollande	71.68	73.28
Italie	0.0719	0.0739
Autriche	11.41	11.65
Portugal	0.7605	0.7855
Espagne	0.935	0.965
Canada	0.843	0.867
Japon	1.1355	1.1695
ECU	1.478	1.51

Métaux précieux

	Achat	Vente
OR		
\$ Once	386.6	387.1
Lingot	14350	14600
Vreneli 20.-	82	92
Napoléon	80	90
Souver new	90.07	93.57
Souver old	89.64	93.14
Kruger Rand	445	460

ARGENT

	Achat	Vente
\$ Once	5.22	5.24
Lingot/kg	189	204

PLATINE

	Achat	Vente
Kilo	15385	15635

Conversion Or

	Achat	Vente
Plage or		14700
Achat		14330
Base argent		240

Source
TELEKURS
Transmis par Consultas SA, Lausanne
(Cours sans garantie)

Taux d'intérêt suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse			
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	1.50	1.50	1.37
3 ans	5.85	5.85	5.40
5 ans	6.37	6.37	5.40
8 ans	6.37	6.37	5.40
Oblig. de caisse	2.50	3.25	3.75
Banque Nationale Suisse			
Rendement moyen des obligations de la Confédération	3.63	3.65	
Taux Lombard	4.12	4.37	

Bourse suisse

	4/12	5/12
Adia p	195	191
Agie n	77	77
Alusuisse p	968	965
Alusuisse n	970	968
Amgold C.S.	92	92.75
Ares Serono	810	849
Ascom p	1060	1070
Attisolz n	725	710
Banque Coop	875	880t
Bâloise n	2410	2400
Baer Holding p	1370	1350
BB Biotech	2560	2750
BBC p	1357	1372
Bernoise Ass. n	1260	1270
BK Vision p	1490	1500
Bobst p	1820	1840
Buehrle p	99	98
Bucher Holding p	690	680
CFN	450	460d
Ciba-Geigy n	1055	1046
Ciba-Geigy p	1050	1041
Clariant n	390	388
Cortallod p	375a	370d
CS Holding n	112.25	114.5f
Electrowatt p	353	359
Elco Loser n	446t	446
EMS Chemie p	5430	5370
Fischer p	1570	1565
Fischer n	300	300
Forbo n	462t	463
Fotolabo p	378	376d
Galenica n	335	340
Hero p	547	550
Hero n	132a	135d
Hilti bp	905	885t
Holderbank p	884	871
Immuno	661	665
Interdiscount p	95	92t
Jelmoli p	540	530
Kaba Hold. n	605	588
Kuoni N	1720	1690
Landis & Gyr n	725	725
Lindt Springli p	19200	19300
Logitech n	117	121
Mercure n	249	250
Michelin	520	510
Motor Col.	2010	2015t
Mövenpick p	430t	430d
Nestlé n	1281	1281
Pargesa Holding	1400	1455of
Pharmavisio n	5940	5880
Phonak	1005	1017
Pirelli p	120	119
Publicitas bp	995	1000
Publicitas n	1110	1120
Rentch Walter	190	193
Réassurance n	1325	1324
Richemont n	1660	1725
Rieter n	324	325

Taux d'intérêt étrangers

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-

	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/Sfr	2.12	1.93	1.87
USD/US\$	5.62	5.50	5.40
DEM/DM	3.76	3.69	3.62
GBP/£	6.37	6.25	6.12
NLG/HLG	3.50	3.50	3.50
JPY/YEN	0.40	0.37	0.37
CAD/CS	5.68	5.68	5.68
XEU/ECU	5.37	5.37	5.37

CS-Actualité

L'or, un cadeau unique pour tous les grands moments de la vie.

Pour manifester votre attachement, célébrer un anniversaire, etc. offrez de l'or, du platine ou de l'argent. Lingots ou pièces de monnaies, adressez-vous à nos spécialistes.

CREDIT SUISSE
CS

Av. Léopold-Robert 58, 2301 La Chaux-de-Fonds
tél. 039/23 07 23

Londres (ESTG)

	4/12	5/12
Amgold	51.125	51.75
Anglo AM	38.375	38.875
B.A.T.	5.54	5.615
British Petrol.	5.2875	5.18
British Telecom.	3.65	3.58
BT	3.34	3.19
Cable & Wir.	4.75	4.59
Cadbury	5.53	5.46
De Beers P	18.250	18.5625
Glaxo	8.6875	8.96
Grand Metrop.	4.375	4.41
Hanson	1.83125	1.93
ICI	7.71	7.75

Frankfurt (DM)

	4/12	5/12
AEG	143.5	143.95
Allianz N	2824	2834
BASF	316.7	320.3
Bay. Vereinsbk.	42.05	42
Bayer	373.7	375.7
BMW	780	763
Commerzbank	335.9	336
Daimler Benz	713	713.5
Degussa	464.5	467
Deutsche Bank	68.3	68.92
Dresdner Bank	38.7	38.65
Hoechst	373.3	373.3
MAN	409.5	412.5
Mannesmann	463	464.3
Siemens	757	763
VEBA I	59.3	59.7
VW	468.5	470.3

Paris (FF)

	4/12	5/12
AGF	158.4	162.2
Alcatel	408.2	413.4
BSN	758	786
CCF	90.9	90.8
Euro Disneyland	11.75	12.25
Eurotunnel	6.5	6.95
Gener. des Eaux	469.1	487
L'Oréal	1196	1226
Lafarge	306	310.4
Total	305	308.9

Amsterdam (HFL)

	4/12	5/12
ABN Amro	72.3	72.3
Akzo	182.4	182.8
Royal Dutch	208.4	208.4
Unilever	217.2	224

La Loterie romande projette de créer la «Romande des Jeux» Damer le pion aux privés

La Loterie romande veut damer le pion aux privés qui projettent l'ouverture de casinos ou de salons de jeux. Elle a présenté hier à Lausanne son projet de «Romande des Jeux», une société qui viserait à obtenir, avec les six cantons, le monopole de l'exploitation des établissements de jeux. Le projet entend ainsi «préservé les bénéfices en faveur de l'utilité publique».

«Le seul vrai débat aujourd'hui est de savoir s'il faut lever l'interdiction des maisons de jeux en faveur des intérêts privés ou de l'utilité publique», a déclaré Philippe Maillard, directeur de la Loterie Romande. La structure a été proposée il y a quelques jours à la Conférence des représentants des Conseils d'Etat des six cantons romands. Ceux-ci se détermineront au printemps.

La Loterie romande serait l'unique actionnaire de la «Romande des Jeux». La société serait placée sous la responsabilité

d'un conseil d'administration composé d'une majorité de représentants gouvernementaux des six cantons. Elle jouerait le double rôle de coordinatrice de l'ensemble des jeux d'argent et d'exploitant des casinos et des machines à sous. L'ensemble de ses bénéfices seraient redistribués à des institutions.

Ce modèle conduirait à une situation de monopole en Suisse romande. Le responsable juridique Gérard Mouquin parle, lui, de «mission exclusive». Le Conseil fédéral ne devrait en effet pas accorder d'autorisation à un projet de casino privé contre l'avis d'un canton. Quant aux autres salons de jeux et machines à sous, leur autorisation serait du ressort des cantons.

UN ET DIX

Le projet prévoit qu'il ne serait possible d'ouvrir qu'un seul casino «fédéral», à Montreux. Celui-ci pourrait produire de 20 à 25 millions de francs par année. Il pourrait éventuellement y en avoir un plus petit à Genève. Le rapport envisage aussi un potentiel maximum de dix salons de jeux cantonaux. Ils devraient rapporter entre 2,7 et 15 millions de francs par an.

Selon le projet, il n'apparaît

en revanche pas opportun d'installer un casino ou un salon de jeux dans des hôtels ou des établissements publics, ce afin que l'attrait et les bénéfices des jeux ne créent pas une distorsion de concurrence au détriment des autres établissements publics.

La Loterie romande joue surtout la carte de l'utilité publique. «Ce n'est pas le projet d'une société aux abois, mais en pleine forme», a souligné son président Jean-Pierre Beuret. Depuis sa création en 1937, quelque 900 millions de francs (52 en 1994) ont été versés en faveur d'œuvres sociales et d'entraides, de la culture, de la recherche et de l'environnement. Et la société

s'attend à une augmentation de son bénéfice en 1996.

MANQUE À GAGNER

Les projets privés la priveraient néanmoins d'importants revenus. Selon le directeur Philippe Maillard, la clientèle des maisons de jeux est en effet la même que celle qui achète des billets. Il estime que le manque à gagner pourrait être comparable à celui actuellement enregistré dans le canton de Fribourg. En raison des machines à sous, le chiffre d'affaires de la Loterie romande y est ainsi inférieur de 50% à celui réalisé dans les autres cantons.

La Loterie romande craint également la prolifération de de-

mandes de «kursaals», bien que celles-ci n'aient plus de base légale. Ses responsables estiment en outre que la prolifération des projets «porte les germes d'une guerre des jeux»: entre les privés et les cantons et même entre les cantons eux-mêmes.

Pour soutenir le modèle de la «Romande des Jeux», la Loterie romande s'appuie sur le principe de l'Union européenne, selon lequel les jeux d'argent ne découlent pas de l'activité économique ordinaire, mais sont de l'ordre public. Ils invitent donc les six cantons romands à s'engager dans cette nouvelle société par la signature d'une convention l'an prochain. (ap)

Vives réactions

Le projet de la «Romande des jeux» a suscité de vives réactions de la part des trois principales entreprises privées qui occupent le marché. Ils dénoncent le monopole recherché et «l'hypocrisie» de la Loterie Romande qui était jusqu'à présent opposée aux casinos et aux machines à sous. La Loterie Romande cherche l'étatisation des casinos et des jeux. La concurrence est légitime, mais un monopole est inacceptable. J'espère qu'elle se souvienne de ses points forts et qu'elle ne cherche pas à

assurer sa survie en l'imposant à un secteur économique», a déclaré Norbert Mauron, directeur d'Escor, à Guin (FR). De son côté, Christian Blanquet, patron de Proms, à Belfaux (FR), n'est pas opposé à la «Romande des jeux» en soi. Mais il s'élève contre un monopole de droit ou de fait. «La libéralisation doit alors se faire dans les deux sens, aussi dans le domaine des loteries, des jeux à gratter et des paris, mais toujours sous le contrôle de l'Etat». (ap)

BRÈVES

Canton de Zurich Il voit le feu rouge trop tard

Une collision entre un camion et quatre véhicules a fait un mort et six blessés, lundi soir, à un feu rouge à Unterhohingen (ZH). Dans un moment d'inattention, le chauffeur n'a pas vu les voitures arrêtées et a violemment percuté la file d'attente. L'automobiliste le plus proche, âgé de 24 ans, est mort sur le coup.

Canton d'Argovie

Rodéo et coups de feu

Un Zurichois de 30 ans circulant à bord d'une voiture volée a donné, hier vers 4 heures, du fil à retordre à la police argovienne. Repéré au restaurant de Würenlos et pris en chasse, le forcené n'a finalement pu être arrêté à Aarburg qu'une fois ses pneus arrière crevés par des coups de feu ciblés.

Drame à Grenoble

Sept morts

La brusque montée des eaux du Drac, près de Grenoble, a fait sept morts, six enfants et une accompagnatrice, selon un bilan définitif rendu public hier. Les victimes faisaient partie d'une classe de nature venue observer des castors dans les Alpes françaises. Les corps des quatre enfants disparus, emportés par les eaux lâchées lundi par deux barrages lors d'une «opération de routine», ont été retrouvés hier. Il s'agit de deux petits garçons et de deux petites filles. Deux enfants et un adulte, repêchés dans un «état comateux» lundi après le drame, sont décédés à l'hôpital. Ces trois personnes avaient séjourné près d'une quarantaine de minutes dans de l'eau à 7-8 degrés Celsius et la température de leur corps était descendue à 17-18 degrés. La chance de survie des enfants emportés par les eaux glacées était quasi nulle. L'accompagnatrice décédée encadrait une classe primaire de 22 enfants, âgés de huit à dix ans, venue observer des castors au bord de la rivière.

Séoul

Incendie meurtrier

Huit personnes ont péri carbonisées lundi soir dans l'incendie d'un bar à «karaoké» à Séoul, en Corée du Sud. C'est la deuxième fois en l'espace de treize jours que des personnes trouvent la mort en Corée du Sud dans l'incendie d'un bar à «karaoké».

Finlande: étrange partie de basketball dans un institut Des rats à un contre un



Vantaa en Finlande

Jane contre Francine, Charles contre Conrad. Un institut de recherche organise chaque jour des parties de basketball pour le moins insolites entre des rats. La récompense: une petite gâterie comestible par panier inscrit. (Keystone-Lehtikuva)

Taiwan

Pugilat au Parlement

Les députés du Parlement taiwanais ont échangé des coups et des injures hier lors de la reprise des débats après les élections législatives de samedi.

La colère des députés a éclaté à l'occasion d'un débat sur la réfection des résidences des anciens combattants.

La télévision a diffusé des images où l'on voyait un député briser le micro de la tribune. Un autre a poigné le maillot du président de l'assemblée pour en asséner des coups sur ses rivaux. (ats, reuter)

Kiev en Ukraine

Des poux à la poste

Les sans-abri ne sont pas les seuls à avoir élu domicile à la poste centrale de Kiev. Ils ont apporté avec eux une multitude de poux et de puces qui ont infesté toute la salle principale.

Du coup, tous les sièges de ce bureau de poste ont été retirés. «Il était devenu trop dangereux de s'asseoir sur les chaises», a expliqué Tatiana Romodan, une des administratrices de la poste.

«Parfois, les sans-abri allaient même jusqu'à uriner dessus. Mieux valait retirer les sièges totalement plutôt que d'infester nos clients de poux et de puces.» (ap)

Froid à Moscou

Ivresse meurtrière

Plus de 160 personnes, toutes en état d'ivresse, sont mortes de froid depuis le début de l'hiver russe à Moscou, rapporte mardi l'agence Itar-Tass. Les températures sont tombées jusqu'à -20 degrés, précise l'agence.

Selon Tass, vingt personnes sont mortes de froid ces cinq derniers jours, depuis que le mercure a fortement chuté dans la capitale russe, après une brève période de redoux. L'agence russe ajoute que certaines personnes se sont effondrées en pleine rue ou dans les gares. «Toutes les victimes mortes gelées étaient en état d'ivresse», indique l'agence. (ats, reuter)

Sanglante prise d'otages en Russie

Trois enfants tués

Une prise d'otages dans une école maternelle a connu hier une issue dramatique à Vladikavkaz (Russie, Caucase du Nord). Trois enfants ont été tués et sept personnes blessées par un homme armé de deux grenades, a rapporté l'agence Interfax.

Les grenades ont explosé pour des raisons encore inconnues. Le preneur d'otages, un habitant de Vladikavkaz (Ossétie du Nord), a été grièvement blessé et arrêté. Trois enfants sont morts. Trois autres ont été blessés, ainsi que deux institutrices et un policier.

L'homme est entré dans l'école maternelle se saisissant d'un groupe d'enfants âgés de cinq à six ans. Il a exigé qu'on lui porte un talkie-walkie et a

demandé une rançon dont on ignore le montant, a indiqué l'agence. Les grenades ont explosé avant l'expiration de l'ultimatum fixé par le preneur d'otages pour le versement de la rançon, sans qu'on sache encore pourquoi.

Une précédente prise d'otages dans une école russe avait tenu la Russie en haleine pendant plusieurs jours en décembre 1993. Quatre hommes armés avaient retenu, pendant 4 jours, une quinzaine d'adolescents et leur institutrice à Rostov-sur-le-Don (sud de la Russie), exigeant une rançon de 10 millions de dollars (11,4 millions de francs). Tous les otages avaient été libérés sains et saufs, au compte-gouttes. Les quatre ravisseurs avaient été arrêtés. (ats, afp)

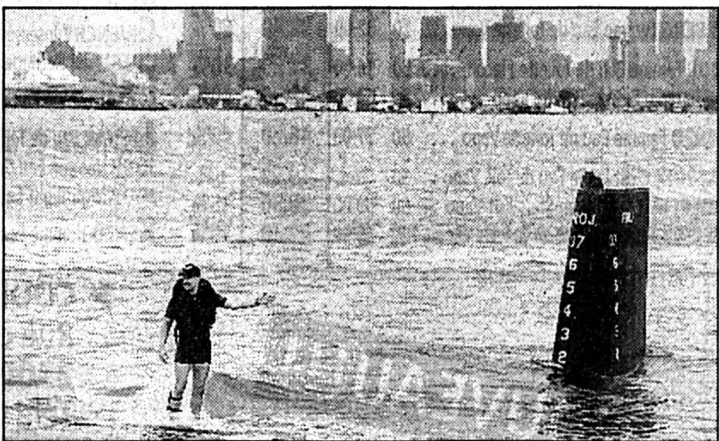
Grâce au télescope spatial Hubble

Trou noir détecté

L'existence d'un deuxième trou noir a été confirmée par une équipe d'astronomes grâce aux observations du télescope spatial Hubble. Les scientifiques ont pu mesurer la vitesse des gaz gravitant autour du trou noir et ainsi en déduire sa masse. Celle-

ci est estimée à 1,2 milliard de fois celle du soleil. Cette masse extrêmement compacte, disposant d'une puissance d'attraction gigantesque, a été localisée à environ 100 millions d'années lumière de la constellation de la Vierge. (ats, afp)

Surf sur le sous-marin



Melbourne en Australie

Qui a besoin d'un surf, lorsqu'on possède un sous-marin nucléaire? Peut-être cet officier américain qui donne des indications pour la mise à quai du bâtiment.

(Keystone-AP)

**CE
SOIR**

GRAND MATCH AU LOTO

à 20 heures précises - Salle de l'Ancien Stand - Organisé par l'ASSOCIATION DES PÊCHEURS LA GAULE - Admis dès 16 ans
132-779692

JEEP GRAND CHEROKEE LIMITED V8

**No Limit,
sauf pour le prix.**



Elle a été élue meilleur véhicule de sa catégorie. Cela n'a rien de surprenant, vu son équipement : moteur 5,2 l, V8 (155 kW/211 CV), transmission intégrale Quadra-Trac, boîte automatique à 4 rapports, tempomat, ABS, airbag, climatisation automatique, sièges en cuir, verrouillage central par télécommande, radio/lecteur stéréo, et plus encore. Son prix de Fr. 58 300.- (TVA incluse) la rend tout simplement irrésistible.



**Auto-Centre
Emil Frey SA**

66, rue Fritz Courvoisier - 2300 La Chaux-de-Fonds - 039/ 27 97 77



DIVERS



Vues de la Suisse ou d'animaux en couleur

**Nos magnifiques
calendriers**

1996

En vente à la réception de L'Impartial:
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
Rue du Pont 8
2400 Le Locle
ou verser le montant + Fr. 4.50 pour les frais d'expédition (fourre cartonnée) au Journal L'Impartial, CCP 23-325-4 (pas d'envoi contre remboursement)

Fr. 8.50

le calendrier, TVA 6,5% incluse

EUR PARFUMS

La Parfumerie Discount!

►► Super-Action Noël: de 30% à 75% plus avantageux! ◀◀

DAMES			HOMMES			SOINS					
ml/g	* Prix comparé env.	Prix net	Rabais env.	ml/g	* Prix comparé env.	Prix net	Rabais env.	ml/g	* Prix comparé env.	Prix net	Rabais env.
ADIDAS Woman Eau de Toilette Vapo ... 50	35.00	17.50	50%	MONTANA Femme Eau de Toilette Vapo ... 50	72.00	46.80	35%	LACOSTE Eau de Toilette Vapo ... 50	47.00	28.20	40%
AIGNER Explosive Eau de Toilette Vapo ... 50	96.00	48.00	50%	MOSCHINO Donna Eau de Toilette Vapo ... 45	76.00	35.00	50%	LAGERFELD Photo Eau de Toilette Vapo ... 125	84.00	49.90	40%
ARDEN Sunflowers Eau de Toilette Vapo ... 50	45.00	27.00	40%	RABANNE XS Femme EdT Vapo NOUVEAU ... 50	76.00	49.00	30%	LAROCHE Drakkar Noir Eau de Toil. Vapo ... 100	72.00	43.20	40%
BIAGIOTTI Laura Eau de Toilette Vapo ... 50	84.00	49.20	40%	RICCI L'Air du Temps Eau de Toilette Vapo ... 50	64.00	38.40	40%	MOSCHINO Uomo Eau de Toilette Vapo ... 50	66.00	24.00	60%
ARMANI Giò Eau de Parfum Vapo ... 50	82.00	49.20	40%	ROCHAS Tocade Eau de Toilette Vapo ... 50	67.00	39.90	40%	PICASSO Minotaure Eau de Toilette Vapo ... 75	65.00	39.00	40%
ARMANI Femme Eau de Toilette Vapo ... 50	86.00	59.90	30%	SAINT LAURENT Opium EdT Vapo ... 50	92.00	55.20	40%	RABANNE XS Homme Eau de Toil. Vapo ... 100	75.00	45.00	40%
AZZARO Oh La La Eau de Parfum Vapo ... 50	89.00	48.90	45%	SAINT LAURENT Paris Eau de Toil. Vapo ... 75	85.00	59.50	30%	SAINT LAURENT Opium Homme EdT NOUVEAU ... 50	*	48.90	net
BALenciAGA Talisman EdP Vapo NOUVEAU ... 50	73.00	36.50	50%	SHARIF OMAR Femme EdT Vapo NOUVEAU ... 90	29.00	19.70	75%	SAINT LAURENT Kourou EdT Vapo ... 100	83.00	49.80	40%
BALMAIN Ivoire Eau de Toilette Vapo ... 50	76.00	28.00	60%	VERSACE Red Jeans Eau de Toilette Vapo ... 75	45.00	27.00	40%	TRUSSARDI Uomo Eau de Toilette Vapo ... 50	68.00	34.00	50%
BIAGIOTTI Lyra Eau de Toilette Vapo ... 50	84.00	58.80	30%	WATT In Pink Eau de Toilette Vapo ... 100	net	19.90	net	VERSACE Blue Jeans Eau de Toil. Vapo ... 75	45.00	27.00	40%
BIAGIOTTI Venezia Eau de Toilette Vapo ... 50	79.00	47.40	40%					WATT In Blue Eau de Toilette Vapo ... 100	net	19.90	net
BIAGIOTTI Roma Eau de Toilette Vapo ... 50	75.00	45.00	40%	HOMMES							
BOUCHERON Femme Eau de Parf. Vapo ... 50	99.00	69.30	30%	ADIDAS Adventure Eau de Toilette Vapo ... 100	52.00	26.00	50%	SOINS			
CACHAREL Loulou Eau de Parfum Vapo ... 50	66.00	39.60	40%	AIGNER Statement Eau de Toilette Vapo ... 50	59.00	29.50	50%	ARDEN			
CARDIN Rose Eau de Toilette Vapo ... 50	48.00	24.00	50%	ARMANI pour Homme Eau de Toilette Vapo ... 50	61.00	36.60	40%	Ceramide Capsules Visage ... 28	105.00	73.50	30%
CARTIER Must II EdP Vapo Voyage NOUVEAU ... 50	96.00	54.00	40%	AZZARO Homme Eau de Toilette Vapo ... 100	72.00	43.20	40%	Ceramide Yeux ... 10	72.00	49.90	30%
CHANEL Coco Eau de Toilette Vapo ... 50	78.00	54.60	30%	AZZARO Homme After Shave Flacon ... 125	79.00	29.70	40%	Visible Difference ... 70	92.00	64.40	30%
DALI Dalissime Eau de Toilette Vapo ... 50	66.00	36.00	40%	BIAGIOTTI Roma Uomo Eau de Toil. Vapo ... 125	89.00	57.80	35%	CLARINS			
DALI Laguna Eau de Toilette Vapo ... 50	35.00	38.50	30%	BOSS Hugo Eau de Toilette Vapo NOUVEAU ... 100	*	49.90	net	Crème Douceur Jour ... 50	48.00	33.60	30%
DELON Lyra Eau de Toilette Vapo ... 50	85.00	26.00	60%	BOSS Elements Eau de Toilette Vapo ... 50	59.00	38.30	35%	Crème Douceur Nuit ... 50	63.00	44.10	30%
DIOR Dolce Vita Eau de Toilette Vapo NOUVEAU ... 50	*	69.90	net	BOSS No 1 Eau de Toilette Vapo ... 50	59.00	29.50	50%	Lait "Corps Soyeux" ... 200	41.00	28.70	30%
DIOR Dune Eau de Toilette Vapo ... 50	79.00	47.40	40%	CERRUTI 1881 Homme Eau de Toil. Vapo ... 100	72.00	46.80	35%	Jeunesse des Mains ... 100	22.00	15.40	30%
DIOR Tendre Poison Eau de Toilette Vapo ... 50	79.00	47.40	40%	CERRUTI Homme Eau de Toilette Vapo ... 100	66.00	29.70	55%	Dior			
DOLCE & GABBANA Eau de Toil. Vapo ... 50	86.00	48.00	40%	CHEVIGNON Eau de Toilette Vapo ... 100	76.00	35.00	50%	Capture ... 50	114.00	79.80	30%
ESCADA Acte 2 Eau de Parf. Vapo NOUVEAU ... 50	*	59.90	net	COUTURIER 12 Eau de Toilette Vapo ... 100	66.00	15.00	75%	Capture Mains ... 75	65.00	45.50	30%
FENDI Asja Eau de Toilette Vapo ... 40	66.00	39.60	40%	DELON Samurai Eau de Toilette Vapo ... 50	79.00	29.40	40%	Icone Principe Régulateur Sécheresse Cutanée ... 30	67.00	46.90	30%
FERRE by Ferre Eau de Toilette Vapo ... 50	89.00	35.60	60%	DELON Homme Eau de Toilette Vapo ... 125	78.00	19.20	60%	JUVENA			
GIORGIO of B.H. Wings Eau de Toil. Vapo ... 50	86.00	48.00	40%	DIOR Fahrenheit Eau de Toilette Vapo ... 100	95.00	57.00	40%	Swiss Original Good Morn. Clean. Milk Tonic ... 200	24.00	16.50	30%
GIORGIO of B.H. Woman Eau de Toil. Vapo ... 50	86.00	48.00	40%	FACONNABLE Eau de Toilette Vapo ... 50	58.00	29.00	50%	Swiss Original Take Care Light Cream ... 30	45.00	29.50	30%
GIVENCHY Amarige Eau de Toilette Vapo ... 50	73.00	43.80	40%	FERRE Uomo Eau de Toilette Vapo ... 75	63.00	25.20	60%	Swiss Original Wellness Essence ... 15	45.00	29.50	30%
GUCCI No 3 Eau de Toilette Vapo ... 60	86.00	43.00	50%	GIVENCHY Insensé Ultramarine EdT Vapo ... 100	69.00	48.30	30%	MARBERT			
GUERLAIN Samsara Eau de Toilette Vapo ... 50	79.00	47.40	40%	GUERLAIN Heritage Eau de Toilette Vapo ... 100	84.00	58.80	30%	Profutura Cream ... 50	106.00	60.00	40%
ICEBERG Femme Eau de Toilette Vapo ... 50	82.00	32.80	60%	ICEBERG Men Eau de Toilette Vapo ... 50	69.00	27.60	60%	Profutura Eye Cream ... 15	53.00	29.90	40%
JOOP Femme Eau de Toilette Flacon ... 50	54.00	37.80	30%	JAGUAR Eau de Toilette Vapo ... 125	88.00	35.20	60%	EUROPAPARFUMS par correspondance: Commandez le nouveau catalogue aux numéros suivants: Tél. 022/349 84 27 et 61			
JOOP Berlin Eau de Toilette Vapo ... 50	69.00	48.30	30%	JOOP Homme Eau de Toilette Flacon ... 75	54.00	37.80	30%				
KENZO Femme Eau de Toilette Vapo ... 50	77.00	46.20	40%	JOOP Nightflight Eau de Toilette Vapo ... 125	89.00	62.30	30%				
LACROIX C'est la Vie Eau de Toil. Vapo ... 50	net	19.90	net	KENZO Homme Eau de Toilette Vapo ... 100	78.00	46.80	40%				
LAGERFELD Sun Moon Stars EdT Vapo ... 50	59.00	38.30	35%								
LAPIDUS Fantasma Eau de Toilette Vapo ... 100	99.00	29.70	70%								

DEMANDES D'EMPLOI

TRADUCTEUR

spécialisé dans le domaine juridique exécute des travaux de traduction d'allemand en français (contrats, politique associative, commentaires, etc.). Livraison sur papier et sur disquette. ☎ 066/66 21 95. 165-735010

AMITIE-MARIAGE

Gentil jeune homme

25 ans, cherche amie pour rompre solitude, plus si entente. ☎ 039/41 30 76

DIVERS



MODEL DE TRAIN envoi directement de l'Allemagne demandez la liste de prix - Spielwaren Lauterwasser - D-78224 Singen, Ekkehardstr.30 - Fax 0049-77 31/6 89 26 230-29572

ACCORDÉONS

Toutes marques, neufs et occasions Location dès Fr. 32.- Rodolphe SCHORI, importateur LEMANIA Magasin + atelier de réparation Industrie 34 - 1030 BUSSIGNY Tél. 021 701 17 17 (Fermé le lundi) 22-273821/TROC

AFFAIRES A FAIRE

LES PLUS BEAUX SALONS A PRIX D'USINE ! INOÛI ! A.I.A. INFOSALONS S.à r.l. 021 732 20 61 & 037 64 33 64 17-176223

A vendre

BOIS DE CHEMINÉE

sec, scié, bûché Livraison à domicile Franz Schmutz, Sonvilier ☎ 039/41 39 66. Natel 077/37 51 40 132-778346

AUTOS - MOTOS - VELOS

A vendre **AUTO FORD ESCORT 1,6** Année 1982, en parfait état de marche, expertisée le 7.11.1995, 78 600 km. ☎ 039/26 49 65 de 10 à 12 heures et de 16 h 30 à 18 h 30. 132-779771

L'annonce, reflet vivant du marché

FINANCE

SOS DETTES aide efficace GESTIFIN sa MÉZIÈRES 021 903 24 45 22-264658

Police-secours: 117

NOUVEAU!!!

► COOP Super Centre Ville
Rue de la Serre 37-43
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél.: 039/20 92 92

DISCOUNT

OUVERTURE NOVEMBRE 95

* Les prix comparés sont basés sur les prix usuels pratiqués en novembre 1995 par les commerces spécialisés et les grands magasins de la région (à l'exclusion des réductions spéciales et des offres discount). Pas de Super-Action Noël

pour les nouveautés Dolce Vita (Dior), Opium Homme (YSL), Hugo (Boss), Acte 2 (Escada). ** Prix de vente recommandés par les fabricants et pratiqués par la plupart des points de vente pour les produits concernés.

Hockey sur glace - LNB: huitième succès consécutif du HCC

La tête ailleurs

● LA CHAUX-DE-FONDS - BIENNE 7-4 (1-1 4-0 2-3)

Tout en évoluant sur un patin, le HCC a poursuivi sa série victorieuse, signant face à Bienne sa huitième victoire consécutive. Une victoire à l'arrière-goût de bouchon, tant il est vrai que les gens des Mélèzes n'ont de loin pas évolué sur le registre qui était le leur depuis quelques semaines. Sans doute avaient-ils déjà la tête ailleurs, comprenez au Neudorf, là où ils disputeront demain un match dit au sommet face à Grasshopper. Une absence qui n'a pas porté à conséquence face à des Biennois qui ont très vite paru résignés à leur triste sort.



Albert Malgin - Laurent Stehlin

Trois buts et un assist pour le Chaux-de-Fonnier.

(Impar-Galley)

Par Jean-François BERDAT

Encore une chance pour Angehrn - Le Suisse Stefan Angehrn (31 ans), dixième, respectivement onzième mondial dans trois fédérations mondiales, aura une nouvelle chance théorique d'affronter l'Américain Virgil Hill, tenant du titre mondial (version WBA) des mi-lourds au mois de février (le 4 ou le 25). (si)

AUTRES PATINOIRES

● GRASSHOPPER - HERISAU 3-1 (1-0 2-0 0-1)

Neudorf: 487 spectateurs. Arbitre: M. Simic. Buts: 10e Hagmann (Nieminen, Paterlini) 1-0. 28e Schlagenhaut (Nieminen, à 4 contre 5) 2-0. 39e Furrer (Studer) 3-0. 44e Guay (Krapf) 3-1. Pénalités: 7 x 2' contre Grasshopper, 7 x 2' plus 10' et pénalité disciplinaire de match (Seeholzer) contre Herisau.

● THURGOVIE - LANGNAU 4-2 (1-1 1-1 2-0)

Güttingersreuti: 2487 spectateurs. Arbitre: M. Eichmann. Buts: 5e Lambert (Glowa, Stoller, à 5 contre 4) 1-0. 6e Posma (Laczko) 1-1. 26e Othman (Schrepper) 2-1. 27e M. Hirschi (Badertscher, Stoller) 2-2. 51e Posma (Schrepper, à 5 contre 4) 3-2. 56e Daoust (Posma, à 5 contre 4) 4-2. Pénalités: 4 x 2' plus 2 x 10' (Martin) contre Thurgovie, 7 x 2' contre Langnau. Note: Hugenthobler remplace Martin dans les buts pour Thurgovie (47e).

● OLTEN - MARTIGNY-VALAIS 4-3 (0-1 3-0 1-2)

Kleinholz: 998 spectateurs. Arbitre: M. Bertolotti. Buts: 7e Fedulov (Rosol, Bonito) 0-1. 22e Siegwart (Stucki) 1-1. 23e Aebi (Keller, von Rohr) 2-1. 25e Gasser (Studer) 3-1. 42e Andenmatten (Neukom) 3-2. 46e Von Rohr (Aebi) 4-2. 60e Rosol (penalty, à 4 contre 5) 4-3. Pénalités: 3 x 2' contre Olten, 5 x 2' contre Martigny-Valais. Note: tir sur le poteau de Silietti (32e).

CLASSEMENT

1. Grasshop	22	17	2	3	104	54	36
2. Chx-Fds	21	14	4	3	89	55	32
3. Thurgovie	21	14	2	5	83	53	30
4. Langnau	21	12	1	8	82	65	25
5. Herisau	21	9	3	9	74	64	21
6. Martigny	21	8	4	9	75	89	20
7. Bienne	21	6	2	13	77	104	14
8. Olten	21	4	5	12	58	93	13
9. Servette	20	4	2	14	50	72	10
10. Coire	21	4	1	16	66	109	9

PROCHAINES JOURNÉES

Judi 7 décembre. Match en retard. 20h : Coire - GE-Servette. Grasshopper - La Chaux-de-Fonds (match avancé). Samedi 9 décembre. 17 h 30: Herisau - Coire. 18 h: Martigny-Valais - La Chaux-de-Fonds. 20 h: Bienne - Thurgovie. GE Servette - Olten. Langnau - Grasshopper.

BRÈVE

Bobsleigh
Chutes suisses
Les bobs des Suisses Marcel Rohner et Dominik Scherrer ont été victimes d'une chute lors de l'entraînement en vue de l'épreuve Coupe du Monde de bob à deux de samedi, à Königssee, en Allemagne. Les deux bobs helvétiques se sont retournés dans la partie inférieure de la piste.

Quand bien même le HCC a poursuivi sa progression comptable, les habitués des Mélèzes n'auront pas quitté leur «stamm» favori dans le même état d'esprit que lors de leurs sorties précédentes. Pour tout dire, il y a quelque temps déjà que l'on ne s'était pas ennuyé de la sorte alors que Leimgruber et ses potes étaient à l'affiche. «Il faut être deux pour présenter un bon spectacle, plaidera Riccardo Fuhrer. Or, j'ai la très nette

impression que les Biennois n'ont rien fait pour réhausser un tant soit peu le niveau des débats.»

Une manière comme une autre de voler au secours d'une équipe qui, inconsciemment sans doute, pensait déjà à l'échéance de demain soir à Zurich.

INTENABLE STEHLIN

Au terme d'un round d'observation longuet et laborieux, la ten-

Mélèzes: 2100 spectateurs.

Arbitres: MM. Otter, Eichmann et D'Ambrogio.

Buts: 9e G. Dubois (Kohler) 1-0. 17e Riesen (Grogg) 1-1. 26e Stehlin (Shirajev, Bozon) 2-1. 31e Stehlin (Oppliger) 3-1. 39e Kohler (Pont) 4-1. 40e Stehlin (Shirajev) 5-1. 51e Müller 5-2. 51e Bozon 6-2. 52e Schümperli 6-3. 54e Bozon (G. Dubois, Stehlin) 7-3. 55e Schümperli (Kvartalnov, Tschumi) 7-4.

Pénalités: 1 x 2' contre chaque équipe.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg (52e Meyer); Shirajev, Bourquin; Ott, Reber; D. Dubois,

Murisier; Bozon, Oppliger, Stehlin; Kohler, Pont, G. Dubois; Chappot, Elsener, Leimgruber; Bizzozero.

Bienne: Wahl; Cattaruzza, Schmid; Schneider, Ghillioni; Pfofi, Tschumi; S. Dick; Malgin, M. Dick, Kvartalnov; Grogg, Riesen, Schümperli; Müller, Burillo, Aeschlimann. Notes: les deux équipes au complet. Touché dans un contact, Oppliger ne réapparaît plus dès le 36e minute. Une minute de silence est observée à la mémoire de M. Emile Ducommun, décédé samedi dernier lors du match HCC - Langnau.

Le HCC a rempli son contrat. Sans plus Et maintenant, Grasshopper!

Les Chaux-de-Fonniers ont gagné, pas forcément avec la manière, mais ils ont gagné. Et c'est bien là l'essentiel. Héros d'un soir, Laurent Stehlin - trois buts, un assist - ne faisait pas la fine bouche: «On a mis du temps à entrer dans la partie, un peu comme ce fut le cas à Langnau. Et n'oublions pas que pour faire un bon match, il faut qu'il y ait deux équipes sur la glace...»

Côté biennois, on admettait bien évidemment la supériorité du vainqueur. «On a dormi au deuxième tiers et ça s'arrête là» signalait Frank Aeschlimann. «C'est peut-être malheureux à dire, soufflait Christophe Wahl, mais pour escompter signer un résultat positif contre cette équipe, il faut casser le jeu. Comme savent le faire certaines équipes suisses alémaniques.»

OPPLIGER BLESSÉ

La soirée a connu une fausse note. Juste avant la fin de la période intermédiaire, Patrick Oppliger, blessé, a été contraint de quitter ses camarades. Il a bien tenté de revenir au début du troisième tiers, mais «Patou» n'a pas voulu prendre le moindre risque. «C'est un muscle au-dessus de la hanche droite qui est touché, dé-voilàit-il. Il y a eu tout d'abord un choc avec Gilles Dubois. Puis, sur un engagement, j'ai effectué un faux mouvement. Je ne vais pas m'entraîner mercredi, ni jeudi. Je vais aller chez le physio. Je peux marcher, sans plus. A l'heure actuelle, je ne sais pas si je pourrai tenir ma place contre Grasshopper.» Touchons du bois. G.S.

sion gagna tout de même les Mélèzes. Le match était «âgé» de quelque sept minutes lorsque, coup sur coup, Bourquin et Oppliger visèrent le poteau de Wahl. On en était encore à se dire qu'en fonction de la loi des séries, le HCC pourrait bien éprouver quelques difficultés à se débarrasser de cet adversaire pourtant modeste, lorsque G. Dubois et Kohler, deux ex-Biennois, associèrent leurs efforts pour concocter une ouverture du score qui ne modifia pas fondamentalement les données. Bien que parvinrent en effet pas à trouver la «bonne formule». Et ce qui devait arriver survint lorsque Riesen surprit Schnegg pour rétablir la parité.

Sans doute vexés de ne pas avoir pu prendre leurs distances plus tôt, les protégés de Riccardo Fuhrer enclenchèrent la vitesse supérieure dès la reprise. Et le résultat ne se fit pas attendre, Stehlin redonnant l'avantage à ses couleurs au terme d'une brillante triangulation. Dès cet instant, les Biennois baissèrent étonnamment les bras. «Le problème, c'est que mes joueurs ne sont pas assez forts mentalement pour réagir. Dès l'instant

où nous sommes menés au score, ils baissent la tête» se lamentait Lucien Ramseyer.

Comme de bien entendu, les gens du lieu ne se firent pas faute de tirer profit de ces circonstances. Intenable, Stehlin trouvait par deux fois l'ouverture, imité par un Kohler tout soudain retrouvé. Dès lors, la cause était entendue. Un peu comme s'ils se sentaient redevables envers le public - pas trop nombreux, on se demande bien pourquoi... -, les acteurs s'arrangèrent pour faire monter la tension lors de l'ultime période, inscrivant cinq buts en l'espace de quatre minutes, cette séance de ping-pong ne suffisant toutefois pas à donner à ce derby des allures de fête. «Mes joueurs ont

démisionné lors de la période intermédiaire, reprenait Lucien Ramseyer. C'est regrettable, car j'estime qu'ils auraient pu rester dans le match. En fait, l'histoire ne fait que se répéter pour nous. Cela étant, en l'état actuel des choses, nous ne pouvions pas prétendre à mieux face à un tel adversaire.»

UNE AUTRE MOTIVATION

Sans avoir eu à forcer son talent, le HCC a donc préparé de la meilleure manière son déplacement de demain à Zurich. «Je suis satisfait du déroulement de la soirée, insistait Riccardo Fuhrer. Bien sûr, l'équipe n'était pas vraiment dans le coup lors de la première période. Par la suite, elle a tout de même su exploiter ce qui était exploitable. Au vu des occasions que nous nous sommes créées, force est d'admettre que le score aurait pu être plus net.»

On ne tiendra bien évidemment pas rigueur aux gens des Mélèzes d'avoir «calculé» leur coup. L'essentiel était en effet d'engranger deux points supplémentaires. Au passage, on soulignera tout de même que les ex-Biennois ont pris une part prépondérante à cette victoire, inscrivant cinq des sept buts. Une fois encore Stehlin s'est réservé la part du lion, signant à lui seul trois buts. Le net regain de forme de G. Dubois et de Kohler apparaît par ailleurs comme un gage en vue du choc de demain face à Grasshopper. «Face au leader, la motivation sera tout autre, espérait Riccardo Fuhrer. Ce sera en effet «le» match de la semaine.»

Une semaine que les Chaux-de-Fonniers ont entamée victorieusement, ce qui leur vaudra d'aller titiller les Zurichois. L'esprit serein. Ils n'en seront sans doute que plus redoutables car, demain, ils auront, c'est sûr, la tête au Neudorf. J.-F. B.

En car avec le Fan's-Club

Le Fan's-Club du HCC organise un déplacement en car à Zurich, le jeudi 7 décembre.

Prix du déplacement: 34 francs pour les membres, 36 francs pour les non-membres, sans entrée. Le départ est fixé à 17 heures à la patinoire des Mèlèzes. Inscriptions au No téléphone: 038/45 11 61 jusqu'à mercredi 6 décembre à 18 heures. Des billets d'entrée gratuits seront tirés au sort dans le car. (Imp)

LNB 1995/96		Bienne	Coire	GE Servette	Grasshopper	Herisau	Langnau	Martigny	Olten	Thurgovie
A l'extérieur ►	HCC									
▼ A domicile	HCC									
HCC		8-2	4-1	4-3	5-4	4-4	3-4	6-1	6-1	6-2
Bienne	4-4		7-2	7-3	1-5	2-4	3-6	5-3	6-1	2-5
Coire	2-4	1-3		6-2	5-4	1-7	4-5	5-5	8-3	3-5
GE Servette	1-3	5-3	5-1		2-4	8-4	4-1	1-2	2-2	0-2
Grasshopper	6-2	6-5	5-2	3-3		4-2	5-3	7-1	8-1	1-4
Herisau	3-0	3-4	7-3	4-3	0-2		1-4	11-1	2-2	4-1
Langnau	3-7	7-3	6-1	7-2	1-3	2-1		1-3	2-1	3-1
Martigny	3-3	8-5	9-6	5-2	3-4	4-4	4-3		4-4	1-3
Olten	0-3	5-4	5-4	3-0	5-5	6-7	4-5	1-7		5-6
Thurgovie	1-1	8-0	6-4	2-1	1-6	6-1	3-3	8-1	6-2	

Hockey sur glace - Première ligue: Fleurier gagne à Neuchâtel

Opportunisme payant

● NEUCHÂTEL YS - FLEURIER 3-6 (0-1 1-3 2-2)

Michel Lussier est content: ses gars ont remporté le derby et n'ont rien volé. Non seulement les Fleurisans ont su concrétiser leurs occasions - contrairement à leurs adversaires... -, mais ils ont de plus bénéficié de certains cadeaux bien fébrile tout en pouvant s'appuyer sur un Stéphane Aeby en grande forme.

S'ils menaient d'une longueur au terme du premier tiers, les Vallonniers le devaient à Bobillier, dont le tir de la ligne bleue trompa Jaquet, mais également à leur portier Aeby, qui se chargea avec brio d'annihiler les offensives des «orange et noir». Et le statisticien de noter, entre la 13e et la 20e minute, pas moins de cinq interventions salvatrices.

RESSORT CASSÉ

Neuchâtel YS bénéficia alors d'une double pénalité infligée à Bâtscher (19e). L'occasion paraissait belle. Mais c'est au contraire Fleurier qui prit le large une fois revenu à cinq, Braillard, par deux fois, logeant le puck au bon endroit. La cause paraissait entendue.

La troupe du Littoral tenta bien de réagir, et il faut bien reconnaître qu'elle domina les débats dans la seconde partie de la rencontre. Mais maladroites et

fébrilité ne purent compenser la virilité des Vallonniers.

Lorsque Stehlin et ses compères créèrent vraiment le danger devant la cage adverse, Aeby démontra qu'il était bien le maître de sa zone. Dans un ultime sursaut, Neuchâtel YS revint pourtant à une longueur, avant de craquer et de subir deux pénalités mineures. Le ressort était cassé, et Fleurier pouvait parachever son succès.

MATTHEY INCREDULE

Au terme de la rencontre, Michel Lussier ne cachait pas sa satisfaction: «Pour nous il était impératif d'avoir au moins un point. On en a deux, grâce surtout à notre grand opportunisme et à notre gardien, qui nous a bien aidés. Ces deux points valent presque le billet pour les play-off. Quant à notre adversaire, j'ai apprécié sa combativité.»

Deux vestiaires plus loin, Jean-Blaise Matthey ne comprenait pas: «On a dominé les deux tiers du match... mais on n'est pas arrivé à marquer. Lors du deuxième tiers, Fleurier a tiré cinq fois dans le cadre des buts et a marqué à trois reprises, alors que nous, nous avons tiré dix fois et n'avons marqué qu'une fois. De plus, nos adversaires nous ont fait payer très cher nos erreurs. Le premier tour est bouclé et nous sommes à peu près sûr maintenant d'être dans le tour contre la relégation. Il faudra vraiment éviter les deux dernières places.»

Pour ceux du Littoral, c'est presque un avenir qui est maintenant en jeu! (jcc)



Braillard - Bourquard

Le duel des deux Sébastien a nettement tourné à l'avantage du Fleurisan, qui a inscrit trois buts.

Patinoires du Littoral: 500 spectateurs.

Arbitres: MM. Peter, Turian et Lecours.

Buts: 10e Bobillier (Hamel) 0-1. 22e Braillard (Chappuis, Fleurier, à 4 contre 5) 0-2. 24e Braillard 0-3. 32e L. Moser (Stehlin) 1-3. 40e Neininger (Hamel) 1-4. 43e Leuenberger 2-4. 53e Caporosso (Stehlin) 3-4. 55e Braillard (Dubois, Vuillemin; Ja-

lem) 3-5. 58e Neininger (Hamel) 3-6.

Pénalités: 6 x 2' contre chaque équipe.

Neuchâtel YS: Jaquet (41e Matthey); Gilomen, L. Moser; D. Moser, Lorenz; Favre; Leuenberger, Stehlin, Caporosso; Niederhauser, Rohrbach, Vaucher; Endres, Willi, Bourquard.
Fleurier: S. Aeby; P. Aeby, Bobillier; Colo, Vuillemin; Ja-

quet; Jeannin, Chappuis, Dumbois; Braillard, Pluquet, Bâtscher; Matthey, Neininger, Hamel.

Notes: Neuchâtel YS sans Deszarzin ni Pahud (blessés). Fleurier sans Hummel (raisons disciplinaires) ni Bartoli (blessé). Tir contre le poteau de Niederhauser (10e) et de L. Moser (47e). But de Neuchâtel YS annulé (56e, marqué avec la main).

Prost rejoint McLaren - L'ancien pilote de Formule 1 français Alain Prost a rejoint l'écurie McLaren Mercedes comme conseiller technique au sein de son groupe de développement technique et du design. (si)

AUTRES GROUPES

Groupe 1: Bellinzona - Arosa 4-6. Moritz - Winterthur 4-4. Urdorf - Küsnacht 2-6.

Classement: 1. Bülach 12-22. 2. Dübendorf 12-19. 3. Arosa 13-18. 4. Winterthur 13-17. 5. Lucerne 12-14. 6. Küsnacht 13-14. 7. St-Moritz 13-12. 8. Uzwil 12-10. 9. Wil 12-9. 10. Brugg SG 12-7. 11. Bellinzona 13-4. 12. Urdorf 13-4.

Groupe 2: Langenthal - Soleure-Zuchwil 4-3. Aarau - Bâle-Petit-Huningue 2-5.

Classement: 1. Bâle-Petit-Huningue 13-22. 2. Lyss 12-18. 3. Soleure-Zuchwil 13-16. 4. Berthoud 12-15. 5. Wiki-Münsingen 12-14. 6. Wetzikon 12-14. 7. Langenthal 13-14. 8. Signau 12-11. 9. Untereisen-Interlaken 12-9. 10. Thoune 12-7. 11. Aarau 13-6. 12. Worb 12-2. (si)

BRÈVES

Football

Scoglio pour Sonetti

Nedo Sonetti, l'entraîneur de Torino, n'a pas survécu à la large défaite (0-5) enregistrée par son équipe dimanche contre le rival local, la Juventus. Le Toscan sera remplacé par Franco Scoglio, ex-coach de Messine, Genoa, Udinese et Bologna.

Tulio avec le Brésil

L'ancien attaquant du FC Sion et actuel leader du classement des buteurs du championnat du Brésil avec Botafogo, Tulio, figure dans la sélection brésilienne qui doit affronter en match amical la Colombie, le 20 décembre à Manaus.

Hockey sur glace

Montréal: Roy éjecté

L'impensable est arrivé: le Canadien de Montréal, le club le plus titré en Amérique du nord, s'est séparé avec fracas de son gardien vedette Patrick Roy, au moment où l'équipe, qui s'est dotée d'un nouvel entraîneur, enregistre des revers inquiétants. Le divorce a été prononcé dimanche.

Cyclisme

Pas de changement

Classement mondial de l'UCI au 5 décembre 1995: 1. (1) Jalabert (Fr) 3162,40 pts. 2. (2) Rominger (S) 2386,60. 3. (3) Indurain (Esp) 2338,40. 4. (4) Museeuw (Be) 1363,80. 5. (5) Zülle (S) 1357,80. Puis les autres Suisses: 11. (11) Richard 964,45. 21. (22) Gianetti 669,40. 27. (27) Dufaux 615,60. 35. (35) Zberg 559,00. 48. (48) Järnmann 492,52. 70. (70) Imboden 347,80.

LNA

● **KLOTEN - RAPPERSWIL 3-1** (1-0 1-1 1-0)

Schluwegweg: 4821 spectateurs. Arbitre: M. Ballmann.

Buts: 17e Johansson (Bruderer) 1-0. 21e Richard (Rogenmoser) 1-1. 31e Celio (Hoffmann) 2-1. 60e (59'35") Celio 3-1.

Pénalités: 2 x 2' contre Kloten, 4 x 2' plus 1 x 10' (Bachofner) contre Rapperswil.

Kloten: Pavoni; Bruderer, Weber; M. Bayer, Kress; Schneider, Klöti; Hollenstein, Johansson, Wäger; Celio, Berglund, Rothen; Holzer, Diener, Hoffmann; Della Rossa, Diener, Plüss.

Rapperswil: C. Bayer; Roger Sigg, Bünzli; Capaul, Müller; Rutschli, Ritsch; Rogenmoser, Richard, Thiabaud; Rufener, Weber, Bachofner; Meier, Werder, Hofstetter; Camenzind, Thöny.

● **BERNE - FR GOTTÉRON 5-1** (1-0 2-1 2-0)

Allmend: 10.132 spectateurs. Arbitre: M. Cléménçon.

Buts: 1re Vrabc (Steinegger, Triulzi) 1-0. 23e Lüthi (Bertholet, Keller) 1-1. 29e Howald (Orlando) 2-1. 29e Vrabc (Triulzi, Friedli) 3-1. 41e Haapakoski (Orlando, Montandon), à 5 contre 4) 4-1. 48e Vrabc (Haapakoski, Rauch, à 4 contre 3) 5-1.

Pénalités: 5 x 2' contre Berne, 6 x 2' plus 10' (Leuenberger) contre FR Gottéron.

Berne: Tosio; Haapakoski, Steinegger; Langer, Rauch; Voisard, Sommer; Triulzi, Vrabc, Friedli; Lars Leuenberger, Orlando, Howald; Keller, Montandon, Fuchs; Müller, Léchenne, Moser.

FR Gottéron: Berger; Hofstetter, Brasey; Bobillier, Descloux; Keller,

Bertholet; Brown, Bächler, Chamolin; Aeschlimann, Rottaris, Schaller; Heim, Lüthi, Leuenberger; Daniel Meier.

Note: FR Gottéron sans Bykov (blessé).

● **Zoug - ZURICH 5-2** (1-1 1-1 3-0)

Herti: 4564 spectateurs. Arbitre: M. Moreno.

Buts: 3e Ivankovic (Zehnder, Fortier, à 5 contre 4) 0-1. 7e Yaremchuk (Müller, Steffen) 1-1. 25e McDougall (Rötheli) 2-1. 36e Fortier (Ivankovic, Micheli) 2-2. 53e Müller (A. Kunzi, Steffen) 3-2. 55e Kessler (McDougall, à 5 contre 4), pénalité différée contre Zurich) 4-2. 56e Rötheli (Yaremchuk, à 5 contre 4) 5-2.

Pénalités: 5 x 2' contre chaque équipe.

Zoug: Schöpf; Thomas Künzi, Kessler; Schalhauser, André Künzi; Mazzoleni, Fazio; Aebersold, McDougall, Rötheli; Silver, Antsin, Fischer; Steffen, Yaremchuk, Müller; Giger.

Zurich: Stecher; Princi, Steck; Ruotsalainen, Zehnder; Steiger, Hager; Brodmann, Zeiter, Vollmer; Micheli, Fortier, Ivankovic; McLaren, Jeannin, Lüber; Morger.

Note: tirs sur le poteau de Ruotsalainen (20e, 59e).

● **DAVOS - LUGANO 5-3** (2-0 2-1 1-2)

Eissporthalle: 1980 spectateurs. Arbitre: M. Hugentobler.

Buts: 7e Honegger (Hodgson, Müller, à 5 contre 3) 1-0. 14e Weber (Equilino, Hodgson) 2-0. 26e Hodgson (Balmer) 3-0. 32e Eberle (Looser) 3-1. 37e Müller (Lavallée) 4-1. 42e Von Arx (Müller, Balmer) 5-1.

45e Jenni (Aeschlimann) 5-2. 60e Jenni (Kobel, à 5 contre 4) 5-3.

Pénalités: 4 x 2' contre Davos, 6 x 2' contre Lugano.

Davos: Wieser; Equilino, Honegger; Brich, Balmer; Gazzaroli, Gianola; Roth, Weber, Hodgson; von Arx, Müller, Cramer; Schocher, Strimann, Näser; Lavallée, Rüttemann.

Lugano: Weibel; Tschumi, Schafhauser; Sjödin, Sutter; Bertaggia, Niederöst; Walder, Lebeau, Fair; Jenni, Aeschlimann, Kobel; Looser, Büttler, Eberle.

Note: tir sur le poteau de Müller (11e).

● **LAUSANNE - AMBRI-PIOTTA 0-3** (0-1 0-1 0-1)

Malley: 5122 spectateurs. Arbitre: M. Friedli.

Buts: 3e Chibirev (Kvartalnov) 0-1. 36. Kvartalnov (Chibirev, Viganò) 0-2. 55e Chibirev (Fritsche, Peter Jaks, à 5 contre 4).

Pénalités: 2 x 2' contre Lausanne, 4 x 2' contre Ambri-Piotta.

Lausanne: Andrey; Marquis, Gagnon; Simonet, Guignard; Stoffel, Wyssen; Wick; Gauch, Desjardins, Maurer; Schläpfer, Pasquini, Robert; Zehhäusern, Raymond, Monnier.

Ambri-Piotta: Pauli Jaks; Reinhart, Gianini; Brenno Celio, Riva; Sczapaniec, Guyaz; Kvartalnov, Chibirev, Fritsche; Peter Jaks, Heldner, Wittmann; N. Celio, Glanzmann, Viganò.

Note: tir sur la latte de Monnier (32e).

CLASSEMENT

1. Kloten	21	13	3	5	64	48	29
2. CP Berne	20	12	2	6	74	59	26
3. Rapperswil	21	12	2	7	84	71	26
4. Davos	21	10	3	8	88	74	23
5. Zoug	20	10	2	8	69	61	22
6. Ambri-Piotta	20	9	2	9	75	64	20
7. Zurich	20	9	1	10	67	76	19
8. Lugano	21	9	1	11	71	67	19
9. FR Gottéron	21	5	11	63	71	15	
10. Lausanne	21	3	17	43	107	7	

PROCHAINES JOURNÉES

Jeu 7 décembre. Match avancé de la 24e journée. 20 h: Zurich - Zoug. Samedi 9 décembre: Ambri-Piotta - Davos. FR Gottéron Kloten. Rapperswil - Zoug. Zurich - Lausanne. 20 h 15: Lugano - Berne.

Neuvième victoire consécutive d'Ajoie

Un véritable carton

● **YVERDON - AJOIE 1-11** (0-3 0-6 1-2)

Selon l'expression à la mode, il n'y a pas eu photo hier au soir à Yverdon, où Ajoie n'a pas rencontré le moindre problème pour signer sa neuvième victoire consécutive. Face à des Vaudois dépassés dans tous les domaines, les Jurassiens ont confirmé leurs prétentions, soignant au passage leur différence de buts.

Ceux qui avaient espéré assister à une rencontre ouverte en auront été pour leurs frais: il n'aura en effet fallu que trente-trois secondes aux Ajoulots pour ouvrir la marque, Pestrin donnant immédiatement le ton. Le capitaine ajoulot allait récidiver six minutes plus tard, réduisant les espoirs yverdonnois à néant.

La suite n'allait être qu'un long monologue jurassien, les protégés de Doug McKay prenant un malin plaisir à saler l'addition. Heureusement pour les Yverdonnois, ils décidèrent tout de même de lever le pied lors de l'ultime période, ce dont profita l'ancien Chaux-de-Fonnier Yann Cattin pour inscrire le but dit de l'honneur.

On se gardera bien évidemment de tirer trop d'enseignements après cette victoire ajoulot, les Jurassiens ayant évolué une classe au-dessus de leurs adversaires, qui apparemment par trop démunis pour espérer stopper le cours des événements...

Patinoires d'Yverdon: 700 spectateurs.

Arbitres: MM. Schweingruber, Rochat et Dormond.

Buts: 1re Pestrin (G. Vauclair, Marquis) 0-1. 7e Pestrin (Marquis) 0-2. 16e Meyer 0-3. 32e

Guyaz (Meyer) 0-4. 24e Marquis (Pestrin) 0-5. 27e Voillat 0-6. 36e Migy (Voillat, J. Vauclair) 0-7. 38e Pestrin 0-8. 39e Meyer 0-9. 54e G. Vauclair (Pestrin) 0-10. 56e Marquis (G. Vauclair, Pestrin) 0-11. 58e Cattin (Prince) 1-11.

Pénalités: 3 x 2' contre Yverdon, 5 x 2' contre Ajoie.

Yverdon: Rohrbach (56e Kucera); Cavin, Räss; Hirsbrunner, Perrier; Richardet, Gentizon; Cattin, Reichenbach, Meier; L. Barraud, Bühler, P. Barraud; Soulaïmana, Volery, Prince; Renfer.

Ajoie: Pilet (55e Queloz); Jäggi, Frey; Métroz, Bächler; Cramatte, Heusler; Pestrin, G. Vauclair, Marquis; Heinrich, Meyer, Guyaz; Migy, Voillat, J. Vauclair; Berger. (Imp)

LE POINT

CP Fribourg - Sierre	1-8
Neuchâtel - Fleurier	3-6
Saas Grund - Viège	1-2
Yverdon - Ajoie	1-11

CLASSEMENT

1. Sierre	10	9	0	1	53	24	18
2. Ajoie	11	9	0	2	65	22	18
3. Saas Grund	11	6	2	3	43	27	14
4. Viège	11	6	0	5	38	39	12
5. CP Fribourg	12	6	0	6	45	50	12
6. Villars	10	5	1	4	40	38	11
7. Fleurier	11	5	1	5	45	44	11
8. Yverdon	11	4	1	6	31	48	9
9. Moutier	10	4	0	6	35	44	8
10. Neuchâtel	11	2	2	7	35	47	6
11. Star LS	11	1	3	7	26	47	5
12. Loèche	9	2	0	7	21	47	4

PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 8 décembre. 20 h 30: HCP Fribourg - Yverdon. Samedi 9 décembre. 17 h 30: Villars - Moutier. 20 h: Loèche - Star Lausanne. Viège - Sierre. Ajoie - Fleurier. 20 h 15: Saas Grund - Neuchâtel YS.



Claudio Bayer - Roman Wäger
Le match au sommet de LNA a été âprement disputé. (Keystone-Ruckstuhl)

Football - Coupe de l'UEFA - Lyon passe à la trappe

Malgré une large domination

● LYON - NOTTINGHAM FOREST 0-0

Après avoir éliminé Auxerre au tour précédent, Nottingham Forest s'est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe UEFA en préservant à Lyon l'avantage de 1-0 acquis au match aller.

Comme les Auxerrois, les Lyonnais n'ont jamais trouvé l'ouverture dans une défense britannique hermétique. Devant le massif gardien Crossley, arrières et demis réussirent un sans faute, à l'exemple de leur élément le plus coté, l'international Pearce.

Les Lyonnais n'ont pas à rou-

gir de cet échec. Ils ne relâchèrent jamais leur pression et présentèrent quelques mouvements de classe. Le grand perdant du jour fut sans conteste le néo-international Maurice. Non seulement le buteur lyonnais manqua de précision dans ses envois à des moments décisifs mais il perdit le contrôle de ses nerfs à la 86e et il fut justement expulsé.

SPECTACLE DE QUALITÉ

L'opposition de style réserva un spectacle de qualité aux spectateurs lyonnais. Le jeu long des Anglais, axé sur les déviations aériennes de Jason Lee et les déboulés rageurs de l'international Stone, contrastait avec la recherche subtile du «une deux» des vif argent de l'attaque lyonnaise.



Pascal Olmeta

La Coupe de l'UEFA, c'est fini!

(Keystone)

A la pause, les visiteurs n'avaient rien cédé. Ils s'étaient assurés la première occasion de but par Howe (5e). Au cours des cinq dernières minutes, le gardien Crossley était mis à rude épreuve sur des actions de Maurice et de Tardon.

La seconde période n'était qu'un long monologue de l'Olympique Lyonnais maître du jeu. Les assauts répétés de l'équipe locale se brisaient sur une défense renforcée. A la 73e minute, tout Gerland croyait au but sur de Giuly repoussé par Crossley avant que la reprise de Bardone ne s'écrase dans le petit filet. A moins de cinq minutes de la fin, l'arbitre expulsait l'avant-centre lyonnais Maurice qui avait décoché un coup de coude au visage de Cooper. (si)

La FIFA maintient le tirage - La Fédération internationale de football (FIFA) a décidé de maintenir le tirage au sort des éliminatoires de la Coupe du monde de football 1998, au mardi 12 décembre au Carrousel du Louvre, à Paris. (si)

PMUR

Hier à Vincennes
Prix Goberta

Tiercé: 3 - 16 - 12.
Quarté+: 3 - 16 - 12 - 11.
Quinté+: 3 - 16 - 12 - 11 - 8.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre:
1371,60 fr
Dans un ordre différent:
235,90 fr
Quarté+ dans l'ordre:
5888,00 fr
Dans un ordre différent:
693,90 fr
Trio/Bonus (sans ordre):
41,00 fr

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre:
509.508,00 fr
Dans un ordre différent:
815,00 fr
Bonus 4: 163,00 fr
Bonus 3: 32,20 fr

Rapports pour 5 francs

2sur4: 114,00 fr

BRÈVES

Tir à l'arc

Schill deuxième

Le Chaux-de-Fonniere Ewald Schill a pris la deuxième place du concours compound vétérans international de Greifensee, avec un total de 557 points, soit 21 points de retard sur le vainqueur fribourgeois Jean-Daniel Andrey.

Fléchettes

Dans la cible

Championnat préliminaire. Groupe A: Areuse - Gris-Niou 4-2. Ascot - Bevaix 2-4. Gainsbar - Olé 0-6. Classement: 1. Olé 11-22. 2. Gris-Niou 11-17. 3. Ascot 11-11. 4. Bevaix 11-9. 5. Areuse 12-9. 6. Gainsbar 11-7. 7. Blue White 11-3. Groupe B: Bull-Dogs - Rebell 1-5. Garnet - Béroche 6-0. Shakesy Girls - Peseux 1-5. Classement: 1. Nomades 11-21. 2. Garnet 12-16. 3. Peseux 11-15. 4. Rebell 11-13. 5. Bull-Dogs 11-7. 6. Shakesy Girls 11-3. 7. Béroche 11-3.

Football

Makalalane retenu

Le demi du FC Zurich August Makalalane a été retenu dans la sélection sud-africaine pour affronter l'Allemagne en match amical.

Coupe du monde 98: record

Cent septante-trois pays - un total record - participeront aux éliminatoires de la Coupe du monde de football 1998, dont le tirage au sort aura lieu le mardi 12 décembre à Paris.

Carboni qualifie l'AS Roma sur le fil

A l'ultime minute

● AS ROMA - BRÖNDBY 3-1 (1-0)

L'AS Roma a tremblé jusqu'à l'ultime minute avant d'assurer sa qualification pour les quarts de finale de la Coupe de l'UEFA aux dépens de Bröndby.

Face à des Danois sans complexe, qui s'étaient imposés 2-1 au match aller, les Romains ont inscrit le but décisif à la 90e minute par leur capitaine Carboni. Cinq minutes plus tôt, sur leur seule occasion du match, les Danois avaient obtenu le droit de disputer les prolongations grâce au 2-1 signé Möller.

Tombeur de NE Xamax au premier tour, le club romain avait trouvé l'ouverture à la 23e minute par Totti, qui reprenait de volée un ballon repoussé par le gardien Krogh après une superbe tête de Capioli. Le 2-0 tombait à la 71e minute avec un tir en force de Balbo, lequel avait bénéficié d'un service en ordre de Thern. Le Suédois devait être moins inspiré à la 85e lorsque, involontairement, il déviait la balle pour Möller.

Même s'il fut obtenu à l'arraché, ce succès répond à une certaine logique. Quand la situa-

tion l'imposait, soit en début de rencontre et lors des cinq dernières minutes, les Romains ont imposé un pressing extraordinaire devant la cage danoise. Il y a deux mois, NE Xamax avait pu mesurer toute la force de frappe de l'AS Roma devant son public.

Stade olympique: 46.000 spectateurs.

Arbitre: M. Heynemann (All).

Buts: 23e Totti 1-0. 71e Balbo 2-0. 85e Möller 2-1. 90e Carboni 3-1. (si)

Werder Brême impuissant contre le PSV Eindhoven

Une copie blanche

● WERDER BRËME - PSV EINDHOVEN 0-0

Incapable de gagner l'une de ses dix dernières rencontres en Bundesliga, Werder Brême a échoué en Coupe de l'UEFA. Battus 1-2 au match aller à Eindhoven, les vice-champions d'Allemagne ont rendu une copie blanche et, malgré une folle débauche d'énergie, ils ont dû rendre les armes devant des Hollandais qui n'auront finalement rien volé.

Malgré la contre-performance du joyau brésilien Ronaldo, le PSV, grâce surtout au tranchant du Belge Nils et à l'abattage de Wouters, a très souvent pris l'initiative dans cette rencontre qui a failli tourner au combat de rue en raison de l'agressivité ex-

cessive du Werder. Ainsi, Eindhoven a bénéficié de trois occasions très nettes, un lob de Nils, un poteau de Cocu et un tir de Wouters.

Trop brouillons dans la première demi-heure, les Allemands ont essentiellement misé sur leur supériorité dans le jeu aérien pour forcer la décision. Mais leur meilleure chance était bien celle de la 37e minute, sur leur seule véritable action construite de la rencontre: une ouverture de Cardoso dans la profondeur pour Bode, lequel effaçait le gardien Waterreus mais voyait sa frappe repoussée avant la ligne par Valckx, revenu en catastrophe.

Dans la dernière demi-heure,

Eindhoven perdait son gardien Waterreus, qui se blessait en s'interposant sur une frappe à bout portant de Bode. Mais son remplaçant Stanley Menzo, pourtant connu pour ses bourdes avec Ajax, était irréprochable, notamment sur une tête de Beiersdorfer à la 70e.

Weserstadion: 25.000 spectateurs.

Arbitre: M. Trentalange (It).

Werder Brême: Rost; Wiedener, Baiano, Ramzy (55e Beiersdorfer), Borowka; Votava (81e Vier), Eilts, Cardoso, Bode; Basler, Neubarth.

PSV Eindhoven: Waterreus (60e Menzo); van der Weerden, Valckx, Faber, Numan; Vink (66e Hoekstra), Wouters, Jonk, Cocu; Ronaldo, Nils. (si)

Tennis - Coupe du Grand Chelem: Boris Becker tremble

9-7 au troisième set!

Comme en quart de finale du dernier Wimbledon, Boris Becker a longtemps tremblé devant Cédric Pioline lors de la première journée de la lucrative Coupe du Grand Chelem de Munich. Le récent vainqueur du Masters ne s'est imposé que 9-7 au troisième set, en claquant un vingtième ace sur la balle de match après 2 h 08' de jeu.

Impérial au premier set, Boris Becker a dû retrousser les manches pour se défendre de Cédric Pioline, admis dans le tableau après le forfait de Michael Stich. Le Français, grâce à la puissance de ses coups en fond de court, n'est pas passé loin de l'exploit.

«Cela s'est vraiment joué sur

un rien» concédait l'Allemand. A 6-6 dans le troisième set, Becker était certain de devoir jouer un tie-break. «J'ai été surpris quand l'arbitre a annoncé 15-0 après le premier point du jeu, expliquait-il. Je ne savais pas que, dans ce tournoi, il n'y avait pas de tie-break au troisième set. Je ne m'en plaindrai pas. C'est beaucoup mieux ainsi...»

MUSTER DÉPASSÉ

Demain, Becker affrontera Byron Black en quart de finale. Le Zimbabwéen a battu Thomas Muster en trois manches, 7-6 (7-3) 2-6 6-1. «On ne peut pas jouer au tennis sur cette surface. Cela va beaucoup trop vite» lâchait Thomas Muster.

Le champion de Roland-Garros s'est très vite consolé de cet échec en quittant Munich avec un chèque de 350.000 dollars, 100.000 pour sa défaite au premier tour et 250.000 de bonus pour son titre à Paris. Vendredi, Muster s'envolera pour l'Australie. «Je prends quelques jours de vacances avant d'attaquer ma préparation pour l'Open de Melbourne» précisait-il.

RÉSULTATS

Coupe du Grand Chelem à Munich. Premier tour: Black (Zim) bat Muster (Aut) 7-6 (7-3) 2-6 6-1. Becker (All) bat Pioline (Fr) 6-1 6-7 (2-7) 9-7. Elthing (Ho) bat Chang (EU) 7-6 (12-10) 6-3. Ivanisevic (Cro) bat Korda (Tch) 7-6 (7-3) 6-3. (si)

Stade Gerland: 35.000 spectateurs.

Arbitre: M. Van den Ende.

Notes: avertissements à Olme-

ta (36e, réclamations), Roy (50e, faute grossière) et à Chettle (53e, faute grossière). Expulsion de Maurice (86e, faute grossière). (si)

Bayern Munich facile à Lisbonne

Klinsmann frappe encore

● BENFICA LISBONNE - BAYERN MUNICH 1-3 (1-1)

Jürgen Klinsmann est bien le «Mister Coupe d'Europe» du Bayern Munich. Au Stade de la Luz à Lisbonne, l'attaquant allemand a inscrit ses dixième et onzième buts de la saison en Coupe de l'UEFA, pour assurer à ses couleurs une qualification vraiment paisible pour les quarts de finale.

Victorieux 4-1 à Munich - quatre buts de Klinsmann! -, les Bavarois ont enlevé ce match retour 3-1, le dernier but étant inscrit à la 82e par Herzog sur une superbe volée du gauche.

Stade de la Luz: 20.000 spectateurs.

Arbitre: M. Mikkelsen (Dan). Buts: 14e Valdo 1-0. 31e Klinsmann 1-1. 67e Klinsmann 1-2. 81e Herzog 1-3. (si)

Barcelone passe avec la manière

Hagi maître d'orchestre

● BARCELONE - SÉVILLE 3-1 (0-0)

Sous la baguette de maître d'orchestre d'un Gheorge Hagi fort inspiré, Barcelone, sous le déluge du Nou Camp, est sorti victorieux du derby espagnol des huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA.

Face à Séville, les Catalans ont aisément assuré leur qualification. Après le nul (1-1) obtenu en Andalousie, ils se sont imposés 3-1 (0-0) devant leur public. Bakero (61e), Popescu (80e) et Roger (82e) ont inscrit les buts de la formation de Johan Cruyff. Séville n'aura espéré que quelques secondes avec le 2-1 signé Moya à la 81e minute.

Après une longue période de disgrâce, Hagi revient en force. Auteur du but catalan au match aller, le Roumain, avec son pied gauche exceptionnel, a réussi deux assists, un centre parfait pour la tête de Bakero et un service latéral millimétré pour Roger qui a armé un lob parfait.

Cinq minutes après l'ouverture du score de Bakero, Séville se retrouvait à dix après l'expulsion de Prieto. Barcelone a parfaitement su exploiter cette supériorité numérique pour offrir à ses 80.000 socios un petit festival en fin de match.

Nou Camp: 80.000 spectateurs.

Arbitre: M. Ceccarini (It). Buts: 61e Bakero 1-0. 80e Popescu 2-0. 81e Moya 2-1. 82e Roger 3-1.

Notes: expulsion de Prieto (Séville, 66e). (si)

LA PHRASE DU JOUR

«Les Fêtes de fin d'année approchant, les gens regardent à deux fois avant de venir au match, car lors de cette période, leur bourse en prend un sacré coup.»

Laurent Stehlin

Le point

COUPE DE L'UEFA, huitièmes de finale retour

Hier soir	Retour	Aller
Werder Brême - PSV Eindhoven	0-0	1-2
AS Roma - Bröndby	3-1	1-2
Barcelone - Séville	3-1	1-1
Lyon - Nottingham Forest	0-0	0-1
Benfica Lisbonne - Bayern Munich	1-3	1-4

Ce soir

17.30 Betis Séville - Bordeaux

20.00 Lens - Slavia Prague

20.15 Sparta Prague - AC Milan

En caractères gras, les équipes qualifiées.

DES PRIX SIDÉRANTS. JUGEZ VOUS-MÊME!

La berline grand volume la plus cotée et la plus vendue au monde est actuellement proposée à des conditions incroyables. Les 7 différentes versions, courtes ou longues, traction intégrale ou avant et les 3 motorisations sont à même de répondre à toutes les affectations. Les modèles présentés sont équipés d'airbags full-size, d'ABS (version 7 places) et de renforts latéraux.



CHRYSLER VOYAGER

Prix nets sans concurrence:

(*prix avec TVA incl.)

Chrysler Voyager 2,5L SE
Moteur 4 cylindres à essence, 71,5 kW (97 CV), à partir de Fr. 29990.- net*

Chrysler Voyager SE V6
Moteur V6 de 3,3 l, boîte automatique, 120 kW (163 CV), Fr. 35400.- net*

Chrysler Voyager AWD LE V6
Moteur V6 de 3,3 l, boîte automatique, traction intégrale, 120 kW (163 CV), Fr. 43100.- net*

Chrysler Grand Voyager AWD LE V6
Moteur V6 de 3,3 l, boîte automatique, traction intégrale, 120 kW (163 CV), Fr. 44900.- net*

Chrysler Voyager 2,5L SE Turbodiesel
Moteur 4 cylindres turbodiesel, 87 kW (118 CV), Fr. 36600.- net*

Chrysler Voyager LE V6
Moteur V6 de 3,3 l, boîte automatique, 120 kW (163 CV), Fr. 42000.- net*

Chrysler Grand Voyager LE V6
Moteur V6 de 3,3 l, boîte automatique, 120 kW (163 CV), Fr. 43990.- net*

CHRYSLER
ALWAYS DRIVING FORWARD

REPRÉSENTATION GÉNÉRALE POUR LA SUISSE ET LA PRINCIPAUTÉ DU LIECHTENSTEIN: CHRYSLER JEEP IMPORT (SWITZERLAND) AG, VULKANSTRASSE 120, 8048 ZÜRICH, 01/434 82 00.

VOTRE AGENT CHRYSLER JEEP COMPÉTENT:

BERNE: 2735 BÉVILARD, GARAGE DE LA BIRSE, WILLEMIN S.A., TÉL. 032/92 24 62. 2503 BIENNE, WALTER SCHWAB AG, TÉL. 032/25 70 70. 2557 BIENNE-STUDEN, GARAGE MARTINI, TÉL. 032/53 60 80/81. **FRIBOURG:** 1762 GIVISIEZ-FRIBOURG, GARAGE A. MARTI, TÉL. 037/26 41 81. 1716 PLAFFEIEN, GARAGE E. ZAHND AG, TÉL. 037/39 23 23. 1635 LA TOUR-DE-TRÈME, SPICHER ET CIE AUTOS S.A., TÉL. 029/2 90 74. 1680 ROMONT, GARAGE DE LA GARE, TÉL. 037/52 23 04. **GENÈVE:** 1219 GENÈVE-LE LIGNON, GARAGE DU LIGNON EMIL FREY S.A., TÉL. 022/796 45 11. 1207 GENÈVE, COUNTRY SPORTSCAR SERVICE S.A., TÉL. 022/736 86 59. 1290 VERSOIX, GARAGE PARCA S.A., TÉL. 022/755 52 22. **JURA:** 2764 DELEMONT-COURRENDLIN, GARAGE DU CASINO, WILLEMIN S.A., TÉL. 066/35 60 30-21 34 74. **NEUCHÂTEL:** 2300 LA CHAUX-DE-FONDS, AUTO-CENTRE EMIL FREY S.A., TÉL. 039/27 97 77. 2108 COUVET, AUTOMOBILES 3C, TÉL. 038/63 35 05. 2000 NEUCHÂTEL, GARAGE BOREL S.A., TÉL. 038/29 90 29. **VALAIS:** 1920 MARTIGNY, ROBERT ET ALAIN ROUGE S.A., HI-TECH AUTOMOTIVE, TÉL. 026/22 70 70. 1893 MURAZ-COLLOMBEY, CENTRE AUTOMOBILES MICHEL OPPLIGER, TÉL. 025/72 78 78. 3960 SIERRE, GARAGE CITÉ DU SOLEIL, PAUL FELLAY & FILS S.A., TÉL. 027/55 11 48-56 11 38. 1951 SION, AUTO-PÔLE, RENÉ VULTAGIO S.A., TÉL. 023/23 75 12. 3945 STEG-GAMPEL, VEGAS GARAGE, TÉL. 028/42 11 41. **VAUD:** 1860 AIGLE, INTER-AUTO S.A., TÉL. 025/26 33 81. 1815 CLARENS, GARAGE DE VINET, JEAN ZWAHLEN ET FILS, TÉL. 021/964 34 46. 1804 CORSIER-SUR-VEVEY, CILO S.A., TÉL. 021/921 02 31. 1023 CRISSIER, EMIL FREY S.A., CENTRE AUTOMOBILE ROMAND, TÉL. 021/631 24 11. 1023 CRISSIER, EMIL FREY FINANZ AG, BUREAU ROMAND, TÉL. 021/631 24 30. 1266 DULLIER, GARAGE DES MARAIS, M. CORTHÉSY, TÉL. 022/361 27 41. 1037 ÉTAGNÈRES, G. CASALE, GARAGE & CARROSSERIE, TÉL. 021/731 35 22. 1606 FOREL (LAVAUUX), C. DICK, GARAGE DU PRALET S.A., TÉL. 021/781 22 19. 1027 LONAY, GARAGE MARTIN BÜRGIN S.A., TÉL. 021/803 30 44. 1094 PAUDEX, GARAGE CARROSSERIE RIO S.A., TÉL. 021/791 66 22. 1305 PENTHALAZ, GARAGE DE LA VENOGÉ S.A., S. FAVRE, TÉL. 021/861 10 72-077/22 33 72. 1032 ROMANEL S/LAUSANNE, CILO S.A., CENTRE DE DISTRIBUTION CHRYSLER/JEEP, TÉL. 021/648 38 83. 1131 TOLOCHENAZ, AUTO-BOLLE S.A., TÉL. 021/802 22 22. 1400 YVERDON-LES-BAINS, STATION AGIP, A. IEOLO, TÉL. 024/21 56 55. 1400 YVERDON-LES-BAINS, ALTERNATIVE CARS S.A., C. IEOLO, TÉL. 024/24 53 63.

18-278491/ROC

DIVERS

LA CHAUX-DE-FONDS
JUMBO
Semaine 49

L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ !

**SAINT-NICOLAS
À JUMBO !**

**Aujourd'hui
6 décembre à 14 h,
l'hélicoptère de Saint-
Nicolas se posera sur le
parking de JUMBO.
Il y aura des friandises
pour tous les enfants sages !**



Football - Ligue des Champions: le Real Madrid au Hardturm Premier «presque million»?

Un «Cantona» roumain - L'international roumain Danut Lupu, après avoir agressé un supporter l'ayant injurié, à l'issue du récent match de championnat Dynamo Bucarest - Ceahlautu Piatra Neamt, jouit désormais du surnom de «Cantona», que lui a généreusement octroyé l'ensemble de la presse roumaine. (si)

TV-SPORTS

- Suisse 4**
20.00 Football. Ligue des champions.
20.25 Football. Ligue des champions (Grasshopper - Real Madrid).
22.25 Football. Ligue des champions (Ajax Amsterdam - Ferencvaros).
- TF1**
20.20 Football. Ligue des champions (Nantes - Panathinaïkos).
22.25 Football. Ligue des champions.
- France 2**
15.05 Tiercé.
- France 3**
20.35 Tout le sport.
- EUROSPORT**
08.30 Aérobie.
09.30 Magazine olympique.
10.00 Motors.
11.00 Football. Coupe de l'UEFA.
13.00 Euroski.
13.30 Basketball.
14.00 Tennis.
16.00 Snooker.
16.30 Hippisme.
17.30 Rallye.
18.30 Sports de combat.
19.30 Nouvelles.
20.00 Tennis. Coupe du Grand Chelem.
22.00 Boxe.
23.00 Supercross.
24.00 Hippisme.

Tous les tickets ont été vendus depuis des semaines. Avec 20.100 spectateurs, le Hardturm affichera complet au moment où Grasshopper accueillera le Real Madrid. Les Zurichois ont à cœur de glaner leur premier succès, d'enregistrer leur premier «presque million» pour leur centième apparition en Coupe d'Europe.

Une victoire dans un match de la Ligue des Champions vaut 900.000 francs. Mais, même sans succès, les équipes qualifiées pour ces poules font une bonne affaire. Ainsi, les Sauterelles ont déjà amassé quelque six millions de francs en cinq matches.

Les Madrilènes, eux, jouent pour davantage que le sport et le prestige. C'est la vie du club qui est en jeu. Le Real est totalement endetté, tellement même qu'il faudrait des semaines de travail à des experts pour se déterminer (entre 116 et 300 millions de nos francs, selon les estimations).

CASCADE DE FORAITS
Les Madrilènes devront se passer des services d'Ivan Zamora-

no. L'avant-centre bien connu en Suisse (il jouait à Saint-Gall) souffre des adducteurs et envisage de se faire opérer en Hollande. Les Madrilènes sont arrivés lundi soir à Kloten. Outre Zamorano, étaient absents Redondo (l'Argentin était également blessé) et les jeunes révélations de ces derniers matches, Alvaro et Guti (18 et 19 ans) qui ne sont pas qualifiés pour la Coupe d'Europe.

Mais les Zurichois ont aussi leurs soucis: Zuberbühler, Vogel, Thüli, Nemtsoudis et Viscaal sont toujours blessés.

CENTIÈME!

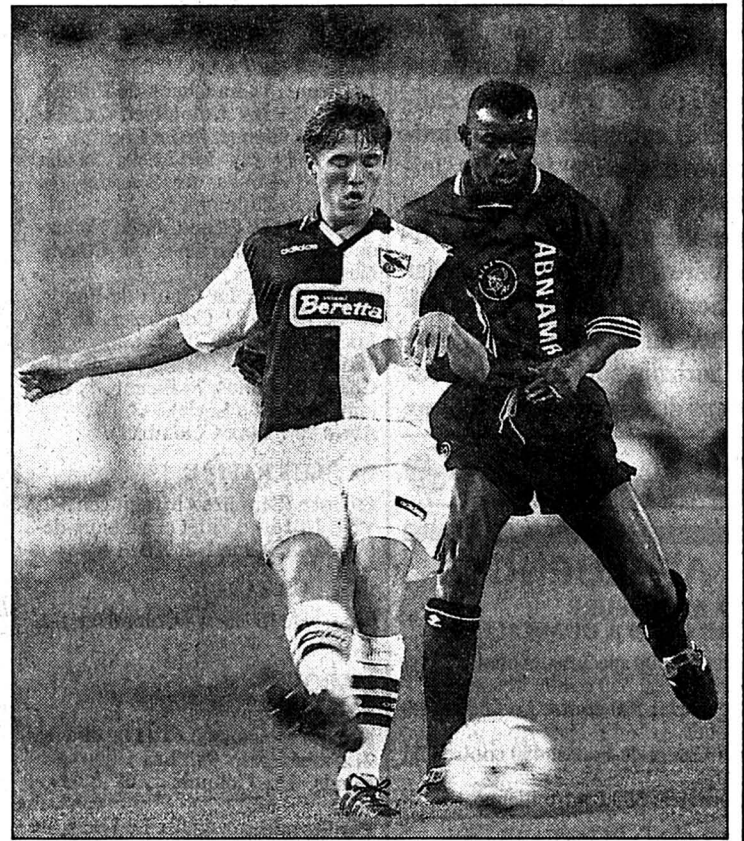
Les Zurichois aimeraient cependant fêter dignement le centième match européen de leur histoire. Grasshopper compte à ce jour vingt-cinq participations en Coupe d'Europe, depuis leur première apparition lors de la Coupe des champions 56-57.

L'équipe du Hardturm a pris part neuf fois à cette prestigieuse épreuve, trois fois à la Coupe des vainqueurs de Coupe et treize fois à la Coupe UEFA. Leur bilan en nonante-neuf matches se traduit par trente-six victoires, dix-sept nuls et quarante-six défaites.

En 1978, Grasshopper avait éliminé le Real Madrid au deuxième tour de la Coupe des champions. Battus 1-3 à Santiago-Bernabeu, ils avaient triomphé 2-0 au Hardturm, grâce à deux buts de l'international Claudio Sulser. Dix-sept ans après, si Ferencvaros réussissait l'impossible exploit de battre Ajax à Amsterdam, une défaite des Madrilènes à Zurich pourrait être synonyme d'élimination. Grasshopper terminerait ainsi en beauté une série de rencontres du groupe D qui avait été abordée de façon catastrophique (défaite 0-3 au Hardturm contre Ferencvaros).

En dépit de l'importance de l'évènement, Christian Gross ne déroge pas à ses habitudes. Aucune mise au vert n'a été prévue. Après l'ultime séance d'entraînement de ce matin, les joueurs iront simplement passer la fin de la journée dans un hôtel.

La défaite subie dimanche à La Maladière a rappelé aux Zurichois qu'ils n'étaient pas invincibles sur le plan national. S'ils veulent participer à nouveau l'an prochain à la Ligue des champions, ils doivent aborder le tour final avec une vigilance extrême. (si)



Mats Gren
Le Suédois de Grasshopper (ici face à George Finidi) conduira-t-il son équipe vers son premier succès en Ligue des champions? (Lafargue)

GROUPE A		GROUPE C	
Ce soir		Ce soir	
20.30 Aalborg - Porto		20.30 Steaua Bucarest - Juventus	
20.30 Nantes - Panathinaïkos		20.30 Dortmund - Glasgow Rangers	
CLASSEMENT		CLASSEMENT	
1. Panathinaïkos 5-3-1-1-7-3-10		1. Juventus 5-4-0-1-13-4-12	
2. Nantes 5-2-2-1-8-6-8		2. Bor. Dortmund 5-2-2-1-6-6-8	
3. Porto 5-1-3-1-4-3-6		3. Steaua Bucarest 5-1-2-2-2-5-5	
4. Aalborg 5-1-0-4-3-10-3		4. Glasgow Rangers 5-0-2-3-4-10-2	
GROUPE B		GROUPE D	
Ce soir		Ce soir	
20.30 Legia Varsovie - Spa. Moscou		20.30 Ajax Amster. - Ferencvaros	
20.30 Blackburn - Rosenborg		20.30 Grasshopper - Real Madrid	
CLASSEMENT		CLASSEMENT	
1. Spartak Moscou 5-5-0-0-14-4-15		1. Ajax Amsterdam 5-4-1-0-11-1-13	
2. Legia Varsovie 5-2-1-2-5-7-7		2. Real Madrid 5-2-1-2-9-5-7	
3. Rosenborg 5-2-0-3-10-12-6		3. Ferencvaros 5-1-2-2-9-15-5	
4. Blackburn Rovers 5-0-1-4-1-7-1		4. Grasshopper 5-0-2-3-3-11-2	

La Juventus jouera-t-elle ce soir à Bucarest? Match probablement reporté

Le match Steaua Bucarest - Juventus Turin, comptant pour la sixième et dernière journée de la Ligue des champions et prévu ce soir à Bucarest, sera probablement reporté. Les joueurs de la Juventus, contraints d'atterrir à Sofia et non à Bucarest en raison de la fermeture de l'aéroport de la capitale roumaine pour cause de mauvais temps, ont en effet décidé de rentrer en Italie, quand bien même le Steaua a proposé de faire venir les footballeurs de la Juve soit dans des autocars du club, soit par un train spécial.

Selon l'organisme européen, les champions d'Italie ont toutefois accepté de revenir aujourd'hui à Bucarest si les conditions météo-

rologiques s'amélioraient, ce qui permettrait à la rencontre de pouvoir se disputer comme prévu ce soir.

Si tel ne devait pas être le cas, le match sera reporté selon l'article 4 du règlement des compétitions interclubs de l'UEFA, qui prévoit un tel cas de figure en «cas de force majeure», comme le sont les mauvaises conditions météo.

L'aéroport international de Bucarest-Otopeni a été fermé hier «jusqu'à nouvel ordre», en raison de fortes chutes de neige et de violentes rafales de vent. Et selon l'Institut de météorologie, le temps ne devait pas s'améliorer la nuit dernière... Pour le reste, cette ultime soirée

pourrait voir Nantes décrocher le point qui lui suffirait dans son Stade de la Beaujoire face au Panathinaïkos (groupe A). Une victoire contre le champion de Grèce permettrait même à Nantes de terminer premier du groupe A, ce qui assurerait de disputer le match retour des quarts de finale chez lui, vraisemblablement contre le Legia Varsovie (deuxième du groupe B).

Avant cette dernière journée, cinq clubs sont d'ores et déjà qualifiés pour ces quarts: Panathinaïkos (A), Spartak Moscou (B), Juventus, Borussia Dortmund (C) et Ajax Amsterdam (D), champion d'Europe en titre et récent vainqueur de la Coupe intercontinentale. (si)

PMUR

Demain à Vincennes, Prix de Blois (trot-attelé, réunion I, 5e course, 2175 m, 15 h 30).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION
1	Val-De-Longpre	2175	T. Devouassoux	T. Devouassoux	28/1	Da4a0a	2 S'il prend tête et corde, il sera difficile de le déloger avec le maître au sulky.
2	Rex-Frokjaer	2175	J. Verbeeck	J.-G. Offenber	9/1	5a4a1a	
3	Vabanque	2175	J.-P. Thomain	J.-P. Thomain	25/1	2a0a0a	20 Il vient de devancer «Bassano» grâce à un finish hors du commun.
4	Fiducial-Value	2175	P. Vercruysse	J.-G. Offenber	12/1	Da1aDm	
5	Abylie-du-Vivier	2175	A. Laurent	A. Laurent	19/1	0a6a0a	18 D'une régularité exemplaire, il devrait encore faire l'arrivée et pourquoi pas gagner.
6	A-Cote-de-Javron	2175	P. Lemetayer	P. Lemetayer	21/1	Dm7m0a	
7	Attentat	2175	J.-C. Hallais	L. Sauve	35/1	0a0a6a	4 Lorsqu'il n'est pas fautif, il s'octroie toujours une place; s'en méfier comme de la peste.
8	Viking-Sun	2175	P. Coignard	H. Desfrieches	18/1	DaDaDa	
9	Arca-Mayor	2175	C. Chalon	G.-M. Dreux	16/1	6a3a1a	14 Il vient de faire une rentrée qui devrait lui permettre de reprendre le cours de ses bonnes performances.
10	Belle-Argence	2175	U. Nordin	U. Nordin	12/1	6aDm5a	
11	Auteur-Classique	2175	J.-M. Monclin	J.-M. Monclin	29/1	6m0m0a	15 Vient de bien courir derrière de bons éléments et son engagement retient notre attention.
12	Adorioz	2175	D. Dauverne	A. Bezier	17/1	0a5aDa	
13	Vedite	2175	P. Billon	P. Billon	23/1	7aDaDa	10 Pas dénué de moyens lorsqu'il est sage, possède de la vitesse.
14	Vic-Du-Buisson	2175	P. Verva	P. Verva	13/1	6a1a1a	
15	Fadadio	2175	C. Martens	A. Vanberghen	16/1	4a1m0a	5 C'est un bon spécialiste des Tiercés et après deux mois de repos, il peut, sur sa fraîcheur compléter le Quinté.
16	Van-Way	2200	J. Hallais	J. Hallais	36/1	7a0a(94)	
17	Basic	2200	G. Verva	J.-L. Dersoir	24/1	0a0aDa	LES REMPLAÇANTS: 19 C'est un remplaçant de luxe qui a une classe pas possible et aussi du caractère.
18	Abricot-du-Laudot	2200	J.-H. Treich	J.-H. Treich	9/1	2a3a1a	
19	Achille	2200	M. Lenoir	J.-L. Peupion	6/1	Da3a2a	8 Ce bon spécialiste des parcours de vitesse a effectué une rentrée et peut faire la cote.
20	Abercrombie	2200	J.-E. Dubois	J.-E. Dubois	7/1	2aDa4a	

IMPARG-PRONO

2*

20*

18*

4

14

15

10

5

*BASES

COUP DE POKER

15

AU 2/4

2-4

AU TIERCÉ

POUR 18 FRANCS

2-20-X

IMPARG-SURPRISE

10

15

7

9

5

4

11

18

Football - Première ligue: des statistiques à gogo

Des chiffres, des noms

La pause hivernale ayant sanctionné la fin de la première partie du championnat de première ligue, le temps est venu de relever quelques chiffres et curiosités symptomatiques des seize journées initiales. Des buts marqués sur penalties aux inamovibles titulaires, tel Nicolas Bandelier à Serrières ou Jean-Marc Rufener au FC Le Locle, tour d'horizon sur les pérégrinations des cinq clubs régionaux

Par Fabrice ZWAHLEN

AFFLUENCES

LA MEILLEURE PAR CLUB À DOMICILE
 Biemme: 900 spectateurs contre Lyss. Colombier: 550 contre Serrières. Le Locle: 500 contre La Chaux-de-Fonds.
La Chaux-de-Fonds: 450 contre Old Boys.
 Serrières: 350 contre Biemme.

LES CINQ PLUS FAIBLES
 Riehen - Le Locle: 50 spectateurs. Concordia - Serrières: 100. Old Boys - Le Locle: 100. Concordia - Le Locle: 120. La Chx-de-Fds - Concordia: 140. La Chx-de-Fds - Thounne: 140.

LES CINQ MEILLEURS
 Fribourg - Serrières: 1200 spectateurs.
 Riehen - Serrières: 1180.
 Fribourg - La Chx-de-Fds: 900.
 Biemme - Lyss: 900.
 Biemme - Concordia: 800.

LES BUTS

PAR QUARTS-D'HEURE
 1-15': 10 (2x Le Locle, 6x Serrières, 1x Biemme, 1x La Chaux-de-Fonds).
 16-30': 13 (6x Colombier, 2x Serrières, 3x Biemme, 2x Le Locle).
 31-45': 19 (5x Biemme, 4x La Chaux-de-Fonds, 6x Serrières, 3x Biemme, 3x Colombier).
 46-60': 17 (5x Biemme, 4x La Chaux-de-Fonds, 3x Serrières, 5x Colombier).
 61-75': 17 (2x La Chaux-de-Fonds, 7x Serrières, 3x Colombier, 2x Le Locle, 3x Biemme).
 76-90': 24 (8x Serrières, 4x La Chaux-de-Fonds, 7x Biemme, 4x Colombier, 1x Le Locle).
 Après 90': 1 (1x Colombier).

LE PLUS RAPIDE
 4e Hotz (Serrières - Münsingen 3-2, VIII, 1-0) et 4e Pittet (La Chaux-de-Fonds - Thounne 1-2, XII, 1-0).

LE PLUS TARDIF
 91e Chefé (Riehen - Colombier 1-2, X, 1-2).

MARQUÉS PAR LES RÉGIONAUX

Par des attaquants: 61 (13x Biemme, 21x Serrières, 9x La Chaux-de-Fonds, 12x Colombier, 6x Le Locle).
Par des milieux: 40 (3x Le Locle, 7x La Chaux-de-Fonds, 10 x Colombier, 11x Serrières, 9x Biemme).

LES DOUBLÉS
 a) Gigandet (Old Boys - La Chaux-de-Fonds 0-5, II, aux 52e 0-2 et 64e 0-3).
 b) Pittet (Old Boys - La Chaux-de-Fonds 0-5, II, aux 75e 0-4 et 90e 0-5).
 c) Hotz (Riehen - Serrières 2-3, II, aux 74e 1-2, 83e 1-3).
 d) P. Weissbrodt (Colombier - Thounne 2-1, IV, aux 25e 1-0 et 75e 2-1 (pen.)).



Pierre Aubry
 Le Chaux-de-Fonnier n'a pas écopé du moindre avertissement.

e) Hotz (Le Locle - Serrières 0-3, V, aux 41e 0-2 et 75e 0-3).
 f) Renfer (Bienne - Concordia 8-1, VIII, aux 13e 1-0 et 44e 3-0).
 g) P. Weissbrodt (Colombier - Bümpliz 2-3, aux 43e 1-0 et 73e 2-2).
 h) Angelucci (La Chaux-de-Fonds - Concordia 2-5, aux 39e (pen.) 1-1 et 86e 2-3).
 i) Hotz (Serrières - Granges 3-0, aux 44e 1-0 et 87e 3-0).
 j) Wütrich (Colombier - Serrières 4-1, aux 25e 1-0 et 43e 2-0).
 k) Hotz (Serrières - Old Boys 5-0, aux 13e 1-0 et 87e 4-0).

e) Watterlos (Colombier - Concordia 4-0, 83e 4-0).
 f) Chefé (Riehen - Colombier 1-2, X, 91e 1-2).
 g) Rérat (Le Locle - Fribourg 1-5, XV, 84e 1-4).
 h) Indino (Riehen - Serrières 2-3, 62e 1-1).
 i) Cattilaz (Serrières - Biemme 2-0, IV, 90e 2-0).
 j) Smania (Serrières - Old Boys 5-0, XII, 89e 5-0).
 k) Renfer (Bienne - Le Locle 3-0, 83e Renfer 3-0).
 l) Weidmann (La Chaux-de-Fonds - Biemme 1-3, VII, 79e 1-3).
 m-n-o-p) Tocchini (Bienne - Concordia 8-1, VIII, 48e 4-0, 70e 6-1, 77e 7-1, 88e 8-1).
 q) Cattilaz (Lyss - Serrières 2-2, XVI, 44e 1-1).

PREMIER BUT

L'ÉQUIPE QUI LE SUBIT
 La Chaux-de-Fonds: gagne 1/13, obtient le nul 1/13, perd 11/13.
 Colombier: gagne 1/5, obtient le nul 1/5, perd 3/5.
 Le Locle: obtient le nul 1/12, perd 11/12.
 Serrières: gagne 2/5, obtient le nul 2/5, perd 2/5.
 Biemme: obtient le nul 2/6, perd 4/6.

L'ÉQUIPE QUI LE MARQUE

La Chaux-de-Fonds: gagne 1/2, perd 1/2.
 Colombier: gagne 6/8, obtient le nul 1/8, perd 1/8.
 Le Locle: gagne 1/4, obtient le nul 2/4, perd 1/4.
 Serrières: gagne 7/10, obtient le nul 1/10, perd 2/10.
 Biemme: gagne 7/8, obtient le nul 1/8.

LES 0-0
 La Chaux-de-Fonds: 1 x
 Colombier: 3 x
 Serrières: 1 x
 Biemme: 2 x

CLASSEMENTS

MATCHES À DOMICILE

1. Serrières	8	6	2	0	19	5	20
2. Fribourg	8	7	1	0	16	2	22
3. Granges	8	5	2	1	18	9	17
4. Colombier	8	5	1	2	17	8	16
5. Biemme	8	4	3	1	15	6	15
6. Bümpliz	8	4	3	1	14	8	15
7. Thounne	8	5	0	3	16	12	15
8. Münsingen	8	3	1	4	10	11	10
9. Lyss	8	2	4	2	10	11	10
10. Riehen	8	2	1	5	16	15	7
11. Concordia	8	2	0	6	13	20	6
12. Le Locle	8	1	3	4	8	20	6
13. Old Boys	8	1	2	5	10	18	5
14. Chx-de-Fds	8	1	1	6	7	18	4

MATCHES À L'EXTÉRIEUR

1. Fribourg	8	6	0	2	22	8	18
2. Münsingen	8	6	0	2	18	7	18
3. Lyss	8	4	4	0	13	7	16
4. Granges	8	4	3	1	15	9	15
5. Biemme	8	3	2	3	11	11	11
6. Bümpliz	8	3	2	3	11	14	11
7. Thounne	8	3	1	4	13	14	10
8. Colombier	8	2	4	2	5	8	10
9. Concordia	8	3	0	5	13	27	9
10. Serrières	8	2	2	4	13	15	8
11. Old Boys	8	2	2	4	10	17	8
12. Riehen	8	1	3	4	9	13	5
13. Chx-de-Fds	8	1	1	5	9	17	4
14. Le Locle	8	0	0	8	1	22	0

PREMIER TOUR

1. Fribourg	13	10	1	2	30	9	31
2. Serrières	13	8	2	4	27	14	26
3. Münsingen	13	8	1	4	26	14	25
4. Granges	13	6	5	2	25	16	23
5. Biemme	13	6	4	3	23	15	22
6. Thounne	13	7	1	5	26	20	22
7. Colombier	13	5	5	3	18	14	20
8. Lyss	13	4	7	2	16	14	19
9. Bümpliz	13	5	4	4	20	21	19
10. Riehen	13	3	7	2	21	21	12
11. Concordia	13	4	0	9	21	41	12
12. Old Boys	13	2	4	7	15	30	10
13. Le Locle	13	1	3	9	8	31	6
14. Chx-de-Fds	13	1	2	10	14	30	5

DEUXIÈME TOUR

1. Fribourg	3	2	0	0	8	1	9
2. Granges	3	3	0	0	8	2	9
3. Bümpliz	3	2	1	0	5	1	7
4. Lyss	3	2	1	0	7	4	7
5. Colombier	3	2	0	0	4	2	6
6. Biemme	3	1	1	1	3	2	4
7. Old Boys	3	1	0	2	5	5	3
8. Thounne	3	1	0	2	3	6	3
9. Chx-de-Fds	3	1	0	2	2	5	3
10. Concordia	3	1	0	2	5	6	3
11. Münsingen	3	1	0	2	2	4	3
12. Serrières	3	0	2	1	5	6	2
13. Riehen	3	0	1	2	4	7	1
14. Le Locle	3	0	0	3	1	11	0

AFFLUENCES À DOMICILE

	TOT.	TM	MOY
La Chaux-de-Fonds	2.020	(8)	253
Colombier	2.550	(8)	319
Le Locle	1.830	(8)	229
Serrières	2.050	(8)	256
Bienne	4.688	(8)	586
Total	13.138	(40)	328

PÉNALTIES

En faveur: Angelucci, (La Chaux-de-Fonds - Concordia: transformé). P. Weissbrodt, (Colombier - Thounne: transformé). P. Weissbrodt, (Colombier - Serrières: transformé). P. Weissbrodt, (Colombier - Old Boys: transformé). P. Weissbrodt, (Colombier - Le Locle: transformé). Jeanneret, (Le Locle - La Chaux-de-Fonds: transformé en deux temps). C. Sahli, (Bienne - Riehen: transformé). C. Sahli, (Münsingen - Biemme: transformé).

LES GARDIENS

Min.	Jou.	Buts enc.	Inv. max.	Inv. act.
90	(1)	1	56'	56'
24	(1)	1	23'	23'
1440	(16)	20***	379'	4'
1369	(16)	33*	260'	106'
71	(2)	2	36'	23'
1416	(16)	16+ +	215'	0'
1350	(15)	15*	302'	0'
1440	(16)	42**	180'	1'

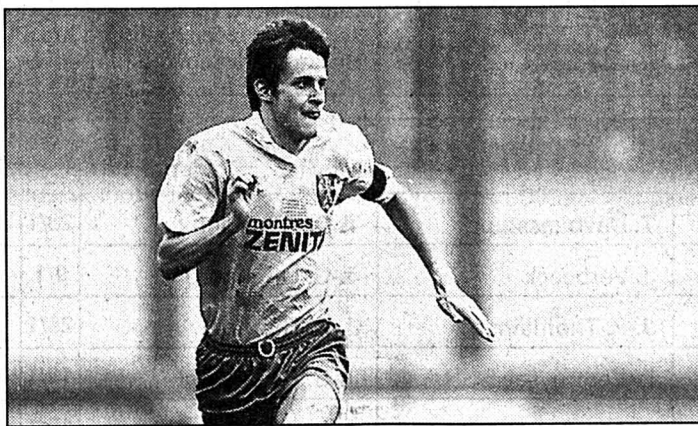
* Pen. encaissés
 + Pen. arrêtés, détournés ou ratés

LA CHAUX-DE-FONDS

Nom	MJ	T90	EEC	SEC	TOT.	A	E	B
Gianni Angelucci	16	16	0	0	1440	0	0	2
Pierre Aubry	14	10	3	1	1026	0	0	0
Yves Bussard	3	2	0	1	225	2	0	0
Nicolas de Franceschi	11	2	3	6	658	0	0	1
Antonio de Piante	15	14	0	1	1327	4	0	1
Ivan Deschenaux	6	1	4	1	255	0	0	0
José Dos Santos	5	1	2	2	204	1	0	0
Pierre-Philippe Enrico	16	14	1	1	1369	0	0	33
Hector Fernandez	2	0	1	1	71	0	1	2
Pascal Gigandet	12	7	2	3	857	0	0	3
José Guede	14	10	2	2	1030	1	1	0
Israël Guerrero	11	6	2	3	840	3	0	0
Rachid Lamghary	3	0	2	1	94	0	0	1
Alexandre Marchini	13	7	3	3	1060	7	0	1
Francis Meyer	12	11	0	2	1113	1	1	0
Gustavo Otero	16	12	1	3	1309	2	0	1
Yvan Pittet	16	11	3	2	1247	0	0	4
Antonio Rustico	1	1	0	1	17	0	0	0
Manuel Sangioia	9	7	1	1	708	1	0	0
Gregory Verzola	12	2	7	3	509	0	0	2
Joël Vuillaume	5	4	0	1	437	0	0	0

BIEMME

Nom	MJ	T90	EEC	SEC	TOT.	A	E	B
Stefan Bruschi	1	0	1	0	24	0	0	1
Hakan Bucak	15	4	8	3	949	0	1	2
Didier Chételat	6	4	0	2	500	1	0	0
Iwan Eberhard	14	9	3	2	1138	0	0	3
Michele Fraschina	16	15	0	1	1416	0	0	16
Patrick Fuhrmann	13	8	5	0	792	0	0	0
Daniel Hubler	6	5	0	1	495	1	0	0
Django Malacarne	15	15	0	0	1350	3	0	0
Marco Martella	10	8	0	2	832	0	0	1
Alain Menanga	4	0	4	0	73	0	0	0
Alberto Pena	14	11	1	2	1275	0	0	3
Pascal Renfer	16	3	7	6	900	1	0	4
Christophe Sahli	15	11	1	3	1232	0	0	6
Fabrice Sahli	15	13	0	2	1324	3	0	0
Christophe Sollberger	8	1	3	4	446	0	0	1
André Steiner	15	15	0	0	1350	3	0	0
Mirco Tocchini	10	0	9	1	273	0	0	4
André Todt	13	12	0	1	1115	1	0	0
Daniel Uebelhart	4	1	2	1	187	0	0	0
Markus Weidmann	3	0	3	0	75	0	0	2



Jean-Marc Rufener
 Le Loclois n'a jamais quitté la pelouse... (Impar-Galley)


MJ: matches joués
T90: matches joués en totalité
EEC: Entrées en cours de jeu
SEC: Sorties en cours de jeu
TOT: Total des minutes jouées
A: Avertissements
E: Expulsions
B: Buts


LE LOCLE


Nom	MJ	T90	EEC	SEC	TOT.	A	E	B
Fabio Angelucci	4	1	2	1	259	1	0	0
Denis De la Reussille	5	0	3	2	176	1	0	0
Jean-Ci. Donzallaz	15	12	0	3	1246	2	0	0
Rodrigo Droz	11	1	8	2	335	1	0	0
Gian-Carlo Favre	14	7	2	5	1010	0	0	0
Olivier Gaille	15	9	4	2	1233	0	0	0
Yvan Jeanneret	13	13	0	0	1170	5	0	2
Miguel Manas	1	0	1	0	4	0	0	0
Gilles Mettraux	10	9	0	1	897	1	0	3
Jorge Morata	15	12	0	3	1227	1	0	1
Dominique Nussbaum	12	10	0	2	1019	2	0	0
Steve Ray	10	10	0	0	900	1	0	0
Nicolas Rérat	15	11	1	3	1178	2	0	3
Yves Robert	6	2	4	0	263	0	0	0
Paolo Roxo	1	0	0	1	5	0	0	0
Jean-Marc Rufener	16	16	0	0	1440	1	0	0

Mercredi 6 décembre

Fête à souhaiter: Nicolas


 Lever: 8 h 02
Coucher: 16 h 43


 Lever: 16 h 43
Coucher: 7 h 08


 -7°
2000 m

 Lac des Brenets
750.35 m
Lac de Neuchâtel
429.01 m


Saint Nicolas, l'évêque de Myre et de tous les enfants

La hotte de sept lieues

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

La Maison-Monsieur

Maman les p'tits panneaux...

La nouvelle réglementation concernant l'amarrage des barques le long du Doubs devant la Maison-Monsieur s'est concrétisée par la pose de six nouveaux panneaux. Ceux-ci ont pour but de délimiter clairement les tronçons réservés au parcage des embarcations.

Page 18

Neuchâtel

Prison ferme pour des hooligans

Cinq hooligans bâlois, âgés de 22 à 30 ans, ont été condamnés hier à des peines fermes de trois à cinq mois de prison par le Tribunal de police de Neuchâtel. Ils avaient commis des actes de violence dans cette ville le 26 mars 1994 avant le match NE Xamax-Bâle. Des sursis accordés par d'autres tribunaux pour des affaires semblables ont été révoqués.

Page 22

Tramelan

Splendeur retrouvée

A Tramelan, hier, on a fêté la rénovation complète de la toiture du collège secondaire. Le crédit octroyé par le souverain s'avérera suffisant pour couvrir le coût de l'opération.

Page 24

Non, saint Nicolas n'est pas un mythe inventé par certains parents pour calmer une trop turbulente progéniture! Né en 270 après Jésus-Christ en Lycie (ancien pays de l'Asie mineure), saint Nicolas est mort en l'an 343. Evêque de Myre, il fut tout à la fois patron de la Russie et des écoliers, des enfants de chœur, des marins, voyageurs, filles à marier, parfumeurs, sans oublier les apothicaires. Et vouloir toujours prétendre que l'histoire de saint Nicolas est une légende, relèverait à l'évidence, d'une totale mauvaise foi!

Trop souvent confondu avec une armada de faux Pères Noël, (le vrai vivrait à Rovaniemi en Laponie finlandaise), la réputation de bonté et la piété de saint Nicolas ont fait florès un peu partout dans le monde. Une chose est absolument certaine, elle a donné naissance à de très nombreuses légendes, toujours aussi courues.

La tradition veut que saint Nicolas ait combattu le culte de Diane, qu'on l'ait emprisonné lors des persécutions de Dioclétien. Le bruit court même qu'il aurait participé au premier Concile de Nicée en 325, qui condamna l'hérésie des ariens qui niaient la divinité de Jésus.

La légende la plus répandue concerne la résurrection de trois enfants qu'un boucher aurait mis au saloir. Le saint, dit-on, après avoir envoyé les enfants à l'école, convertit le boucher. D'après certaines rumeurs, sa réputation de donneur de cadeau dépendrait du comportement d'un de ses voisins. Ce dernier, dépourvu d'argent, n'aurait rien envisagé de mieux que de livrer ses trois filles à la prostitution. Alerté, le saint lance alors par la fenêtre de la maison une bourse remplie d'or. Cet auguste geste permet le mariage immédiat de l'aînée. Pour unir les deux sœurs, saint Nicolas n'a plus qu'à récidiver.

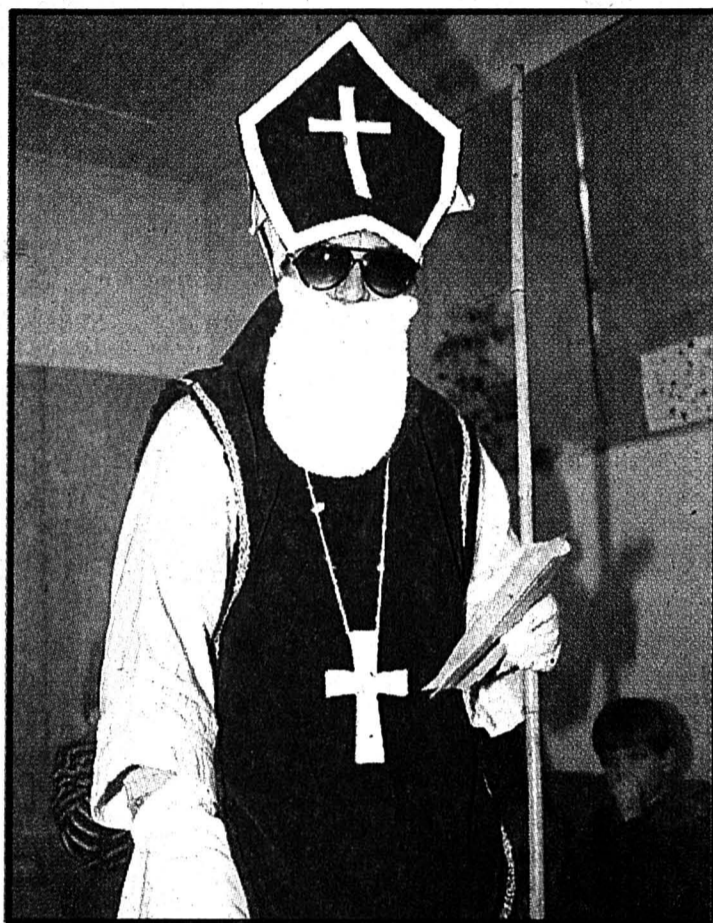
MARINS SAUVÉS

Dans sa grande bonté, le saint sauva, semble-t-il des marins

d'une terrible tempête et épargna sa province d'une cruelle famine. Est-ce encore le fait d'avoir obtenu la grâce de trois soldats et trois envoyés de l'empereur, injustement condamnés à mort que le culte de saint Nicolas s'est tellement répandu? Toujours est-il qu'après l'occupation de Myre par les Turcs, des soldats et des moines italiens, au XIe siècle, apportèrent les restes de saint Nicolas à Bari, dans les Pouilles. Et si, à ce jour, cet endroit reste toujours un important lieu de pèlerinage, c'est que, d'évêque de Myre, Nicolas est devenu un saint homme.

Très populaire dans le nord et l'est de la France, en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Allemagne et dans tous les pays slaves, saint Nicolas est également à l'origine du personnage du Père Noël ou Santa Claus d'Amérique. Fête des cadeaux introduite par les Hollandais au XVIe siècle, ce sont les Français qui associèrent Noël avec présents. La cause d'un tel chambardement en revient au décalage de 13 jours qui a existé jusqu'au XVIIIe siècle entre les pays à calendrier julien et ceux à calendrier grégorien.

La fête de saint Nicolas en Angleterre se situait à l'époque, à peu près à la date de Noël des Français. Dans l'Angleterre catholique, et encore durant un



La plus vieille star du monde

Coiffé de sa mitre épiscopale, crosse en main, il récompense les enfants sages. (Impar-Gerber)

demi-siècle dans les cathédrales anglicanes, le patron des enfants de chœur s'appelait saint Nicolas. Le 6 décembre, lors de leur fête patronale, les petits Anglais élaient alors leur «évêque» qui était l'enfant le plus sage. Ce dernier avait alors droit à tous les honneurs jusqu'aux saints Innocents.

DEVANT LA CHEMINÉE

A l'époque, tant en Belgique qu'aux Pays Bas, le 5 au soir, tous les enfants laissaient devant la cheminée des sabots de bois remplis de foin à l'attention du cheval blanc du saint avec le secret espoir qu'au matin, ces derniers soient emplis de friandises.

En Allemagne, l'élection de l'«évêque des enfants» a survécu. Elle a simplement été déplacée au 12 décembre, fête de Grégoire le Grand, patron des étudiants en théologie.

En Suisse, et tout particulièrement dans le canton de Neuchâtel, la mystérieuse venue de saint Nicolas dans les chaumières se passe durant la nuit du 5 au 6 décembre. Seule grande différence, de nos jours, les petits sabots auraient plutôt tendance à ressembler étrangement à de monstrueuses bottes de sept lieues.

C.M.

Silicon Graphics étend son centre de Cortaillod

30 millions pour 300 emplois

Saint Nicolas est passé à Cortaillod avec un cadeau de choix dans sa hotte: Silicon Graphics Manufacturing S.A., le leader mondial des systèmes d'ordinateurs et de visualisation graphique en deux et trois dimensions a en effet annoncé hier son intention d'étendre son Centre européen de production et de technologie installé en terre neuchâteloise depuis 1988.

A la clef, un investissement de quelque 30 millions de francs suisses et la création, d'ici à cinq ans, de 300 nouveaux em-

ploi de techniciens et de production.

UNE SURFACE DE 6000 MÈTRES CARRÉS

La construction du nouveau bâtiment prévu, sur une surface de plus de 6000 m² devrait débuter en janvier prochain pour se terminer lors du premier semestre de 1997.

Il accueillera notamment la production de serveurs et de superordinateurs à architecture parallèle d'une nouvelle génération développés autour d'un microprocesseur dont la mise

en fabrication est prévue pour l'an prochain dans la filiale du groupe qu'est le fondeur Mips.

Avec l'arrivée de cette production de matériel «high-end» jusque-là réservée à la maison mère de Mountain View, en Californie, le Centre européen de Cortaillod sera bientôt à même de produire toute la gamme des ordinateurs du géant américain.

L'agrandissement du site permettra aussi de doubler la capacité de production européenne de Silicon Graphics.

Pour célébrer cette deuxième

étape capitale du développement de Silicon Graphics, tout le Gotha de l'économie neuchâteloise s'était donné rendez-vous à Cortaillod.

Histoire aussi d'admirer des «bécanes» et des logiciels à la puissance légendaire auxquels nombre de réalisateurs de cinéma ont recouru pour assurer leurs effets spéciaux.

A commencer par Steven Spielberg pour donner vie et corps à ses monstres de Jurassic Park. (cp)

● Page 22

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à mercredi soir: nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: stratus sur le Plateau, le plus souvent persistant, sommet s'abaissant vers 1500 m. Ailleurs et au-dessus, temps assez ensoleillé, malgré quelques passages nuageux augmentant en cours de journée à partir du sud-est. Température en plaine -1° à l'aube, l'après-midi 2°. A 2000 m: -7°.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Clair	-2°	1°	Londres Nuageux	0°	4°
Athènes Nuageux	10°	17°	Mexico Clair	10°	21°
Beyrouth Nuageux	14°	19°	Moscou Clair	-19°	-10°
Berlin Neigeux	-6°	-4°	Oslo Nuageux	-4°	0°
Bruxelles Nuageux	-4°	-1°	Paris Nuageux	-2°	7°
Copenhague Neigeux	-1°	1°	Pékin Clair	-5°	3°
Francofort Nuageux	-4°	2°	Rome Clair	3°	12°
Genève Neigeux	-2°	0°	Stockholm Clair	-8°	-2°
Helsinki Nuageux	-15°	-9°	Sydney Pluvieux	18°	22°
Jérusalem Clair	9°	15°	Varsovie Neigeux	-8°	-5°
Lisbonne Clair	8°	15°	Vienne Neigeux	-1°	1°

Le temps qu'il va faire...

L'anticyclone centré sur la Scandinavie influence toujours le temps à l'ouest de notre pays. Une dépression sur la Sardaigne entraîne de l'air humide vers le sud des Alpes.

Evolution probable de jeudi à dimanche: jeudi et vendredi, au début très nuageux. Chutes de neige intermittentes principalement au sud des Alpes. Samedi et dimanche, éclaircies en montagne, en plaine stratus et un peu moins froid.



GRAND MARCHÉ ARTISANAL POUR LA SAINT-NICOLAS

PLACE DES SIX POMPES - LA CHAUX-DE-FONDS - MERCREDI 6 DÉCEMBRE 1995, de 10 heures à 19 h 30
Dès 17 h 30, arrivée de saint Nicolas en grande pompe, cortège à travers la vieille ville, distribution de 500 cornets aux enfants

DIVERS

ÉCOLE DE DANSE DU PROGRÈS
La Chaux-de-Fonds - Rue du Progrès 7 - Tél. 039/26 17 02

Classique et maintien

MYLÈNE RATHFELDER-WILLE
Danseuse soliste - Professeur diplômé ASD
Association suisse des professionnels de la danse

FUST APPAREILS ELECTROMENAGERS
TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD
LUMINAIRES, CUISINES/BAINS

BOSCH NOVAMATIC **TEFAL PHILIPS** *jura 5th*

Machine espresso automatique
Pousser un bouton et obtenir le meilleur café... automatiquement!

FUST propose toutes les grandes marques. P. ex.:
Solis SL 90 **Loc. 22.-**
Jura Impressa **Loc. 71.-**
Novamatic EV 35 **Loc. 84.- A-S inclus**

Un problème? Apportez votre machine défectueuse (toutes marques) chez votre spécialiste Fust: tarifs réparations très avantageux, aucun frais de port, aucun emballage.

Il suffit de pousser un bouton **799.-**

Abonnement-service compris dans les mensualités
Livraison immédiate à partir du stock
Garantie des prix les plus bas (votre argent est remboursé si vous trouvez ailleurs, et dans les 5 jours, appareil identique à un prix officiel plus bas)
Test des modèles au stand dégustation de votre magasin FUST
Modèles d'exposition avantageux en permanence
Machines très performantes pour la restauration et les entreprises sur demande.

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust 039 26 11 50
La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, Hyper-Fust 032 52 16 00
Bienne, rue Centrale 36 032 22 85 25

Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Neuchâtel, Torre, rue des Terreaux 7 038 25 51 51
Réparation rapide toutes marques 15 59 111
Service de commande par téléphone 15 55 666 05-256857/4x4

et dans toutes les succursales

Jelmeli
INNOVATION • AUX ARMOURINS

Le compte à moindres frais

IMMOBILIER

Bureaux à louer
A remettre tout de suite ou date à convenir:

deux bureaux
(accès direct sur l'extérieur, 3 minutes de la gare)
Bonne possibilité de parking
Une place si désirée dans garage collectif adjacent
Prix charges comprises:
Fr. 400.- par mois (+ place de garage éventuelle)
Faire offre sous chiffre F 132-779811 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.
132-779811

A LOUER de suite LA CHAUX-DE FONDS SURFACES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES NEUVES
- Sur un seul niveau
1'350m2 Hauteur 4.00m **Fr. 105.- le m2**
550m2 Hauteur 3.25m **Fr. 103.- le m2**

PLACES DE GARAGES EN SOUS-SOL
Fr. 90.- par mois
...AVEZ-VOUS COMPARE LES PRIX ?
Tél. 039 / 200.222

PROCITE
Numa-Droz 114 2300 La Chaux-de-Fonds
132-779731

AU LOCLE
Appartements entièrement rénovés
2 pièces: mensualité dès **Fr. 440.-** + ch.
3 pièces: mensualité dès **Fr. 589.-** + ch.
4 pièces: mensualité dès **Fr. 738.-** + ch.
☎ 038/24 57 31 28-35552

A louer
appartement 6 pièces
rénové, tout confort, 200 m², rez supérieur, Tuilerie 30. **Fr. 1600.-** + charges.
Garage Fr. 130.-. ☎ 039/28 45 16
132-779813

Pour raison professionnelle
OFFRE EXCEPTIONNELLE
Pour moins de
Fr. 400 000.-
Villa en terrasse
AU LOCLE
Garages à disposition.
Mensualités: dès **Fr. 1395.-**
Charges: Fr. 250.-
Renseignements et visites:
☎ 066/38 89 21 (le soir).
28-36169

Aminona/Montana (Valais)
A vendre
JOLI STUDIO
bien meublé, salle de bains séparée. Près de la télécabine, piscine couverte.
Fr. 68 000.-
☎ 025/81 19 25 ou le soir ☎ 025/81 25 52
38-304060

IMMOBILIER

A LOUER Rue du Progrès **AU LOCLE**

Appartement rénové 2½ pièces
Boisé, tout confort, cuisine agencée.
Loyer: Fr. 550.-
132-779037

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
76, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNFI

GÉRANCE CHARLES BERSET SA LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33 Fax 039/23 77 42

A LOUER POUR DATE À CONVENIR LOGEMENTS FAMILIAUX
1 appartement en duplex 6½ pièces, salon spacieux, cheminée, cuisine agencée, salle de bains, salle de douche, WC séparés.
1 appartement 7 pièces Grand hall, vestiaire, vestibule, office, salle d'eau, 2 WC séparés.
1 appartement 7 pièces Cuisine agencée, vestibule.
132-779696

DIVERS

RÉVEZ-VOUS ROTIN? ALORS VISITEZ KATAÏ
Le No 1 du rotin en Suisse

Demandez notre catalogue!

Dès la sortie **VEVEY** suivre Z.I. de Fenil
1804 Corsier Tél. 021/922 78 87 22-358589/ROC

Grâce au **nouveau compte personnel**, dorénavant qualité ne rime plus avec prix élevé. En effet, non seulement il permet de simplifier vos opérations bancaires et vos retraits d'argent, mais il vous fait en outre bénéficier gratuitement de toutes les prestations de base. Comment? C'est très simple: il suffit qu'une des trois conditions suivantes soit remplie: 1° votre avoir moyen en compte s'élève à CHF 5'000.-

par année au moins, 2° votre fortune privée investie à la SBS est de CHF 20'000.- au moins, 3° vous effectuez vos paiements grâce au VideoService. Et si vous voulez connaître les autres prestations offertes par le nouveau compte personnel, adressez-vous à nos conseillers, qui vous fourniront volontiers tout renseignement utile, ou appelez notre ligne rouge, au numéro gratuit **0800 810 500**.



06-93187/ROC



La Chaux-de-Fonds
Sympa et différent!

Mercredi 6 décembre, 8 h 30 - 18 h 30
Judi 7 décembre, 9 heures - 22 heures

2 jours de 10%
sur tout l'assortiment excepté les spiritueux

1 cadeau offert par saint Nicolas à chaque enfant accompagné tout au long du mercredi après-midi.



132-779740

Amarrage des bateaux à Maison-Monsieur

Maman les p'tits panneaux...

La nouvelle réglementation concernant l'amarrage des bateaux le long du Doubs, devant la Maison-Monsieur, s'est concrétisée voici une quinzaine de jours par la pose de six nouveaux panneaux. Ceux-ci ont pour but de délimiter clairement les tronçons réservés au parcage des embarcations, et constituent la dernière étape d'un processus entamé en 1992.

C'est pour la sauvegarde de ce site des bords du Doubs que la «Société des Sonneurs» tira la sonnette d'alarme il y a quelque temps déjà. De leur lieu de rencontre situé dans la petite maison proche de l'Hôtel-Restaurant de La Maison-Monsieur, les membres de cette société (qui date du temps où l'on sonnait à chaque fois que le bac franchissait de la dégradation des rives. Non seulement les barques amarrées étaient dans le plus grand désordre, mais elles étaient souvent mal entretenues, voire franchement à l'abandon.

D'un commun accord, le Service de la protection des sites et



Les rives du Doubs à Maison-Monsieur

Six panneaux comme celui-ci ont été installés il y a une quinzaine de jours.

(Impar-Gerber)

la commune de La Chaux-de-Fonds décident d'y remédier. Dans un premier temps, après concertation avec l'Etat, la ville de La Chaux-de-Fonds négocie avec les divers propriétaires privés le rachat des parcelles de rives, afin d'être en mesure de légitimer. C'est chose faite dès 1992. Une taxe de 100 francs est désormais obligatoire pour tout propriétaire de barque désireux de garder sa place. Les sommes ainsi récoltées seront réutilisées

pour l'entretien des berges ou, comme c'est le cas aujourd'hui, pour financer les six panneaux de signalisation, qui reviennent à quelque 4000 francs.

MENTALITÉS À CHANGER

But de la manœuvre, passer de 60 places à une quarantaine, ce qui est aujourd'hui le cas. Autre condition sine qua non pour «mouiller» à cet endroit, la remise en état de son embarcation quand le besoin s'en fait sentir.



Depuis, tout le monde s'est conformé de bonne grâce au paiement de la taxe et à la remise en état des bateaux. Ce d'autant plus qu'un permis de navigation délivré par l'Etat est indispensable pour décrocher une place; or celui-ci n'immatriculera plus de bateau sans l'accord préalable du Service de police de la commune... Il n'y aura en outre plus d'extension de la zone d'amarrage, mais une liste d'attente, et l'octroi d'un emplacement au fil des départs.

1999, DERNIER DÉLAI

Les panneaux récemment installés délimitent les portions de rives où l'amarrage est toléré.

Car quelques tronçons sont épargnés, pour l'accès au Doubs et le flottage du bois, ou pour la protection des nénuphars. Une autre partie, à l'ouest du restaurant, est déclarée «hors zone» jusqu'au 31 décembre 1999. A cette date, les propriétaires de bateaux qui y étaient installés avant la nouvelle loi devront se déplacer dans les zones d'amarrage autorisées et s'acquitter de la taxe. La zone de protection de la nature, en l'occurrence de la végétation aquatique, s'en trouvera étendue d'autant.

IR

Rédaction

LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

BRÈVE

Tranchée des Convers

Sur le flanc

Hier à 5 heures, une voiture conduite par M. A. T., de La Chaux-de-Fonds, circulait sur la J20 des Hauts-Geneveys à La Chaux-de-Fonds. A l'entrée de la tranchée couverte des Convers, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui heurta le musoir délimitant les deux voies de circulation, monta sur la glissière de sécurité centrale pour basculer sur le flanc droit, l'avant dirigé contre Neuchâtel. Blessé, le conducteur a été conduit par ambulance à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds.

AGENDA

Au Club 44

De l'art de guérir d'antan

Un passionné de l'histoire cantonale mettra sa ferveur en mots, jeudi 7 décembre à 20 h 30 au Club 44. La dernière des nombreuses et diverses publications de Charles Thomann s'intitule «L'art de guérir au XIXe siècle en pays neuchâtelois». Dès lors, cet auteur viendra évoquer quelques traits d'un art exercé à l'époque par de véritables médecins, formés à la connaissance du corps humain et des symptômes de moult maladies. Des praticiens souvent titularisés docteurs, exerçant alors que les causes mêmes des maux restaient le plus souvent inconnues, les moyens d'intervention limités, l'hygiène et les remèdes efficaces faisant défaut. Si les découvertes médicales furent nombreuses dans la deuxième partie du XIXe siècle, il aura fallu plusieurs décennies pour les exploiter et les mettre en pratique... (pfb)

Conseil des jeunes

Séance de la 2e Chambre

Le Conseil des jeunes, 2e Chambre, se réunira jeudi 7 décembre, 17 h 45, au CAR (Centre d'animation et de rencontre), rue de la Serre 12. Cette séance est très importante, stipule la convocation, et la présence de chacun et chacune est indispensable. Le Parlement juvénile décidera en effet de l'orientation des actions pour l'année à venir. Il est bien entendu que tous les copains et copines intéressé(e)s peuvent y assister. (Imp)

Affaire de l'Algérien expulsé
Précisions de l'Etat

Nous relations dans notre édition de samedi 2 décembre le problème d'Abdelhamid, un Algérien arrêté en situation irrégulière après avoir bénéficié d'une autorisation de séjour. Certains de ses amis, apprenant son arrestation, étaient intervenus en sa faveur en déposant in extremis une pétition au Château. Le chef de la police des étrangers, Maurice Frainier, tient à préciser certains points. Abdelhamid est bien arrivé en Suisse en 1986, pour préparer une thèse en informatique. Il avait alors obtenu une autorisation de séjour d'une durée de trois ans et demi, lui permettant d'exercer une activité limitée à 15 heures par semaine. Abdelhamid a donc été autorisé à travailler temporairement de 1986 à 1993.

C'est l'Université de Neuchâtel qui lui a retiré son statut d'étudiant, précise M. Frainier, en raison de «ses absences aux cours et aux examens». Par conséquent, la police des étrangers «a refusé la prolongation de son séjour» et lui a «imparti un délai de départ le 27 août 1993». Abdelhamid n'a pas fait recours contre cette décision mais est entré dans une sorte de semi-clandestinité. Tout en trouvant refuge chez Emmaüs, il a continué de fréquenter un club sportif jusqu'à son arrestation en vue d'une expulsion. Les auteurs de la pétition, avertis de l'imminence de la mesure, n'ont pas eu le temps matériellement nécessaire à la vérification de toutes les informations. (am)

Sinopia, dix ans de danse

Un feu d'artifice

Depuis une semaine, un formidable courant d'air chorégraphique souffle sur la ville. Aux côtés de Sinopia, fêtant dix ans d'existence, la danse suisse est présente. Et la scène du Théâtre de la ville est à la hauteur de la situation.

Samedi soir, Sinopia (Cathy Dethy et Etienne Frey) ont dansé «Farewell», un pas de deux tout empreint de douceur, de contemplation et de sérénité, dédié à Jean-Claude Pavai, cofondateur de la troupe décédé en juillet dernier.

Linga Danse-projet, compagnie basée à l'Octogone de Pully, a présenté «Lettre à Stephan G.», sur des musiques de Webern et Vivaldi. Katarzyna Gdanic, qui a été l'égérie de Béjart de 1985 à 1992, danseuse classique d'une technique exceptionnelle, a assimilé toute la formidable révolution de la danse moderne. Aux côtés de Marco Cantalupo, l'imagination débordante lui aussi dans la force et l'expression, les interprètes forment un duo de choc avec lequel il va falloir compter. Autre événement, la présence

sur la scène chaux-de-fonnière du Ballet du Stadttheater de Berne. Un beau cadeau. «Strange fruit», chorégraphie de Martin Schläpfer pour 8 danseuses et 7 danseurs, décrit, sur la musique de la chanteuse noire Nina Simone, la longue marche d'un peuple vers la reconnaissance de ses droits. Un langage chorégraphique original, qui parvient à unir l'énergie physique avec des moments de tendresse. Très à l'aise dans les évolutions par petits groupes, de 3, 4 ou 5 danseurs, Martin Schläpfer fait défiler une suite d'images fortes générées par des interprètes bien typés.

Après ce démarrage en feu d'artifice, on retournera au théâtre, jeudi et vendredi, pour d'autres découvertes. La danse contemporaine n'est plus réservée à un public branché, elle s'est installée dans les mœurs, a trouvé une audience. D. de C.

● Théâtre de la ville, jeudi 7 décembre, 20 h: Ballet Junior de Genève, dirigé par Beatriz Consuelo; «Da Motus» créé par Brigitte Meuwly; Compagnie Buissonnière de Philippe Lizon.

Concours d'affiches 95 de l'Ecole-Club Migros
La culture c'est aussi...

Cour de la Brasserie de l'Ancien Manège

Les lauréats (de gauche à droite): Sébastien Dubois, Matthieu Corthésy, Régis Faivre et Isabelle Roy. (Henry)

La culture: tel était le thème proposé à ceux qui ont bien voulu participer au concours d'affiches de l'Ecole-Club Migros. Divisés en quatre catégories, les participants ont eu fort à faire. Ils avaient jusqu'au 31 octobre pour rendre leurs projets. Malgré la défection de plusieurs projets, ne correspondant pas aux critères de sélection, le jury a eu matière à délibérer. Mercredi soir, dans la cour de la brasserie de l'Ancien Manège, sa décision était enfin dévoilée.

Les quatre projets présents rivalisaient d'ingéniosité, quelles que soient les catégories. Les affiches, outre le fameux slogan «La culture c'est aussi...», devaient faire apparaître le logo et

les téléphones des écoles concernées, à savoir celles du Locle et de la ville. Les gagnants, comme les participants, seront récompensés par l'exposition de leurs œuvres dans les locaux de l'Ecole-Club, de Noël à Pâques 96. Marc Barrachina, responsable du concours, espère que cette première édition «ne sera

pas la dernière. Je suis épaté du sérieux avec lequel le jury a sélectionné les candidats. J'en profite pour remercier les lauréats d'avoir osé participer».

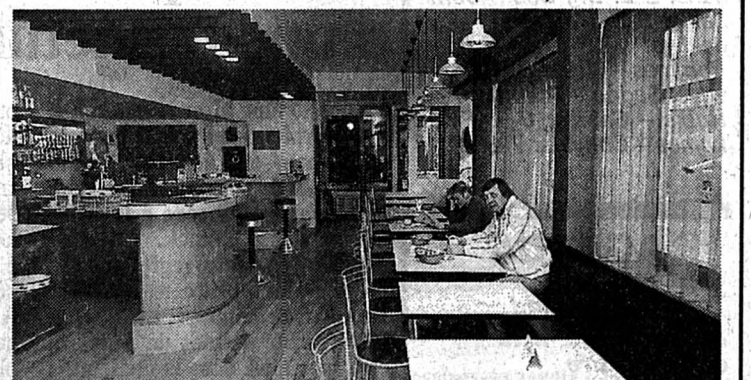
Pour ce qui est de l'inspiration des lauréats, Matthieu Corthésy s'est dirigé vers tous les aspects de la culture. Sébastien Dubois ne se rappelle pas vraiment ce qui l'a inspiré. Régis Faivre voulait «enlever le sérieux de la culture pour se concentrer sur l'humour et la joie, qui en font aussi partie». Tandis qu'Isabelle Roy a centré son œuvre «sur les échanges et les rencontres». Son projet, vainqueur toutes catégories, sera placardé, en format mondial, sur tous les emplacements R4 des communes du Locle et de La Chaux-de-Fonds. (db)

● Lauréats: catégorie adultes professionnels: Régis Faivre, La Chaux-de-Fonds; catégorie adultes non professionnels et vainqueur toutes catégories: Isabelle Roy, La Chaux-de-Fonds; catégorie juniors: Sébastien Dubois, La Ferrière; catégorie enfants: Matthieu Corthésy, La Chaux-de-Fonds.

PUBLI-REPORTAGE

Bar Fair-Play

Serre 55, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 55



Faites chaque jour votre plein de vitamines en dégustant votre café dès 6 h 30 du matin (samedi 8 heures) ! En effet, c'est avec plaisir que le Bar «Fair-Play» vous offre un verre de jus d'orange avec votre café et qui plus est, le café «tout nu» coûte moins cher. A midi, il vous propose également un menu du jour très alléchant et pour les amateurs de fruits de mer, n'hésitez pas à venir déguster, le vendredi et samedi, nos huitres fraîches accompagnées d'un verre de muscadet. C'est dans un cadre chaleureux et sympathique que nous nous réjouissons de vous accueillir et de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

132-779791

NAISSANCE

LAURE-ANNE
et ses parents ont la joie
d'annoncer la naissance de

ÉMILIE

le 4 décembre 1995
à la Maternité de la Béroche

Famille
Caroline et Daniel
REYMOND-MOERLEN

132-779943

Après onze mois d'expérience d'un lieu de rencontre original

Un bar qui a du souffle

Le Bar-Yton a ouvert ses portes dans les locaux du CAR (Centre d'animation et de rencontre) en janvier dernier. Du mardi au jeudi, de 15 h 30 à 18 h 30, il accueille les jeunes de 13 à 17 ans. Plus qu'un simple bar sans alcool, il se veut un d'apprentissage du respect des autres et de soin en même temps qu'un espace de prévention et d'information sur les problèmes actuels.

Le Bar-Yton est différent d'un bar conventionnel car il n'a pas de but lucratif et il est géré par des travailleurs sociaux. Ces derniers sont à l'écoute des difficultés que peuvent vivre certains jeunes. Mais ils sont aussi là pour parler avec eux des projets qui leur tiennent à cœur et pour leur donner un coup de pouce afin de les réaliser.

Les adolescents y trouvent aussi un milieu «protégé» où le dialogue est présent, où il est possible de débattre, de confronter ses idées et de prendre position. Les animateurs restent disponibles en dehors des heures d'ouverture.

L'alcool et la drogue sont strictement interdits. Les jeunes ont accès à divers supports de prévention tels que des bandes dessinées humoristiques sur différents thèmes (tabac, sexualité, sida, etc), des brochures sur le sida, des préservatifs (actions

ponctuelles), des adresses des différentes institutions pouvant les concerner (santé, orientation professionnelle, travail temporaire, etc.)

Actuellement l'équipe d'encadrement se compose de deux animateurs du CAR; Fabrice Migliorini et Paul de Montmolin, et d'un autre adulte ayant un statut de moniteur, Michel Rosset. Les deux animateurs possèdent chacun une double formation d'animateur socio-culturel et d'assistant social. Le moniteur possède une expérience de plusieurs années auprès d'adolescents.

LE TAUX DE FRÉQUENTATION

Dès l'ouverture, le bar a connu une fréquentation journalière de 50 à 70 jeunes. Actuellement, il en passe jusqu'à 100 par après-midi, ce qui représente le maximum de la capacité d'accueil du Bar-Yton et la limite permettant de maintenir la qualité de l'accueil et de l'écoute. Ils sont environ 200 à venir régulièrement. Il semble donc que le besoin est réel et qu'il correspond à l'attente de nombreux adolescents et préadolescents de la ville.

La majorité d'entre eux avaient déjà l'habitude de sortir en ville après l'école. La plupart se retrouvaient à Métropole-Centre et continuent à s'y retrouver les jours où le Bar-Yton est fermé. Une partie d'entre eux se retrouvaient également à la cafétéria de la Bibliothèque de la ville, où la situation devenait d'ailleurs problématique.



Affluence au Bar-Yton

Au sous-sol du CAR, un lieu où les ados ne font pas de mauvaises rencontres. (sp/Fabrice Migliorini)

Les «clients» du Bar-Yton viennent de tous les quartiers de la ville (certains même du Locle) et ont des parcours scolaires très variables. Beaucoup, à première vue, ne demandent rien de plus que de pouvoir être là, se retrouver ensemble, et ne rien faire en échappant ainsi à une certaine solitude. Pourtant, avec le temps, de nombreuses interactions se créent de manière implicite aussi bien entre les jeunes eux-mêmes qu'avec les adultes. Avec ces derniers, il est possible d'établir de nouvelles formes de dialogue hors du contexte famille-école tout en devant respecter certaines règles de vie. Lors de la création du Bar-

Yton, les animateurs pensaient plutôt aux adolescents en situation difficile. Lesquels sont déjà pris en charge par un réseau d'institutions. En fait, les demandes concernent plus les difficultés quotidiennes: rapports conflictuels avec les parents, déceptions amoureuses, etc.

Le tabac est un autre problème auquel il faut faire face. La position des animateurs, jusqu'ici, a été de tolérer la consommation tout en la désapprouvant afin de pouvoir dialoguer et débattre sur ce sujet avec les jeunes concernés. La plupart fument à l'insu de leurs parents et de leurs enseignants. Là encore, il convient de privilégier le

dialogue, car il est vraisemblable qu'en cas d'interdiction, les jeunes qui fument ne viendraient plus.

Le Bar-Yton doit rester un outil de prévention dans le cadre de l'autonomisation des adolescents et ne pas devenir une fin en soi. L'équipe considère qu'il est important de ne pas créer chez les adolescents un «réflexe» qui consiste à se «rabattre» systématiquement sur le Bar-Yton chaque fois qu'ils ont du temps libre. Si ses effets sont difficiles à estimer, ses animateurs sont persuadés qu'il représente, comme tout projet de prévention, un investissement à long terme. (sp-am)

BRÈVES

Galerie du Manoir
Exposition collective



Dernière exposition de l'année à la Galerie du Manoir, elle rassemble cinq artistes présentés au public récemment, ainsi qu'un nouveau venu aux cimaises de Nelly L'Eplattenier, l'étonnant I. F. Villalonga, de Barcelone. Un dénominateur commun entre Corinne Ferté, Nicole Spillmann, Paul Raguénès, Sophie Dodane (notre photo Impar-Gerber) et Béatrice Vitoz: le petit format, tandis que l'artiste atypique de cet accrochage est, lui, représenté par des peintures un peu plus grandes, huiles sur panneau la plupart, dans la petite salle voûtée qui lui est entièrement réservée. Nous reviendrons ultérieurement sur cet accrochage panaché, à voir jusqu'au 23 décembre. (sg)

Hockey sur glace
Championnat
des non-licenciés

Voici les résultats du dernier tour du Championnat de hockey des Montagnes neuchâteloises, réservé aux non-licenciés. Gussabobs - Canacks: 4-7. Mont-Cornu - PTT: 8-1. Puck - Sibériens: 2-2. Big Ben - Sombaille: 9-2. Gorons - Fleur-de-Lys: 5-4. Golden Pommes - Nesty Boys: renvoyé. Sagne - Tchums: 7-3. Rubis - Sabres: 0-9. Fines Lames - Convers: 7-3. (Imp)

AGENDA

Temple Allemand
Bulles, beaux-arts
et littérature

Conviant à des «moments inhabituels», Catherine Aeschlimann, artiste, invite à un visuel (présentation d'un calendrier en sérigraphie), à un apéritif (au champagne), et à une lecture (textes choisis et lus par Bernadette Richard, écrivaine). Au Temple Allemand, vendredi 8 décembre, 18 h 30. (Imp)

100 ans d'électricité en ville

Courant 97!

Rien de plus naturel aujourd'hui que d'en disposer. Pourtant, l'électricité est un acquis récent, puisqu'elle n'a atteint La Chaux-de-Fonds qu'en 1897. Pour qui sait calculer, cela fera cent ans en 1997.

Les Services industriels de la ville prévoient dès lors l'organisation d'une fête dans le courant de l'automne 97.

La forme de cette commémoration est encore à définir; vraisemblablement, elle impliquera la population. Comme en 87, la manifestation qui fut mise sur pied à l'occasion du centième anniversaire de l'arrivée de l'eau.

Avant le passage en commission du budget, une somme de 100.000 fr avait été prévue dans le cadre du premier jet du budget 96. L'exigence d'amincir l'excédent de charges prévu a

fait passer ce montant à 50.000, puis à plus rien! Dès lors, aucune somme ne figure à la version définitive du budget qui sera soumise au Conseil général le 11 décembre prochain.

Mais le conseiller communal en charge des Services industriels, Georges Jeanbourquin, se veut rassurant. La fête aura bien lieu. Un groupe de travail, à constituer prochainement, soumettra ses propositions au Conseil communal. La somme nécessaire à la mise en œuvre de ladite fête sera sans doute dégaagée sur l'exercice 97, à moins que les résultats financiers de l'an prochain n'autorisent la création d'une réserve dans ce but. Une éventualité qui devrait obtenir l'aval, par arrêté, du Conseil général. A vues humaines, rien n'empêchera l'électricité de faire parler d'elle! (pfb)

Liquidation des stocks chez Bruno Ries

Chronique d'une fermeture annoncée

Le bonhomme hiver assisterait-il aux derniers jours du magasin «Ries pour elle et lui»? Bruno Ries, afin de prendre une retraite bien méritée, procède à la liquidation de son stock. Ce n'est pourtant pas sans regrets que le propriétaire a pris cette décision. En effet, ce commerce est, selon M. Ries, le dernier de Suisse à être spécialisé dans la confection pour personnes du 3e âge. Sa fermeture risque fort de plonger sa clientèle dans le désarroi.

L'unicité et la qualité de ses modèles, un service personnalisé et des prix modiques ont assuré au magasin Ries, depuis 1949, une clientèle venue de toute la Suisse. Pourtant, comme l'explique le propriétaire: «Là n'est

pas la seule raison de l'affluence dont jouit mon magasin. Le fait qu'il soit le dernier à vendre de la confection pour personnes du 3e âge n'y est pas étrangère. Certains de mes clients viennent d'aussi loin que Zurich ou Genève pour faire leurs achats. Après la fermeture, beaucoup ne sauront malheureusement plus où aller».

La fin d'une époque? Peut-être pas. Une reprise serait envisageable, à condition que l'éventuel acheteur s'en tienne au créneau établi jusqu'ici. Mais que la clientèle de l'avenue Léopold-Robert 75 ne s'inquiète pas. Le magasin ne fermera de toute façon ses portes qu'en avril 96, après liquidation de sa collection de printemps.(db)

Centre d'animation et de rencontre

Relations parents-enfants

En présentant il y a deux semaines le spectacle de marionnettes «Jour de rêve», le Centre d'animation et de rencontre (CAR) remerciait à sa façon les enfants de leur assiduité depuis le début de l'année scolaire. Autre objectif visé: se faire mieux connaître des parents.

Ceux-ci ont d'ailleurs été invités aux ateliers du mois de novembre, axés sur l'expression dans ses différentes formes. Une manière de leur offrir un droit de regard sur l'espace réservé à leurs enfants.

D'autre part, un cycle de trois samedis, «Ateliers parents-enfants», a également été proposé. Afin de promouvoir un temps entre parenthèses, hors du quotidien trépidant, pour que parents et enfants partagent un moment commun où le temps leur est réservé.

A la suite de ces ateliers, plusieurs parents ont émis le souhait d'améliorer la technique du papier marbré. Dans ce but, ils se retrouveront le jeudi soir 7 décembre, à 20 heures au CAR, 2e étage. Avis aux amateurs, cet atelier est ouvert à tous.

A l'image de cette initiative, le

CAR se veut un lieu qui favorise les échanges, où les projets peuvent naître et se concrétiser.

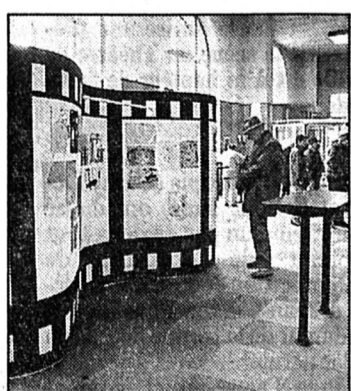
L'axe de travail du secteur enfants est bien sûr de leur proposer des activités de qualité, mais aussi d'inciter les parents à être curieux sur ce qu'ils vivent hors du cadre familial et scolaire. «C'est une façon de maintenir le contact, le dialogue avec les futurs adolescents qu'ils seront demain.»

En effet, pour le CAR, «entretenir une qualité de relation avec les enfants peut être considéré comme une forme de prévention». (comm-ir)

Concours de dessin de la Lanterne magique

Dessine-moi un film

La Lanterne magique - le club des enfants - avait lancé l'année dernière un concours de dessin auprès de ses membres, sur le thème «Dessine-moi ton film préféré». Quelque 500 cinéphiles en herbe de toute la Suisse ont participé. La remise des prix s'est déroulée à Neuchâtel, d'où le mouvement est parti il y a quelques années. Une sélection des 50 meilleurs dessins tourne actuellement dans les villes membres de la Lanterne magique. Ils sont exposés dans les



bureaux de poste, le géant jaune étant l'un des principaux sponsors. On peut donc les admirer jusqu'à samedi dans le hall de la poste principale de La Chaux-de-Fonds. L'exposition sera montrée la semaine prochaine au Locle. Signalons qu'une Chaux-de-Fonnière, Sophie Girardin, 10 ans, figure parmi les cinq premiers. (Imp-photo Impar-Gerber)

PUBLICITÉ

Aujourd'hui
La librairie pour enfants

La Dam'Oiseau

fête la
Saint-Nicolas

Un cadeau sera remis
à chaque enfant
Rue du 1er-Mars 4
La Chaux-de-Fonds

(juste en face de la place des Lilas)
132-779957

AVIS URGENT

K AUFMANN

Art de la table - Quincaillerie - Cadeaux

Nous précisons que par égard pour notre personnel,
notre magasin ne sera ouvert que durant les nocturnes des

jeudis 14 et 21 décembre

P.-A. Kaufmann & Fils, Marché 8-10
CH - 2302 La Chaux-de-Fonds 2
132 779957



Avenue Léopold-Robert 75
La Chaux-de-Fonds

LIQUIDATION TOTALE

RABAIS JUSQU'À 80%

Manteaux - Costumes - Robes - Pantalons - Jupes - Chemisiers - Pullovers

Robes de mariée à 50%. Plus avantageux que la location

**MANTEAUX
D'HIVER
DÈS FR. 100.-**

132-778980

**Samedi 9 décembre 1995
à 20 h 15**

**Grande salle
de l'Hôtel de Ville
La Brévine**

GRAND MATCH AU LOTO

organisé par le hockey-club La Brévine

Tours royaux:
1 pendule neuchâteloise,
1 cochon fumé, 1 VTT,
1 tour spécial
avec 40 poulets
Abonnement: Fr. 16.-
2 abonnements = 3 cartes
157-717917

GASTRONOMIE

Une bonne FONDUE



**Restaurant
L'Ecuireuil**
039/23 16 48
Camping du
Bois-du-Couvent
La Chaux-de-Fonds

132-776764

"Chez Dino"
Pizzeria La Piccola Italia
Hotel de ville 39 La Chaux-de-Fonds

Nos spécialités

Pizzas, pâtes, viandes, poissons,
préparés <<maison>>
à consommer sur place ou à l'emporter
Livraison midi et soir Tél: (039) 28 49 98
OUVERT TOUTS LES JOURS SAUF DIMANCHE MIDI

SNACK BAR

PIZZE
ARANCINE
CALZONI
SANDWICHS
CANNOLI
PANZEROTTI

L.Robert 70 Tel 039 24 26 66
2300 La Chaux-de-Fonds
GLACES
GELATERIA ET PATISSERIE MAISON

SPECTACLES - LOISIRS

Restaurant de l'Aéroport

Aimé Bongard-Sedjan
Bd des Eplatures 54
La Chaux-de-Fonds
039/26 82 66
Salle pour société
et repas de famille

**Judi 7 décembre
dès 14 h 30:**

MATCH AUX CARTES À LA BELOTE

132-779851

DIVERS

La Paternelle

Résultat du tirage
au sort de la tombola

1er prix: Mme König Agnès
2e prix: M. Brechbühler Jean-Pierre
3e prix: M. Simon Marc
4e prix: Mme Fuse Edith

132-779825

NOUVEAU
Marchandise européenne
Bippo di Roma
SUPER MARCHÉ
Au 1er: self-service
10 000 paires de chaussures
à choix
19.-, 29.-, 39.-, 49.-, 59.-
Av. L.-Robert 51, La Chaux-de-Fonds

Multisol

Linols - Plastiques - Tapis
Tapis de milieu - Parquet

A. Grilli - Paix 84 - 039/23 92 20

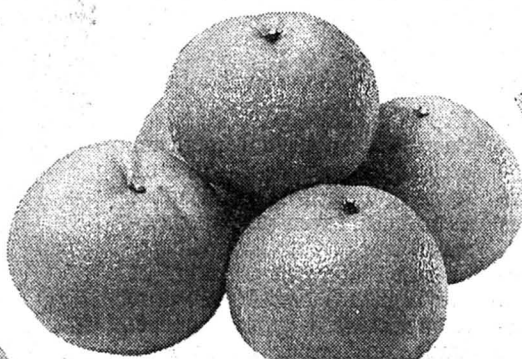
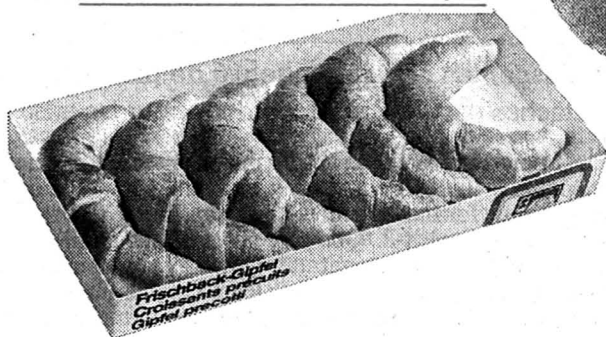
SOUL
HEIMO & FILS SA
Maîtrise fédérale
Tapis
Parquets
Plastiques
Entretien
Stores
Tél. (039) 28 16 24
rue du Parc 9
La Chaux-de-Fonds

L'action-fraîcheur

du 6.12 au 9.12

Tous les articles de boulangerie pré-cuits
-50 de moins

Exemple:
Croissants
200 g ~~2.60~~ **2.10**
(100 g 1.05)



L'action-fraîcheur

jusqu'au 9.12

Clémentines
d'Espagne
le filet de 2 kg ~~3.60~~ **3.60**
(1 kg 1.80)

L'action-fraîcheur

du 6.12 au 12.12

Fromage à raclette Raccard **18.50**
en tranches ~~22.90~~
le kg
en bloc ~~20.80~~ **16.50**



LA QUALITÉ EN ACTION

Baisses des prix

Fromage râpé gras, 120 g ~~2.10~~
ancien prix 2.40 nouveau prix **2.10**
(100 g 1.75)

En vente dans les MM et MMM

Sbrinz râpé, 120 g
ancien prix 2.50 nouveau prix **2.10**
(100 g 1.75)



L'action-fraîcheur

du 6.12 au 12.12

Salami «Rapellino classico»
et «Grottino rustico»
la pièce de 400 - 600 g ~~3.05~~ **2.25**
les 100 g

pré-tranché en barquette
les 100 g ~~3.35~~ **2.55**



L'action-fraîcheur

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

«Caprice des Dieux»
fromage à pâte molle de France ~~5.50~~
300 g **5.50**
(100 g 1.83)

Action

MULTIPACK du 6.12 au 23.12

Pêches, macédoine de fruits, poires,
ananas et abricots «Del Monte»
en boîte de 820/825 g (Eg. = 480 - 550 g)

-60 de moins
Exemple:
Ananas
820 g (Eg. = 510 g) ~~2.40~~ **1.80**
(100 g -35)

A partir de 2 boîtes au choix
Produits aux Philippines dans le respect des
clauses sociales définies par Migros.



Action

du 6.12 au 12.12

Croissants au jambon
surgelés ~~3.10~~ **2.50**
5 pièces, 210 g (100 g 1.19)



Action

MULTIPACK du 6.12 au 19.12

Tout l'assortiment Candida
(sauf brosses à dents, fil dentaire et cure-dents)
-40 de moins
Exemple:
Candida Peppermint
125 ml ~~2.60~~ **2.20**
(100 ml 1.76)



Action

du 6.12 au 26.12

Toutes les eaux de toilette pour femme et
homme ~~16.-~~ **13.-**
3.- de moins
Exemple:
J'arrive, 50 ml (10 ml 2.60)

Actions

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Cacahuètes salées **5.-** au lieu de 6.60
1 kg

Novilles en spirales «Tito M»
le lot de 4 x 500 g **4.50** au lieu de 6.-
2 kg (1 kg 2.25)

jusqu'au 9.12

Noix de Californie
le sachet de 500 g **2.-** au lieu de 2.60
(100 g -40)

du 6.12 au 9.12

Viande de porc fraîche
suisse **4.-** de moins
le kg

du 6.12 au 12.12

Biscuits
Mélange de Noël **4.30** au lieu de 5.30
500 g (100 g -86)

Biscuits assortis **3.50** au lieu de 4.50
300 g (100 g 1.17)

Asperges «Del Monte»
en boîte de 460 g **2.40** au lieu de 3.20
(Eg. = 280 g) (100 g -86)

Asperges vertes «Sun Queen»
en boîte de 426 g **1.70** au lieu de 2.50
(Eg. = 230 g) (100 g -74)

Tous les cafés instantanés
en sachet de recharge
100 g **-80** de moins
200 g **1.60** de moins
Exemple:
Voncór, 200 g **4.40** au lieu de 6.-
(100 g 2.20)

Eaux minérales Aproz nature
1,5 l **-25** de moins
Exemple:
Aproz bleu, 1,5 l **-75** au lieu de 1.-
(1 l -50) (+ dépôt -50)

jusqu'au 12.12

Toutes les lessives en poudre
en sachet de recharge
2 kg **2.50** de moins
3 kg/5 kg **3.-** de moins
Exemple:
Total
en sachet de recharge **10.80** au lieu de 13.80
5 kg (1 kg 2.16)

MIGROS

144-736113/4*4

Introduction au 1er janvier de la majorité civile à 18 ans

Les réponses de la Fondation Sandoz

Dans le dernier rapport d'activités de la Fondation J&M Sandoz, le directeur de cette institution, Michel Pages, se tourne davantage vers l'avenir du foyer-atelier plutôt que vers le passé, soit l'année 1994. C'est qu'en fait, l'introduction au 1er janvier 1996, des nouvelles dispositions légales permettant l'abaissement de la majorité civile à 18 ans nécessite une solide réflexion de la part des instances dirigeantes de cet établissement spécialisé pour adolescent.

Auparavant le directeur livre toutefois quelques informations générales sur le fonctionnement, en 1994, de l'institution qu'il dirige. Durant cette période 18 jeunes sont sortis du foyer-atelier alors que 11 y sont entrés. Par rapport au début et à la fin de l'année, l'effectif moyen était d'environ 25 personnes. «Un bon rythme de croisière» remarque le directeur qui souligne aussi que cette volée a travaillé de manière constructive, surtout en ce qui concerne l'élaboration des projets individuels de formation professionnelle.

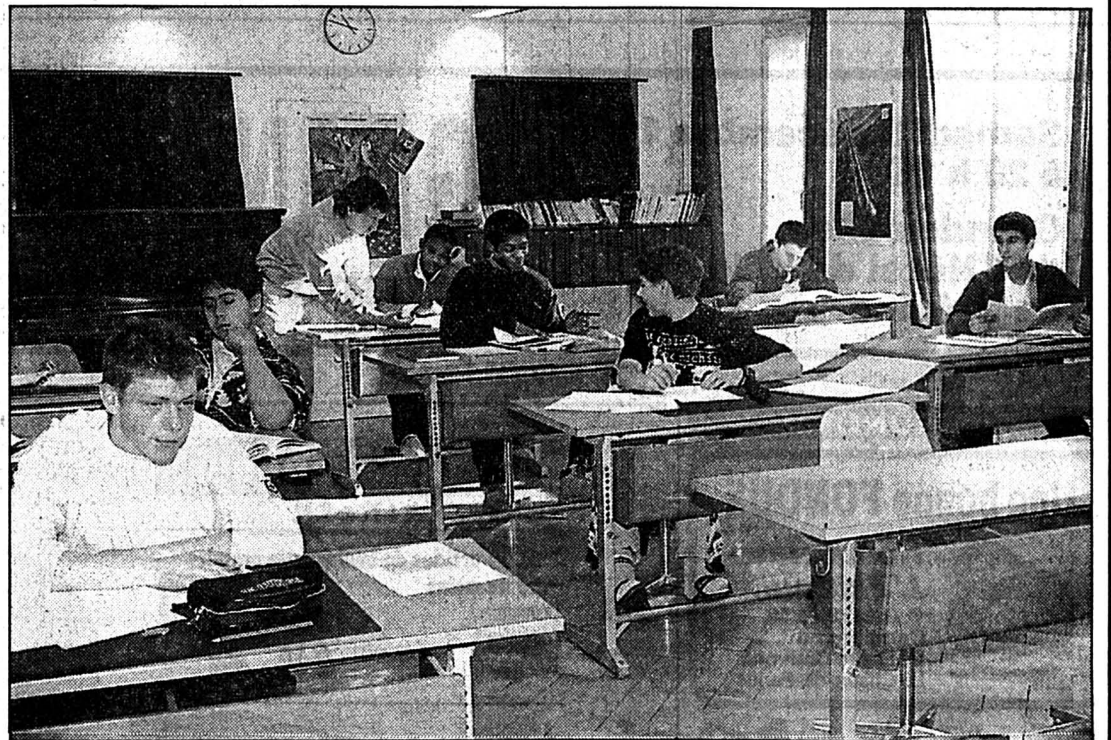
Par ailleurs, six jeunes gens se sont présentés avec succès aux examens finaux au terme de trois ou quatre ans d'apprentissage. A ce propos le président de la Fondation, Francis Favre, ne manque pas d'adresser de vifs remerciements à la Commission de soutien professionnel dirigée par Max Vogt. Non seulement elle a permis d'équiper l'atelier

du foyer de machines mécaniques performantes, mais elle s'occupe toujours activement de trouver des solutions afin de régler les problèmes de formation professionnelle des jeunes. Ne serait-ce déjà que lorsqu'il faut trouver un maître d'apprentissage pour ceux-ci. «Heureusement nous pouvons aussi compter, dans ce domaine, sur l'efficacité de notre réseau de soutien» remarque M. Pages. «Mais à l'avenir, par les temps qui courent, le rôle de cette commission sera peut-être de plus en plus ardu...»

L'IMPORTANCE DE LA FORMATION

L'avenir justement. Au terme du prochain abaissement effectif de la majorité civile à 18 ans, un jeune pourrait fort bien claquer la porte du foyer, puisque devenu majeur et pouvant se libérer de son placement éducatif. Et par la même, peut-être rompre sa formation professionnelle. Rappelons en effet que lorsqu'ils entrent à «la Fonda» les jeunes ont 16 à 17 ans. Ils suivent alors obligatoirement une année de préformation professionnelle tant théorique (en classe) que pratique (en atelier). Ils ont alors 17 à 18 ans lorsqu'ils débutent leur apprentissage et courent le risque de ne pas le mener à terme s'ils décident de quitter l'institution.

A ce propos, M. Pages avance deux idées essentielles. L'une étant que l'équipe éducative soit très attentive afin que le jeune «croche» à l'institution. La seconde est celle de «caler» dans la tête des pensionnaires l'importance d'une formation professionnelle aboutie. «Leur faire comprendre que c'est pour leur



En classe, les élèves en degré de pré-formation. Des tâches particulièrement ardues pour les enseignants.

(Impar-Perrin)

bien. Il nous faudra être encore plus pointus lors du montage d'un projet de formation professionnelle» explique-t-il. Que le jeune, en fait, passe un contrat moral avec le foyer.

Si un jeune apprenti reste dans l'institution, au-delà de ses 18 ans, avec la ferme intention de mener à terme sa formation, pourrait alors se poser la question du financement de ce placement assuré par l'Etat. Directeur du Service des mineurs et tuteurs, Jean-Claude Knutti est ferme à ce propos. «Dans tous les cas où la formation professionnelle ou les études sont nor-

malement menées, nous irons jusqu'au bout de leur financement». Il s'agit en fait de l'élargissement de la loi qui fait obligation aux parents d'entretenir leurs enfants (mineurs ou non), jusqu'au terme de leur formation.

«Sans doute plus que les autres, nos jeunes sont encore très fragiles à 18 ans. Il leur serait très difficile d'être réellement autonomes, malgré leur statut d'adultes. Ils baisseraient trop facilement les bras parce qu'ils ne sont pas forts de l'expérience de l'échec» ajoute M. Pages.

«Sur le fond, majorité civile à 18 ou à 20 ans, la problématique ne change pas!». D'où son idée d'accueillir les pensionnaires dès l'âge de 14 ans afin d'assurer un meilleur suivi. La période de pré-apprentissage pourrait alors être de deux ans.

En attendant l'éventuelle mise en application de cette disposition les organes dirigeants de la Fondation J&M Sandoz se sont donné un délai d'étude de deux ans pour attentivement observer les mouvements des ados durant ces deux prochaines années en fonction de l'abaissement de la majorité à 18 ans. JCP

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

La Résidence Nouveau médecin

Le Conseil de Fondation de la Résidence communale que, par suite de mise au concours, il a procédé à la nomination du Dr Philippe Babando en qualité de médecin attitré de l'institution dès le 1er juin 1996. Dès cette date, le Dr Babando travaillera en collaboration avec le Dr Jean Sigg. Leur travail sera réparti de la manière suivante: Billodes 40, Dr Ph. Babando; Côte 24 (secteur médicalisé), Dr J. Sigg. Dans la mesure du possible, ces deux médecins se remplaceront mutuellement lors de leurs vacances et congés. Le cas échéant, ils feront appel au Dr Frédy Heim qui a accepté de poursuivre sa collaboration avec la Fondation. Les Dr J. Sigg et Ph. Babando étant engagés à temps partiel, ils poursuivront leurs activités privées dans leur cabinet respectif.

(comm-imp)

AGENDA

Les Ponts-de-Martel Noël des aînés

Jeudi 7 décembre, dès 14 h, à la salle du haut de la maison de paroisse, les membres du Club des aînés des Ponts-de-Martel sont invités à se retrouver pour la fête de Noël. Le programme préparé à leur intention est le fait des élèves des écoles du village. (Imp)

Saint Nicolas attelle ses chevaux Aujourd'hui, c'est la fête

Avec ou sans neige, aujourd'hui mercredi 6 décembre, c'est Saint-Nicolas. Et au Locle, Saint-Nicolas c'est à la rue du Temple que ça se passe! Donc, dès 18 h, on attendra la venue du bon saint à barbe blanche qui s'en viendra en calèche traînée par des chevaux. Les enfants sont invités à réciter poésies et chansons. L'ADL a préparé 500 cornets à leur intention et offre aussi à toute la population du thé à la cannelle et de la taillaule qui seront servis sur place. De quoi réchauffer les plus coupantes onglées. (Imp)

Une expo pas comme les autres au Collège Jehan-Droz

Des «quilts» qui secouent

Un prénom, une croix, une date. Et toute une vie recollée bout à bout, en une tapisserie d'une tendresse poignante... L'expo «Six quilts suisses» qu'on peut voir jusqu'à samedi au Collège Jehan-Droz a été mise sur pied par le Groupe Sida Neuchâtel et pour cause, puisqu'elle rappelle la mémoire de tant et tant de garçons et de filles fauchés par cette immonde saleté.

Un «quilt» n'a rien à voir avec l'habit national écossais. C'est une composition de plusieurs patchworks, qui tous, ont été créés par les parents ou les proches d'une victime du sida.

Une idée partie des Etats-Unis et reprise au niveau suisse par les Personnes vivant avec le sida (P.V.A.).

Elle vous prend aux tripes, cette expo. Des bougies allumées aux quatre coins de l'aula entourent ces témoignages sur tissu, ces puzzles qui parlent de chagrin, de souffrance, mais surtout d'un immense amour. Un nom, une photo, la cravate qu'il aimait porter, ce copain-là, l'image d'une plage au soleil, et puis la date du jour où tout s'est arrêté.

Non, ce n'est vraiment pas une expo comme les autres. Heureuse initiative que celle de

la présenter dans un collège: les ados et les «grands» pourront ainsi la voir côte à côte.

La ville du Locle s'associe à cette manifestation. D'ailleurs, les conseillers communaux Josiane Nicolet et Paul Jambé assistaient hier à un «vernissage» aussi sympa que peu formaliste. «Nous sommes tous concernés par l'action dévastatrice du virus HIV. Que ce soit à travers nos comportements préventifs, sanitaires et d'accompagnement aux malades, nous devons affirmer haut et fort notre refus de l'exclusion, de la marginalisation de ceux directement ou indirectement concernés par cette

maladie», relève Paul Jambé. Cette expo «contribue de façon spectaculaire à secouer l'indifférence, et nous rappelle tous à notre devoir de solidarité».

C'est vrai qu'elle secoue l'indifférence, cette expo. Et elle vous secoue tout court. (cld)

● «Six quilts suisses», Collège Jehan-Droz, du 6 au 9 décembre, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30; samedi de 10 h à 15 h.

Le Cerneux-Péquignot

Mme H. Marguet n'est plus

Lundi, une foule nombreuse a rendu les derniers hommages à Mme Hélène Marguet qui, comme nous l'avons relaté dans ces colonnes, avait eu le privilège de fêter, il y a quelques semaines en famille, avec le concours de la population du Cerneux-Péquignot, son entrée dans sa 100e année. Avec le départ de Mme Marguet, c'est aussi une mémoire de la vie villageoise qui a parcouru ce siècle qui s'efface. (cl)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU
6 AU 12 DÉCEMBRE

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis. Rendez-vous à 14 h sur le nouveau terrain de la Société des Amis des chiens, Col-des-Roches 85, vis-à-vis du garage Opel, derrière les entrepôts fédéraux. Renseignements: tél. 26.65.48 (heures des repas).
- AMIS DE LA NATURE SECTION LE LOCLE-BRENETS. Chalet des Sanays, 9-10 décembre, gardien F. Corti.
- CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h aux Trois-Rois.
- CAS GROUPE FÉMININ ROCHE-CLAIRE. Samedi 9 décembre, Noël à Paroiscentre.
- CAS SECTION SOMMATEL. Mercredi 6 décembre, cours de Barryvox, rendez-vous des participants au parc de la patinoire. Samedi 9 décembre, fête de Noël au Fiottet.
- CHŒUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION» LE LOCLE

Lundi 11 décembre, répétition à 20 h à la Maison de paroisse.

- CLUB DES LOISIRS. Samedi 9 décembre à 14 h au Temple, fête de fin d'année.
- CONTEMPORAINES 1918. Mercredi 6 décembre à 11 h 30 au Cercle de l'Union, repas de Noël. N'oubliez pas le lot «surprise».
- CONTEMPORAINES 1919. Rendez-vous vendredi 8 décembre au Cercle de l'Union dès 11 h 30, dîner de Noël. Loterie?
- CONTEMPORAINS 1923. Rencontre de fin d'année mardi 12 décembre, rendez-vous à 14 h place Bournot.
- FMU LA MONTAGNARDE. Dimanche 10 décembre, Noël de la section au chalet de la Montagnarde.
- SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.81.34 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.
- VÉLO-CLUB EDELWEISS. Jeudi 7 décembre à 20 h 15 au restaurant des Sports, assemblée mensuelle.



Une vie recousue bout à bout...

... le temps de dire adieu à un être cher fauché par le sida.

(Impar-Droz)

Promenade entre le Dessoubre et la Réverotte

Les Celtes sont rois

Le Dessoubre et la Réverotte marient leurs eaux en aval de Consolation mais ces deux rivières sont séparées par le sanctuaire celtique du val de Vennes. Visite guidée par les routes buissonnières.

A Gigot, point de départ de notre excursion, le Dessoubre s'abreuve des eaux de la Réverotte, mais nous ne lui ferons pas d'infidélité en remontant son cours jusqu'à sa source. La route épouse le moindre de ses méandres, permettant toujours d'avoir un œil sur ses fantaisies. Et il n'en manque pas, du Moulin Girardot au Pont de l'Angoulot, enchaînant pirouettes et cascades.

Au Rameau «Sur le Lac», on entre véritablement dans le val de Consolation, créditée de deux étoiles au guide vert Michelin. Un petit paradis en effet béni des dieux, qui y ont élevé un monastère en 1670, mais le miracle est surtout incarné et révélé par la beauté sauvage d'une nature impressionnante et indomptable. Un amphithéâtre rocheux surplombant de plus de 350 mètres le Prieuré et d'où s'échappent plusieurs sources, dont celle du Dessoubre, obture la vallée.

En cette saison humide, les eaux coulent de sources au fond de la reculée, où fontaines, jets d'eau et cascades pleuvent et pleurent de toutes parts. Le plus

spectaculaire de ces phénomènes aquatiques est la chute de 47 mètres effectuée par le bondissant Lançot, l'un des affluents du Dessoubre s'évadant d'une grotte ouverte en pleine falaise. Dans ce val d'eaux vives, la truite fario est abondante et constitue évidemment l'argument majeur du restaurant de La Source.

LE COUSIN DE VOLTAIRE

On ne se console jamais de Consolation mais la traversée du val de Vennes pour rejoindre la vallée de la Réverotte, via Guyans-Vennes, Vennes, Loray et Plaimbois-Vennes, est du plus grand intérêt. Cette zone de transition ou de liaison, c'est comme on veut, regorge de grottes et de cavernes. Citons le gouffre du Puits à l'Enfant, à Guyans-Vennes, les grottes de la Roche aux Prêtres, de la Roche à l'eau à Plaimbois-Vennes mais, surtout, en raison de leur intérêt spéléologique les grottes de Martinvaux (développement de 2900 m) et de la Réverotte (2000 m) à Loray, village où la maison du maire, elle-même, repose sur un gouffre!

Mais entre toutes ces cavités, l'une d'elles mérite en particulier qu'on s'y intéresse pour avoir servi de refuge de 1747 à 1792 à Pierre Gardien, petit cousin de Voltaire. Cette grotte, dite de l'Ermite, se trouve sur la commune de Plaimbois-Vennes, direction Gigot, Pierrefontaine-les-Varans. Une croix dressée en



Edifié en 1670

Le Prieuré de Consolation sur le Dessoubre.

(Impar-Prêtre)

plein champ signale la position de la grotte, juste à l'aplomb. On y accède par un sentier flirant ici et là avec le vide, mais sans réel danger si l'on n'a pas le vertige. Cette cavité fut longtemps un lieu de pèlerinage, de même que la Fontaine Saint-Martin, réputée miraculeuse entre Guyans-Vennes et Orchamps.

SÉPULTURES DU BRONZE

Le val de Vennes porte aussi par ailleurs témoignage de la civilisation celtique à travers différents éléments funéraires ou culturels. Ainsi, sur la commune de Guyans-Vennes, au lieu-dit les

Rondages, à l'est du village, ainsi qu'aux Longchamps à proximité du hameau de Grand-Chaux, au nord on peut voir de nombreux tumuli, attestant de la présence d'un peuplement ancien de la période du bronze.

Autre indice celtique, à Loray, au centre du village, au-dessus de la magnifique fontaine-abreuvoir lavoir, une croix monumentale en pierre sculptée montre un personnage tenant dans sa main droite une petite tête d'homme. Au rang des curiosités de ce plateau intermédiaire entre la source du Dessoubre et la vallée de la Ré-

verotte, il faut mentionner, pour le coup d'œil, le belvédère de la Roche-Barchey, sur la commune de Loray, d'où l'on balaye un vaste horizon découvrant les sommets du Crêt Monniot (France) et du Chasseral (Suisse).

Enfin, entre Vennes et Loray, si la chapelle Sainte-Redegonde invite au recueillement, la maison de l'outil à bois (Meubles Perrin) provoque l'émerveillement avec plus de 2500 anciens outils et machines à bois de 1750 à nos jours. Le village de Plaimbois-Vennes annonce la fin de la traversée du val de Vennes et promet l'entrée dans la vallée de la Réverotte. Un chemin rural portant l'indication Pierrefontaine-les-Varans se précipite dans les gorges, desservant en cours de route les ruines du Moulin de Vermondans et sa magnifique cascade glissant sur un toboggan en tuf.

Une fois dans les serres de cette vallée étriquée où il n'y a pas âme qui vive, on apprécie cette solitude génératrice de sérénité. Cette vallée, appelée aussi défilé des Epais-Rochers, nous réconcilie autant avec nous-même qu'avec la nature. Entre les bancs de rochers et la rivière, la route se faufile sans déranger, presque gênée de livrer ce sanctuaire aux bruits des moteurs. Puis la Réverotte se dissout dans le Dessoubre à Gigot.

(pr.a.)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVE

Maïche

Extension
d'Intermarché
refusée

La commission ad hoc examinant les demandes d'extension de grandes surfaces a refusé hier à l'unanimité le dossier d'agrandissement déposé par l'Intermarché de Maïche. Les sept membres de la commission départementale d'urbanisme commercial, où siège notamment Joseph Parrenin, maire de Maïche et conseiller général, ont ainsi repoussé à l'unanimité cette demande d'extension portant sur 964 m². M. Descateaux, patron de cet établissement commercial, se voit donc opposer pour la troisième fois une fin de non recevoir. «La rupture de l'équilibre commercial», qu'aurait induit sur Maïche et ses environs le feu vert accordé à cette extension, a motivé ce nouveau refus de la commission. En outre, les récentes déclarations et dispositions de Alain Juppé inclinant en quelque sorte à l'observation d'un moratoire en matière d'extension de la grande distribution ont indéniablement pesé dans la décision négative prise hier.

(pr.a.)

AGENDA

Morteau

Restos du cœur

L'inscription aux Restos du Cœur du val de Morteau est en cours. Elle se déroulera encore aujourd'hui, dans les locaux situés derrière la poste de Morteau de 14 h à 17 h. A Villers-le-Lac, elle aura lieu demain au même horaire.

(dry)

MJC de Morteau: bourse au matériel de puériculture

Tables à langer au rendez-vous

C'est dans le cadre de ses activités de Centre social et plus particulièrement du Relais assistantes maternelles que la MJC de Morteau a organisé, samedi dernier, une bourse au matériel de puériculture. Première du genre pour cette association, elle n'a pas rencontré un succès fou mais a néanmoins permis à quelques parents de bien s'équiper à moindre prix.

Dès vendredi après-midi, une cinquantaine de déposants sont venus apporter leur matériel, souvent de bonne qualité car, dans ce domaine de la petite enfance, la croissance allant très vite, les équipements sont souvent remis avant d'avoir vraiment souffert d'un usage intensif. Un grand choix de landaux, parcs, tables à langer et accessoires divers attendaient donc les acheteurs samedi après-midi. On fut loin de la foule du samedi

précédent avec la Foire aux skis car la demande est beaucoup moins forte et en même temps très sélective.

Légère déception donc chez les organisateurs, Patrick Toulet, directeur de la MJC, et Dominique Sanvido, animatrice du Relais, qui sont pourtant convaincus du rôle irremplaçable, sur le plan familial et social, d'une telle opération. «Cette bourse petite enfance devra rentrer dans les habitudes locales. Cette année la qualité était au rendez-vous. De bonnes affaires ont été faites, en particulier par cette maman de jumeaux qui a pu acquérir pour moins de la moitié du prix du neuf un landau en parfait état.»

Après réflexion, les organisateurs pensent que le moment n'était pas forcément bien choisi: «Nous sommes trop près de

Noël et de la mauvaise saison, constate Dominique Sanvido. L'an prochain, nous pensons or-

ganiser deux rencontres de ce type: une au printemps et l'autre au début de l'automne.» (dry)



Morteau

«De beaux articles à moitié prix.»

(Roy)

Val de Morteau

Ecoles en grève

Les établissements scolaires du val de Morteau rejoignent à leur tour le mouvement de protestation contre le plan Juppé. Les assemblées générales se sont succédé hier dans les écoles primaires, collèges et lycées du secteur pour prendre la température et décider des suites à donner à l'ordre de grève lancé pour demain et reconductible chaque jour. Au collège de Villers-le-Lac, la totalité des professeurs se sont prononcés pour la grève, de même que les personnels techniques et administratifs. Au Lycée Edgar Faure de Morteau, où étudient 1200 élèves, 70 des 140 professeurs et agents techniques ont donné leur feu vert également pour la grève tandis qu'au collège de Morteau, au moins 50 pour cent de la soixantaine de professeurs se plaçaient sur la même longueur d'onde. Dans le primaire, seul un instituteur sur les dix de l'Ecole du Centre à Morteau sera à son poste jeudi, de même qu'à l'Ecole Pergaud. (pr.a.)

DIVERS

Le Dr méd. Emmanuel DARCEY

Chirurgie orthopédique - traumatologie

- diplôme de médecine générale (1984);
- diplôme fédéral, Université de Genève (1993);
- homologation du doctorat en médecine, Université de Genève (1994);
- ancien assistant du département de chirurgie générale au Centre hospitalo-universitaire de Constantine;
- ancien assistant du service O.R.L. de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds (Dr Friedrich);
- ancien assistant en chirurgie, orthopédie de l'Hôpital de Moutier (Dr Rouge, Dr Eric Jeanmaire);
- ancien assistant du service orthopédie-traumatologie, chirurgie de la main de l'Hôpital de Pourtalès (Dr Saxer, Dr Miranda et Dr Gerber);
- ancien assistant en chirurgie de l'Hôpital de Landeueux (Dr Perriard);
- ancien assistant du service orthopédie-traumatologie au CHUV - Hôpital orthopédique de Suisse romande (Prof. J.-J. Livio).

a le plaisir de vous annoncer

l'ouverture de son cabinet médical
le lundi 11 décembre 1995

Grande-Rue 24 - 2400 Le Locle

☎ 039/31 50 31 - Fax 039/31 32 65

Consultations sur rendez-vous

157-718032

Judi 7 décembre 1995 à 20 h 15

Temple de La Chaux-du-Milieu

CONCERT DE NOËL

de

la Fanfare de La Chaux-du-Milieu

Direction: Martial Rosselet

Entrée libre

157-717924

Donnez
de votre sang
Sauvez des vies

OFFRES D'EMPLOI

BOUCHERIE
CHARCUTERIE **OLMIER BENOIT**

2316 Les Ponts-de-Martel

cherche

jeune boucher type A ou B

Entrée tout de suite ou date à convenir.

Faire offre au 039/37 11 04.

157-718066

VACANCES - VOYAGES

Le catalogue 96 est arrivé!

MAJESTRQUE

UNIVERSAL c'est génial!

Départs les dimanches dès le 4.2.de GVE /BSL /ZRH
Mais en hiver également! Hôtel Sillot, départs le 2.1 et 14.1. de ZRH
Seulement Fr 750.- p/pers./sem, pens. comp., chamb. double, vue mer.

universal 075 / 231 11 88 Demandez
ou Martigny 5, 1005 Lausanne - 021 / 320 60 71 le catalogue!

Nom, Prénom:

Adresse:

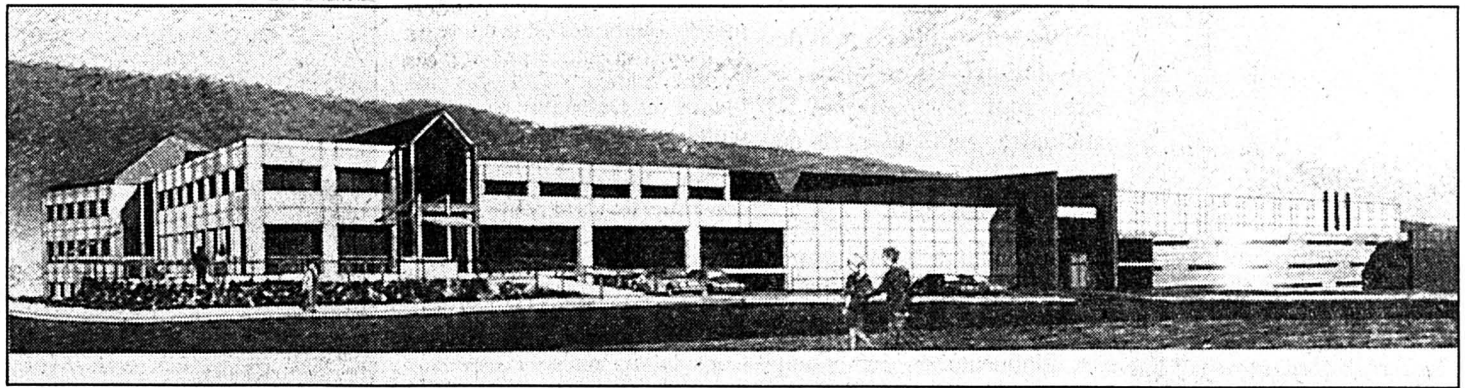
CP: Localité: 10A

174-709903/ROC

Cortailod: Silicon Graphics investit 30 millions de francs

L'avenir technologique

Pour un investissement de 30 millions de francs, l'agrandissement du Centre européen de production et de technologie de Silicon Graphics à Cortailod permettra la création de 300 emplois. Mais plus encore que cela, c'est avec la technologie informatique du troisième millénaire que le canton de Neuchâtel prend rendez-vous grâce à ce projet (notre illustration) destiné à être mené à chef d'ici au début 1997. Les ordinateurs qui sortiront du site neuchâtelois du géant américain seront en effet les plus puissants jamais construits sur le continent européen.



les réseaux européens de Silicon Graphics et un centre de technologie de supercalculateurs.

Il assurera aussi l'accueil de la production d'ordinateurs et de serveurs de haut de gamme basés sur la future puce R10000 de la filiale Mips et actuellement en phase finale de développement.

RÉVOLUTIONNAIRE

L'agrandissement du site de Cortailod permettra de le faire passer de sa surface de 7000 m² à près de 13.500 m². Le nouveau bâtiment abritera des infrastructures de formation, un centre pour la réalité virtuelle, ainsi qu'un centre opérationnel pour

Ces ordinateurs faisant appel à la technologie du multiprocesseur (mise en parallèle de microprocesseurs) auront des performances qui permettront l'avènement d'une génération révolutionnaire de logiciels et d'applications tant en matière

de TV interactive, de multimédia et de réalité virtuelle que de «surf» sur le Net ou encore de recherche dans les bases de données, s'est exclamé hier Robert Bishop, président du conseil d'administration de Silicon Graphics World Trade Corporation.

Le président espère aussi pouvoir faire profiter l'Exposition nationale de 2001 de ces nouvelles technologies.

Pour le patron de l'Economie neuchâteloise Pierre Dubois, l'annonce de l'agrandissement du site de Cortailod communiquée aux autorités le 24 novembre dernier et rendue publique

hier est un «événement historique». Cela montre à l'envi que la reconversion de l'Arc jurassien et de la région neuchâteloise est en bonne voie.

Une reconversion dont le conseiller à la promotion économique Karl Dobler a répété les clefs: «L'Arc jurassien possède un des meilleurs potentiels microtechniques au monde. A défaut de voire la Suisse enfin s'en rendre compte, la réalisation de l'extension du centre technologique de Silicon Graphics permettra de porter dans le monde entier ce message «high-tech» neuchâtelois.» Silicon Graphics emploie plus

de 6300 personnes réparties dans 130 filiales. Lors de son exercice 1995 clos en juin dernier, le géant américain a réalisé un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de dollars, soit une hausse de 50% par rapport à 1994.

Près du tiers de ce chiffre d'affaires a été réalisé en Europe. Avec ses 190 employés, le Centre européen de Cortailod a contribué à ce résultat à raison de 70% ou 420 millions, soit 4 fois plus qu'en 1992. Ainsi l'an dernier, ce ne sont pas moins de 20.000 ordinateurs qui sont sortis de ses ateliers pour être exportés dans 39 pays d'Europe et du Moyen-Orient. C. P.

Rédaction

NEUCHÂTEL

Tél: 038/24 34 76

Fax: 038/24 34 67

BRÈVE

Neuchâtel

Théâtre: 25 et non 16 millions

L'enveloppe totale du nouveau théâtre de Neuchâtel a été fixée à 25 millions et non 16 comme indiqué dans notre édition d'hier. Le montant de 16 millions représente le coût de la construction du volume vide, sans compter les équipements techniques et les aménagements intérieurs. (se)

AGENDA

Neuchâtel

Arletty, par Aurore Prieto

On se souvient qu'il y a quelques années, la comédienne française Aurore Prieto présentait à Neuchâtel «Aloïse», très beau spectacle imaginé et interprété en hommage à Aloïse, célèbre figure de l'Art brut. Aurore Prieto se penche aujourd'hui sur une autre destinée célèbre, celle de Léonie Bathiat, fille d'une lingère et d'un ouvrier de Courbevoie, devenue, sous le pseudonyme d'Arletty, l'un des monstres sacrés – et sans gêne – du cinéma français. Le spectacle sera au Théâtre du Pommier, jeudi 7 et vendredi 8 décembre à 20 h 30. Location: Centre culturel neuchâtelois, (038) 25.05.05. (comm-se)

Neuchâtel

Rendez-vous loufoques

Né dans les Vosges, Didier Gustin est devenu imitateur très jeune. Née sur la Côte d'Azur la même année, Sandrine Alexi a fait de même. Tout naturellement, en 1994, ils ont mis ensemble leurs dix douzaines de voix et commencé à faire défiler tout le show-biz, la politique et l'audiovisuel à un train d'enfer. Leur spectacle «Si ce n'est toi c'est donc ta sœur!» convoque à toutes sortes de rendez-vous loufoques Gérard Dépardieu, Anne Sinclair, Christine Bravo, Claude Nougaro, etc. Ils seront au Théâtre de Neuchâtel samedi 9 décembre à 20 h 30. Location: Centre culturel neuchâtelois, (038) 25.05.05. (comm-se)

Neuchâtel

Concert commenté

Organisé dans le cadre du «Mois de la science», un concert de l'Offrande musicale, consacré à Jean-Sébastien Bach, sera commenté par Claude Favez (Conservatoire de La Chaux-de-Fonds). Jeudi 7 décembre, à la chapelle de La Maladière, à Neuchâtel. (at)

Au cœur de Neuchâtel

Ils, les bénévoles



Dans le canton de Neuchâtel, ils sont environ 300 à donner de leur temps, à offrir leurs services à une grand-maman ou un malade. Hier après-midi, à leur manière, en offrant du vin chaud aux passants et des ballons aux enfants, ils ont marqué leur journée: la Journée internationale des bénévoles, dixième du nom.

ESPRIT DE FÊTE

Leur stand, installé au pied de la Fontaine de la Justice, au cœur du chef-lieu, n'avait qu'un but: réunir les bénévoles dans un esprit de fête, et montrer qu'ils existent, eux qui travaillent le plus souvent dans l'ombre.

PRÉSIDENT JOVIAL

Par un froid de canard, ils ont papoté et rigolé pendant que, spontanément, un clown a animé le stand. Leur jovial président, M. Payraud était là aussi. Le bénévolat? «C'est nécessaire, dit-il, et puis, ça nous sort un peu de notre nombril, de notre égoïsme.»

Si l'envie vous démange, n'hésitez pas. Renseignements au (038) 240.600. (se - photo Impar-Galley)

Tribunal de police de Neuchâtel

Prison ferme pour les hooligans

Hier, le Tribunal de Neuchâtel a infligé des peines fermes contre les cinq hooligans bâlois venus hanter la ville lors du match NE Xamax-Bâle, le 26 mars 1994.

Reconnus coupables de violence, d'agression et d'émeute, trois des cinq hooligans ont été condamnés à 5 mois d'emprisonnement sans sursis. Les deux autres ont écopé d'une peine de 3 mois ferme.

ALCOOL

En plus, tous se sont vu révoquer des sursis antérieurs liés à des infractions du même type que celles survenues en ce funeste 26 mars 1994. Il en va de quelques jours à trois mois d'emprisonnement.

Hier, le Tribunal de Neuchâtel a estimé que l'alcool avait joué un rôle important dans leur comportement. Il a donc prononcé une interdiction des débits de boissons pendant six mois. Ces hooligans, âgés de 22 à 30 ans, étaient déjà interdits de stade. Vu que les peines sont inférieures à six mois, aucune arrestation immédiate n'a été prononcée hier.

Le verdict est strict. Mais les faits, eux, étaient graves. A Neuchâtel, le 26 mars 94, ils étaient six. L'un d'entre eux, toxico-mane, est décédé depuis, et un autre réside actuellement en Equateur où il tente une cure de désintoxication auprès d'un parent ecclésiastique.

A l'audience, il y a quinze jours, les quatre autres voyous s'étaient présentés devant le tribunal pour s'expliquer.

Ils avaient nié les faits. Nié s'être jetés en meute hurlante et avoir attaqué des automobilistes dans le parking des Jeunes-Rives. Nié avoir, un peu plus loin, agressé deux policiers dont un a été sérieusement blessé. Des témoins les avaient pourtant reconnus.

SANTÉ MENTALE

Les prévenus sont allés jusqu'à douter de leur santé mentale. Ils n'ont pas émis le moindre regret.

Hier, les hooligans bâlois n'ont pas fait le déplacement pour entendre le verdict. (se)

Incendie à Neuchâtel

Une classe enfantine part en fumée

Hier à Neuchâtel, en fin de matinée, le pavillon d'une classe enfantine s'est enflammé. Les enfants étaient déjà rentrés à la maison mais les premiers cadeaux de Noël sont partis en fumée.

Il était 11 h 20 hier matin quand le feu a pris dans la cuisinette de l'Ecole enfantine de Bellevaux, 13 avenue du Mail à Neuchâtel. Pourquoi? L'enquête le dira. Mais à ce moment-là, il était trop tard, pour la maîtresse, de faire autre chose que d'alerter les pompiers. Heureusement, il n'y a pas eu de victimes: les 18 enfants étaient déjà sortis «depuis un bon quart d'heure», précise-t-elle.

Les pompiers ont rapidement réussi à éteindre les flammes mais, hier, vers midi, il ne restait pas grand-chose du petit pavillon de l'école. Evidemment, le mobilier scolaire et le matériel d'enseignement sont partis en fumée. Tout comme les cadeaux de Noël que les enfants avaient déjà commencé à préparer.

Hier après-midi, la direction des écoles enfantines recherchait activement une solution de rechange (une classe dans une école primaire alentour). Les parents seront informés soit aujourd'hui déjà ou, au plus tard, demain jeudi. Dans l'attente, c'est l'école buissonnière. (se)

Conseil général de Neuchâtel

Les tribunes «communales»

Après le vote de lundi soir, la municipalisation effective du stade de la Maladière interviendra, en principe, au début de l'an prochain. «On attend les garanties du club. C'est à lui de jouer maintenant!».

«Par rapport aux autres équipements sportifs de la ville, on joue notre rôle», estime Blaise Duport. Pour assurer l'entretien des tribunes du stade de la Maladière, il n'y avait pas vraiment d'autre solution que de racheter les actifs du club NE Xamax et de la société immobilière propriétaire des tribunes, tous deux à bout de souffle.

Mais – et le directeur des sports de Neuchâtel l'avait déjà dit avant le vote de lundi soir – la ville ne versera pas un sous tant que le club n'aura pas mis en place une structure de contrôle de ses comptes. «C'est à lui de jouer maintenant, si j'ose dire», résume-t-il.

Si tout se passe bien, le rachat pourrait intervenir en janvier. Il passera par la dissolution de la SI des Tribunes. Il en coûtera alors environ 415.000 francs à la ville pour payer et entretenir son stade désormais communal comme le sont ceux des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

S'il devait y avoir un «cadeau» dans cette affaire, il est

double. De son côté, par le biais de la SI des Tribunes, le club a énormément investi si bien que la ville en devient propriétaire pour 3,35 millions, montant du crédit accordé lundi soir.

Blaise Duport rappelle que, pour un équipement identique, Lugano a dû déboursé 9 millions. D'un autre côté, le club et le Café des Amis (le bistrot du stade) paieront une location annuelle de 130.000 francs, ce qui est inférieur au rendement «normal» du montant investi. M. Duport s'empresse de relever qu'il en va de même pour tous les sports. Aux patinoires du Littoral, par exemple, les heures de glace ne sont pas facturées au prix réel.

A propos maintenant du budget 96 de la ville, gros morceau du menu de lundi soir, l'équilibre financier a été atteint, c'est vrai, en maîtrisant les dépenses mais en puisant également 2,6 millions dans les réserves. Les radicaux s'en sont inquiétés. Monika Dusong, directrice des finances souligne que depuis 1991 les réserves affectées de la ville ont augmenté de 9,9 millions, et ses fonds propres de 15,6 millions. Ces réserves affectées «ont été préfinancées par les consommateurs» par le biais notamment de la taxe d'épuration et de la taxe hospitalière. (se)

Chézard-Saint-Martin: fermage, sécurité et petite enfance

Au chevet de La Liodironde

Même si les conseillers généraux de Chézard-Saint-Martin n'auront pas, dans leur séance du mois de décembre, à examiner le budget pour 1996 de la commune, ils n'en seront pas moins confrontés lundi soir à La Rebatte à un menu copieux. Les débats seront dominés par le sort de la ferme communale de la Liodironde, au Bec-à-L'Oiseau, par l'examen de l'initiative populaire demandant la création de structures d'accueil pour la petite enfance et la motion concernant la sécurité au bas du collège.

mier, ce qui permettrait à ce dernier d'obtenir un prêt, voire quelques subventions pour ces travaux.

PETITE ENFANCE

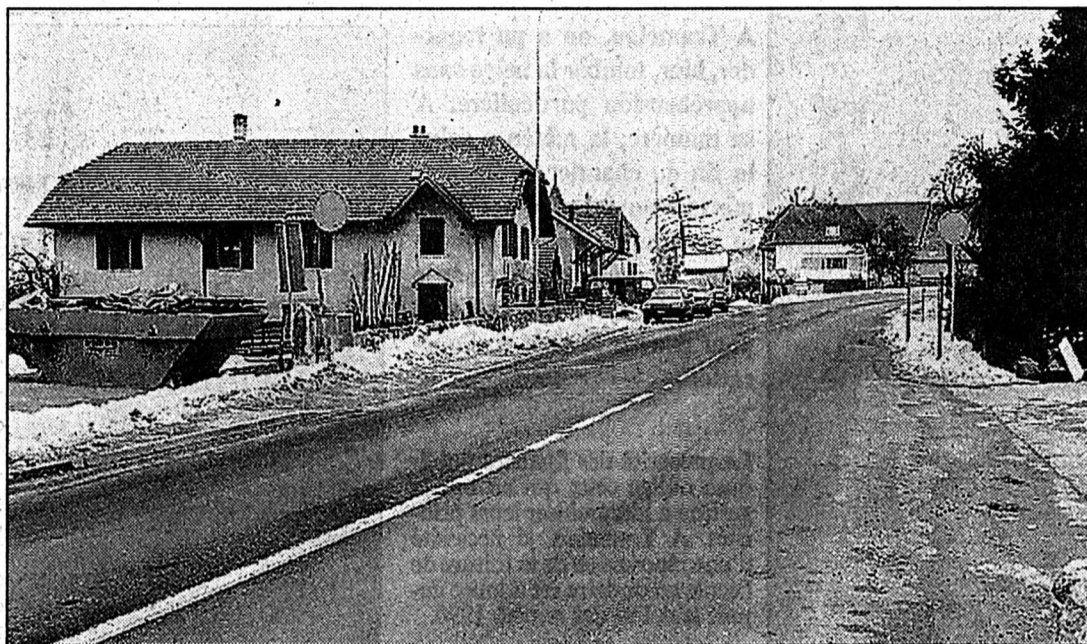
Le bail de longue durée est complété par le cautionnement communal des emprunts que le fermier pourrait contracter, jusqu'à concurrence d'un montant de 180.000 francs. Les travaux sont devisés quant à eux à 215.000 francs.

Après avoir joué son rôle de propriétaire, le Conseil général examinera l'initiative sur les structures d'accueil pour la petite enfance, lancée en même temps ce printemps dans onze villages du district par le Parti socialiste.

Contrairement aux communes qui se sont déjà prononcées, le Conseil communal de Chézard-Saint-Martin ne donne pas de préavis à ce sujet. Les élus ont donc le choix entre refuser le texte proposé, l'étudier et l'accepter. Dans ce dernier cas, ils peuvent nommer une commission communale ou remettre ce mandat à l'Association région Val-de-Ruz. L'initiative avait recueilli à Chézard-Saint-Martin 188 signatures valables.

DEUX CRÉDITS

Le Conseil général se penchera également sur deux crédits de 15.000 francs chacun, l'un pour



Bas du collège

Un îlot de modération de trafic avait été projeté en pure perte à cet endroit. (E)

terminer le plan d'aménagement communal et l'autre pour réaliser la dernière étape de l'aménagement du Chemin-Neuf. Après les examens d'un arrêté relatif à la constitution d'une servitude de passage en faveur de Freddy Rumo, aux Vieux-Prés et de la modification des statuts de l'Association pour l'épuration des eaux usées du Haut-Val-de-Ruz, les élus seront saisis de la réponse de l'exécutif à la motion

déposée en juin dernier par Daniel Maurer (PRD).

«KIT-ÉCOLE»

Ce dernier, faisant partie du comité référendaire qui a combattu victorieusement l'aménagement d'un îlot de modération de trafic au bas du collège, sur la route cantonale, souhaitait quand même que des «Kit-écoles» soient posés à cet endroit. Comme cela faisait partie du

crédit refusé en votation populaire en février dernier, le Conseil communal propose de classer cette motion.

Cela d'autant plus, écrit-il, que l'utilité de ces «Kit-écoles» est douteuse aux yeux de la commission d'urbanisme et que le patrouilleur adulte en fonction depuis la rentrée des classes a permis de renforcer la sécurité des usagers à cet endroit.

Ph. C.

Rédaction

VAL-DE-RUZ

Tél: 038/53 16 46

Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77

Fax: 038/61 36 82

BRÈVES

Valangin

Dentellières malgré tout

Les importants travaux d'aménagement du château de Valangin n'ont pas incité, les dentellières à renoncer à leur réunion annuelle. Celle-ci aura lieu cet après-midi au collège du village, dès 14 h 30. Marie-Louise Montandon y parlera des catalogues de dentelles anciennes neuchâtoises. L'art de la dentelle a fait les beaux jours de la Principauté de Neuchâtel il y a plus de deux siècles. Il revit actuellement dans le canton, notamment par le biais des animations du Château de Valangin et de cours. (comm)

Les Hauts-Geneveys

Route bruyante

Les différentes réclamations du quartier «Sous-la-Gare», aux Hauts-Geneveys concernant les nuisances survenues après l'ouverture des tunnels de la J20 ont incité le Conseil communal à mettre sur pied une séance d'information, demain à 20 h à la salle de gymnastique. Il sera également question de la pétition adressée au conseiller d'Etat Pierre Hirschy en date du 15 décembre 1994 et signée par une septantaine d'habitants de ce quartier qui se sont dit très gênés par le bruit du trafic des deux côtés du tunnel des Hauts-Geneveys, et particulièrement à l'ouest de ce dernier. Les signataires avaient demandé d'envisager la pose de parois antibruit. L'Etat sera représenté par Mukhtar Husain Khan, chef de l'Office des routes cantonales et par François Droux, spécialiste du bruit. (mh)

Fontainemelon

Coutume civique respectée

Comme de coutume, la commune de Fontainemelon a organisé une petite manifestation à l'attention de ses nouveaux citoyens. C'est ainsi que sept jeunes femmes et neuf jeunes hommes ont été conviés à visiter dernièrement, en compagnie du Conseil communal et de l'administrateur, le bâtiment de la police cantonale à Neuchâtel. Ils se sont ensuite rendus à La Coudre pour prendre le funiculaire jusqu'à Chaumont et y déguster une fondue, dans une ambiance très chaleureuse. (mh)

Cargo-Domicile au Val-de-Travers

Le RVT jette l'éponge! Les Loclois à la rescousse

Le RVT jette l'éponge! Depuis vendredi, la compagnie de chemin de fer du Val-de-Travers ne prend plus en charge les colis du Cargo-Domicile. Mais un transporteur loclois assure toutefois la relève, provisoirement.

Privatisée au début de cette année, la société Cargo-Domicile pécote sérieusement et les restructurations se suivent. Une des dernières a conduit à la suppression de 12 des 17 centres de tri des marchandises. Dans ces conditions et au vu d'un avenir très incertain, le RVT – qui couvrait le Val-de-Travers, la vallée des Ponts et la vallée de La Sagne – a préféré abandonner cette prestation.

Sans compression de person-

nel mais avec des transferts internes. Avec la disparition du centre de tri de Biemme, les camions du RVT, au lieu de se rendre dans cette ville pour aller chercher ou amener les colis, auraient dû mettre le cap sur Berne. En outre, la marchandise devait être chargée très tôt le matin, entre 5 et 6 heures. Les camions n'ayant pas le droit de circuler la nuit, le chauffeur aurait dû dormir le soir précédent dans la ville fédérale.

UN CHOIX

Pour faire face à ces changements, le RVT se voyait contraint de devoir engager un chauffeur supplémentaire et acquérir un nouveau camion. Ou sous-traiter. «Vu la situation de

la société Cargo-Domicile, nous avons préféré renoncer. C'est un choix», explique Bernard Rosat, responsable commercial du RVT.

Un choix sur lequel a également pesé l'aspect financier, Cargo-Domicile devant de l'argent à la compagnie régionale. «Mais ce n'est pas la raison première du retrait du RVT», précise M. Rosat.

Le transporteur loclois Jean Rea – qui dessert déjà Le Locle – a repris, au pied levé, les prestations du RVT pour le Val-de-Travers. Provisoirement jusqu'au mois de mars prochain. En ce qui concerne les vallées des Ponts et de La Sagne, Cargo-Domicile est assuré par les Chemins de fer du Jura (CJ).

Service bénévole du Val-de-Ruz

Transporteurs demandés

Après six ans d'activité, le Service bénévole du Val-de-Ruz (SBVR) est confronté à une demande toujours plus forte. Composé actuellement de dix transporteurs et de onze visiteurs, il s'occupe principalement d'amener des personnes à l'hôpital ou chez le médecin, de rendre visite aux isolés, et d'aider aux personnes âgées et handicapées. Cela sans faire concurrence à d'autres organismes à but social, comme les aides familiales, par exemple.

Hier, le SBVR a tenu un stand d'information à Cernier. Il est principalement à la recherche de nouveaux transporteurs, vu que les personnes à déplacer sont de plus en plus nombreuses.

En 1993, les bénévoles du district ont parcouru 10.000 km en 1500 heures de travail. L'an der-

nier, l'activité du service a représenté 2000 heures et 14.000 km de transports.

Cette année, l'augmentation du nombre des prestations se confirme. Le service n'est pas subventionné et est soutenu par des dons toujours bienvenus.

Les bénévoles avouent retirer énormément des contacts qu'ils nouent avec les personnes qui les sollicitent. Surtout lors des visites, qui exigent une présence régulière et suivie. Actifs de Rochefort à Savagnier, et devant souvent faire des transports à La Chaux-de-Fonds, les bénévoles ont besoin de bonnes volontés. (phc)

● **Contacts:** Jacqueline Sandoz, tél. (038) 53 18 74 (transports) et Monique Vittoz, tél. (038) 53 17 01 (visites).

Pour faire revivre la Salle du Stand à Couvet

Les idées ne manquent pas

La Salle du Stand, à Couvet, revivra bientôt. Fermée depuis 1950, elle pourrait à nouveau accueillir spectacles – le premier est prévu en janvier prochain – et expositions, sans oublier les soirées de sociétés locales. Les idées ne manquent pas pour en faire un lieu convivial, un carrefour des générations.

La semaine dernière, Gérard Bétant, responsable de la Salle du Stand, est venu présenter aux membres de la Société d'émulation du Val-de-Travers, réunis en assemblée, «des propositions pour le futur ou la nouvelle vie du stand». Quand le Lausannois est arrivé dans la région il y a maintenant plus de cinq ans, on lui a beaucoup parlé de cette salle.

Une petite visite le convainc. «Cette salle, qui possède les bonnes dimensions pour une salle de théâtre, a une âme. Elle

vibre.» Un arrangement est trouvé avec la commune de Couvet, propriétaire des lieux, et des travaux de remise en état sont entrepris.

TRAVAUX

Les résidents du Centre du Levant mettent la main à la pâte, comme bon nombre de jeunes de la région, alors que des entreprises jouent le jeu en fournissant matériel et matériaux.

Le plancher est refait et des plaques d'acier posées pour éviter tout incident, car le stand de tir est toujours utilisé. Un chauffage est également installé, puis l'argent vient à manquer. Notamment pour la création d'un escalier de secours, indispensable pour répondre aux normes de sécurité.

Cet escalier existe maintenant, grâce à l'appui financier de la Société d'émulation. Reste à obtenir le feu vert pour l'ex-



Maison du Stand

Un escalier de secours a été créé. Une des exigences pour que la salle du premier étage accueille à nouveau des spectacles. (Impar-De Cristofano)

ploitation de la salle. Une expertise aura lieu prochainement.

ROCK ET THÉÂTRE

Au début, Gérard Bétant pensait faire du Stand une salle de rock. En raison de problèmes techniques, notamment, l'idée a été abandonnée. La Salle du Stand sera un lieu ouvert à toutes les générations et accueillera toutes sortes d'activités: théâtre, concerts, expositions diverses...

En janvier, le 24 plus précisément, le metteur en scène genevois Marcel Robert viendra présenter Macbeth, joué à la manière d'un théâtre d'ombres balinaises. Les Nonnes Troppo et Michel Bühler sont également annoncés, comme la venue du Théâtre Tel Quel. On prévoit aussi d'organiser une exposition rétrospective sur la vie de la salle, des soirées de contes et moult autres choses. (mdc)

Toiture du collège de Tramelan rénovée

Splendeur passée retrouvée

A Tramelan, on a pu regarder, hier, tomber la neige sans appréhension particulière. A sa manière, la météo a salué la fin du chantier ayant permis la rénovation complète de la toiture du collège secondaire. Le crédit octroyé par le souverain s'avérera suffisant pour couvrir le coût de l'opération.

La précarité des finances publiques oblige ceux qui en ont la gestion à hiérarchiser leurs priorités. A Tramelan, la nécessité d'une rénovation de la toiture de l'école secondaire est admise depuis le début des années 1990.

CRÉDIT SUFFISANT

Différentes variantes sont envisagées. Le souverain avalise la rénovation complète du toit le 12 juin 1994. Le crédit libéré est de 528.000 francs et une des principales satisfactions d'Yves Leuzinger, président de la commission de construction spécialement créée, réside dans la certitude qu'il suffira à couvrir le coût de cette rénovation.

Hier, la cérémonie d'inauguration de cette toiture rénovée aura permis à Yves Leuzinger de souligner qu'une très grande partie des travaux avait pu être attribuée à des artisans de Tramelan, ce, sans aucun régime de



Chantier à surprises

Parce qu'un toit peut dissimuler mille secrets, la rénovation de celui du collège de Tramelan a pris plus de temps que prévu.

faveur. Soumises à l'épreuve du devis comparatif, leurs offres étaient les plus avantageuses.

ANALYSE RÉCONFORTANTE

Le conseiller municipal, reconduit dans ses fonctions lors des

dernières élections communales, a insisté sur deux éléments pour justifier les retards constatés par rapport à la planification initiale. La météo a refusé sa complicité et les impondérables du chantier se sont révélés être plus nombreux que prévu. Même si

dès le départ, les différents acteurs se doutaient de la difficulté d'un mandat à réaliser dans le cadre d'un bâtiment protégé. Précieuse aura été, pour le mener à bien, la collaboration établie avec le Service cantonal des monuments historiques.

Parallèlement à sa raison d'être initiale, le chantier a légitimé une analyse approfondie de l'état du bâtiment. Tant l'état des façades que des pierres a été jugé satisfaisant, au grand soulagement des responsables des finances tramelotes. Ils se voient épargner, pour la prochaine décennie, de nouveaux investissements conséquents.

ESPRIT RESPECTÉ

L'architecte Bruno Cattoni a, pour sa part, relevé les tourments que lui avaient valu le clocheton et sa bulbe. Les problèmes posés ont finalement tous trouvé leur solution puisque ces éléments complémentaires offrent aujourd'hui à Tramelan l'illusion d'être doté d'un minaret. En réalité, ils surplombent un collège construit en 1912, dans un style néo-baroque.

C'était le temps, a précisé Daniel Chaignat, intervenant au nom du collège des enseignants, où, dans une construction, la notion de beau terrassait celle de rentabilité. Le professeur s'est réjoui que cette rénovation ait su respecter l'esprit de l'époque d'autant plus qu'elle s'applique à une école, endroit supposé préférer le beau à la compétition, l'humanisme au rendement et sensé former des hommes plutôt que des objets économiques.

Nul doute que la centaine de martinets qui, cet hiver, habiteront les combles du collège auraient apprécié cette belle envolée. (nic)

Rédaction du JURA BERNOIS

Dominique EGGLEL
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVE

Primes d'assurance des chômeurs

Divergences bernoises

Le gouvernement bernois rejette, dans un avis qu'il vient d'adresser au Département fédéral de l'intérieur, le taux des primes d'assurance qu'il est prévu d'appliquer aux chômeurs pour les accidents non-professionnels. De plus, il n'accepte pas que la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (CNA) soit compétente pour déterminer le montant des primes. A ses yeux, ces dernières devraient être arrêtées par le Conseil fédéral ou l'administration fédérale. Les personnes sans emploi étaient jusqu'ici assurées gratuitement auprès de la CNA pour les accidents non-professionnels. Le taux des primes d'assurance qu'elles devraient verser a été fixé à 3,1% par la CNA. Le canton ne s'oppose pas fondamentalement à ce système, mais il pense que la délégation de compétences à la CNA pose un problème et que les primes sont trop élevées. En effet, les taux se situent généralement entre 1 et 2%. (oid)

AGENDA

Saint-Imier

L'avenir d'Espace Noir

Les animateurs de la communauté culturelle Espace Noir invitent toutes les personnes qui se sentent proches de ce groupement à une réunion, durant laquelle on discutera du présent et de l'avenir de ce lieu. Cette rencontre a été fixée au mardi 12 décembre, à 20 h. (sp)

Saint-Imier

Chômeurs, on vous attend

Rappelons que l'Association pour la défense des chômeurs d'Eruguel (ADCE) organise une permanence hebdomadaire, dans l'immeuble d'Espace Noir (Francillon 29). Chaque mercredi, de 14 à 19 h, les personnes privées d'emploi sont attendues là très cordialement, pour y trouver aide, conseil et information, ainsi qu'un espace de convivialité, de rencontre et de solidarité. (sp)

Réglementation de l'activité privée des médecins

L'autonomie des hôpitaux

Une plus grande autonomie des hôpitaux quant à leurs indemnités pour les activités privées des médecins, voilà ce que propose la commission parlementaire.

La Commission consultative du Grand Conseil vient de se pencher sur une modification de la loi et du décret sur les hôpitaux. Modification qui vise à régler le statut des médecins dans les hôpitaux publics et notamment à régler la question des activités médicales privées, effectuées au sein même de ces établissements.

AUTORISER ET INDEMNISER

Présidée par le député Hermann Fuhrer, de Berne, la commission a délibéré en présence du conseiller d'Etat Hermann Fehr, directeur de la Santé pu-

blique et de la prévoyance sociale. L'idée maîtresse du projet s'axe en deux volets étroitement liés: autoriser expressément les médecins-chefs - ainsi que les chefs de division ou d'unités de soins, en cas de besoin - à exercer des activités privées au sein de l'hôpital, d'une part, et mettre sur pied un système assurant l'indemnisation complète de l'hôpital pour les frais découlant de ces activités, d'autre part.

URGENT

Le projet présente deux modèles possibles d'indemnisation, le premier reposant sur les coûts effectifs non couverts, le second sur le versement d'une contribution forfaitaire. Et le texte de préciser qu'il revient aux organes responsables des hôpitaux de choisir, entre ces deux modèles, celui qu'ils entendent appliquer. Pour l'essentiel, la commis-

sion du Grand Conseil approuve le projet du gouvernement. Elle souligne d'ailleurs qu'il est indispensable d'élaborer, dans les meilleurs délais, une base légale permettant le prélèvement de contributions auprès des médecins-chefs et autres médecins habilités à exercer une activité privée.

Toutefois, et outre quelques modifications de détails, elle propose d'accorder une plus grande autonomie aux hôpitaux dont le choix s'est porté sur le modèle de la contribution forfaitaire.

La commission souhaite en effet autoriser les autorités hospitalières concernées à déroger, dans certaines limites, au taux d'indemnisation fixé par voie de décret, lorsqu'elles peuvent prouver que leurs coûts effectifs sont inférieurs ou supérieurs au taux moyen fixé par le Grand Conseil. (oid)

Villèret: PC et pompiers pour le Téléthon

De la soupe au dessert

Une fois n'est pas coutume, la protection civile a décidé de participer activement, cette année, à l'action nationale du Téléthon. En collaboration avec le Service de défense, l'état-major de la PC a choisi de lancer une vaste action de vente, ce samedi.

Devant le magasin Primo tout d'abord, puis dans le pavillon de la fanfare dès 11 h 30, la population trouvera dès lors une excellente soupe au pois, du fromage, du vin chaud et de délicieuses pâtisseries. De quoi se concocter un repas complet.

SOUPE AMBULANTE

De surcroît, pour les personnes qui ne pourraient se déplacer, deux chars sillonneront le vil-

lage avec des marmites pleines; ainsi ceux qui le souhaitent pourront-ils acheter et déguster à domicile!

Rappelons que le Téléthon est mis sur pied chaque année, sur l'ensemble du pays, pour récolter des fonds qui servent à aider les quelque 7000 personnes atteintes, en Suisse, de myopathie ou de mucoviscidose. La recette de ces actions permet de soutenir la recherche médicale contre ces maladies terribles.

Sensibles à ces problèmes humains, les responsables de la protection civile et du Service de défense ont donc décidé d'unir leurs efforts, en comptant sur la générosité de la population pour une cause qui la mérite amplement. (mw)

Information aux communes bernoises

Une bible dans les municipalités

Les directives cantonales adressées aux municipalités sont désormais rassemblées dans une collection de onze classeurs de format A4, appelée «L'information systématique des communes bernoises».

Ce nouvel instrument d'information global, destiné aux communes, permettra, à l'avenir, de centraliser des informations séparées telles que des directives, des guides, des mémentos, des commentaires, des avis ou des recommandations qui seront maintenant envoyés plusieurs fois par an à leurs destinataires.

Ce nouveau recueil ne vise pas à augmenter le volume des informations. Il a été créé parce que les communes éprouvent des difficultés croissantes à garder une vue d'ensemble sur le

flux d'informations que le canton leur adresse sans une coordination suffisante. Cette systématique doit permettre aux communes de classer sans problème les informations par domaines et les mettre immédiatement en rapport avec les bases légales déterminantes.

DÉVELOPPÉ PAR UN GROUPE DE TRAVAIL

Ce nouvel outil d'information a été développé par un groupe de travail mis en place par le canton dont faisaient partie les associations défendant les intérêts des communes.

Il est destiné en priorité à toutes les collectivités de droit communal, mais des associations ou des particuliers intéressés ont également la possibilité de s'y abonner. (Imp-oid)

Palais des congrès de Bienne

Vingt-cinq millions de francs pour un assainissement global

L'administration biennoise souhaite se défaire de son «enfant terrible», le Palais des congrès. Le centre devrait être en quelque sorte privatisé et géré par la société Congrès, Tourisme et Sport S.A., fondée par la ville. Mais d'abord, il devrait subir un lifting devisé à 25 millions de francs.

La controverse autour du Palais des congrès de Bienne, considéré comme un gouffre à millions, a débuté avant même son inauguration en 1966. Depuis lors, la situation n'a cessé de s'aggraver, a relevé hier devant la presse la conseillère municipale responsable Erica Wallis. Aucun consensus politique concernant les objectifs, l'offre de prestations, la

collectivité responsable et le financement n'a jamais pu être trouvé.

Quatre études ont été réalisées au cours des douze dernières années par des sociétés comme Hayek Engineering S.A. pour tenter de définir des solutions. Aujourd'hui, la ville a décidé d'agir et de séparer l'ensemble Congrès et Loisirs de l'administration municipale.

PAS AVANT 1999

Comme aucun investisseur privé n'entend se lancer dans cette entreprise peu rentable, le Palais des congrès devrait être intégré dans la CTS S.A. dès 1997. Cette société, créée pour gérer le casino-kursaal projeté par

Bienne, pourrait éponger les déficits avec les gains du casino, évitant en outre à la ville de lourdes taxes fiscales.

Mais avant cela, le législatif biennois doit encore approuver l'idée et débloquer un crédit de 700.000 francs pour l'élaboration d'un projet d'assainissement du Palais des congrès. Avant que l'on puisse le «privatiser», il faut d'abord exécuter les travaux d'entretien qui n'ont plus été faits depuis des années et moderniser les installations. Cet assainissement, qui devrait coûter quelque 25 millions de francs, devra encore être avalisé par le peuple. Les travaux pourraient commencer au mieux en 1999. (ats)

Service médico-social des Franches-Montagnes

Léger grognement des maires

Assemblée des budgets, hier à Saignelégier, des services sociaux et médico-sociaux des Franches-Montagnes. Les trois montants (aide sociale, aide familiale et soins à domicile) arrêtés pour 1996 ont passé la rampe. Ils ont aussi passé pour la première fois la barre du million. Porte-parole des maires du Plateau, Jean-Marie Aubry de Goumois s'en est inquiété. Comme un avertissement sans frais. Pour la commission de gestion, Louis Girardin du Noirmont a expliqué les prestations nouvelles offertes et l'augmentation de la demande de la part des usagers.

gonfler légèrement les postes de ce service (qui passent de 2,2 à 2,5). Les charges s'élèvent à 292.000 francs pour 50.540 francs de frais de fonctionnement. La facturation aux patients doit autofinancer ce service.

Avec la reprise du Clos-du-Doubs et une augmentation de la demande, l'effectif des aides familiales a été aussi revu à la hausse (de 6,5 à 7,3 postes). On notera que les tarifs ont augmenté auprès des clients (18 francs l'heure pour la personne en âge AVS par exemple). Ce service présente un excédent de charges de 312.000 francs admis à la répartition des charges.

HALTE

L'Association des maires du Haut-Plateau passe au crible ces comptes. Par la bouche de Jean-Marie Aubry, cette association dit halte à la hausse des coûts sociaux. «On en a ras-le-bol des services qui ne font qu'augmenter» dira-t-il.

Aussi, cette association a-t-elle mis un frein au déménagement projeté par les services médico-sociaux, à l'étroit actuellement dans l'ancienne Coop du Noirmont. Il faut trouver de nouveaux espaces mais ce sont 200 m² qui sont autorisés contrairement au 300 m² demandés.

Un avertissement est lancé



Les soins à domicile

Les personnes âgées dans le Jura vont passer de 15 à 20% de la population d'ici à 2020. (Widler-a)

ensuite quant à l'augmentation incessante des budgets de la santé. Président de la commission de gestion, Louis Girardin - qui annonce par ailleurs vouloir lâcher son mandat - explique sans difficulté les causes de ces augmentations.

SOUPLESSE

La demande, que ce soit dans les soins à domicile ou les aides familiales, augmente. Il faut y répondre. Cela évite d'envoyer des gens dans les hôpitaux ou les homes où les coûts sont plus importants. Les nouvelles per-

sonnes engagées le sont à la tâche, au gré de la demande. La souplesse est de mise. De quoi calmer quelque peu la petite humeur des maires qui ne savent plus comment boucler leurs budgets communaux.

Mgo

Rédaction

JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85
Michel GOGNIAT

BRÈVES

Affaire des fausses factures

Six inculpations

Selon Fréquence Jura, le juge d'instruction Pierre Seidler procédera vendredi à l'inculpation de six fonctionnaires dans l'affaire des fausses factures des Ponts et chaussées où des entreprises, après avoir fait un don ou une annonce publicitaire, auraient facturé des travaux non exécutés, afin de récupérer le montant en cause. Une fois inculpées, les personnes en cause auront accès au dossier les concernant. (vg)

Université sur la sellette

Pratiques comptables douteuses

Après les plaintes de l'Université populaire au sujet d'une diminution de la subvention du Jura, le Contrôle des finances du canton révèle que les pratiques comptables douteuses ont eu lieu dans les comptes de l'UP, au sujet de subventions fédérales relatives à des cours de langues. Selon le Contrôle, l'UP n'aurait pas droit aux subventions en cause. L'UP prétend au contraire y avoir droit. Affaire à suivre. (vg)

AGENDA

Débat à Delémont

Les privatisations

Ce mercredi 6 décembre, à 20 h 15 au Buffet de la Gare de Delémont, se déroulera un débat public en présence du conseiller national popiste Jean Spielmann. Les thèmes débattus sont de trois ordres. «Va-t-on vers une privatisation des CFF-PTT-Télécom? Quel avenir pour les services publics? Quelles conséquences pour les usagers?» Pour le POP, le démantèlement régional est programmé. Pour preuve, la suppression des trains régionaux Moutier-Delémont, les menaces sur la ligne Moutier-Soleure et sur la gare étoile de la capitale jurassienne. A la clef, de nombreux emplois supprimés. (mgo)

AU CJRC

Récital de harpe

Vendredi 8 décembre à la Salle Roc-Montès du Centre jurassien de réadaptation cardio-vasculaire (CJRC) du Noirmont se déroulera un récital de harpe. Anne Bassand interprétera des œuvres de Haendel, Spohr, Marescotti, Prokofiev et Mtchedelov. Entrée gratuite. (mgo)

Réintroduction des cigognes en Ajoie

Succession de malheurs

Il est plus facile de faire disparaître une espèce que de la réintroduire. Tel est le constat fait par l'équipe, emmenée par Philippe Bassin, qui tente de réintroduire la cigogne blanche en Ajoie. L'expérience a été lancée en automne 1994. Mais, marchant comme le long d'un fil télégraphique, l'oiseau emmanché d'un long cou a connu quelques crocs-en-jambe... Petite histoire d'une sombre année.

C'est en novembre 1994 que deux couples de cigognes blanches sont placés dans des volières près de Dampheux, aux confins de l'Ajoie, pour permettre leur acclimatation. L'action est menée de concert avec le Centre ornithologique de Sempach qui a de l'expérience en la matière.

Premier pépin: une des cigognes est retrouvée avec une patte cassée et le couple devra être remplacé.

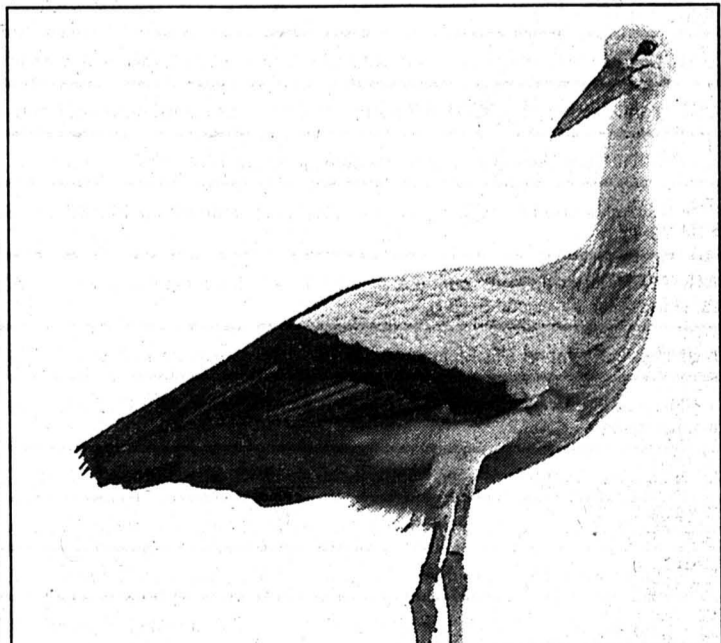
Après quelques mois, les couples sont relâchés. L'un d'eux va s'installer dans le village voisin de Bonfol. Mais la femelle est tuée sur le nid par une fouine...

Le mâle est retrouvé mort en juin dernier. Le second couple s'installe confortablement sur l'église de Dampheux. Il voit la naissance de deux cigogneaux. Mais l'un des petits ne survit pas. Toute la population est désormais attachée à ces oiseaux et suit avec inquiétude la croissance du bébé, de peur qu'il ne survienne un nouveau malheur.

L'expérience a eu le don de provoquer un déclin au sein des habitants de la région qui comprennent désormais toute l'utilité des zones humides.

La Fondation des marais de Dampheux et le Centre de Sempach ont décidé de tenter une nouvelle expérience. En janvier prochain, une volière sera dressée du côté des étangs des «Queues-de-chats» à Bonfol pour la réintroduction d'un nouveau couple de cigognes.

Ces plans d'eau seront prochainement revitalisés par cette fondation. La population de Bonfol a été invitée à s'associer à cette expérience. Pour que l'Ajoie retrouve, comme l'Alsace voisine, ces superbes oiseaux trônant sur le haut des cheminées. Mgo



Retour des cigognes en Ajoie
Un rêve pas si facile à réaliser. (a)

Cour pénale du Tribunal cantonal

Deux condamnations confirmées

La Cour pénale du Tribunal cantonal n'a pas examiné le recours déposé par un automobiliste français condamné pour ivresse au volant à 30 jours de prison ferme. Entre Alle et Montancy, il avait circulé avec une alcoolémie de plus de 3‰. Le Tribunal de Porrentruy l'avait condamné l'été dernier. L'appel déposé par cet automobiliste contre ce jugement ne s'étant pas présenté à l'audience d'hier. La condamnation devient ainsi exécutoire.

La Cour pénale a en revanche confirmé la condamnation de dix jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans infligée à un hôtelier-restauteur delémontain prévenu de détournement de valeurs patrimoniales mises sous mains de la justice.

Il devra s'acquitter d'acomptes de 1500 francs par mois en faveur du fisc cantonal et d'un commerçant auxquels il doit plus de 15.000 francs de fac-

tures impayées. En cas de non-paiement ponctuel de cet acompte, une action de révocation du sursis pourra être engagée.

CONDAMNATION MAINTENUE

Depuis trente-cinq ans, le prévenu ne remplit pas de déclarations fiscales et est imposé par appréciation. Il ne s'acquitte pas de son dû fiscal, de sorte qu'il est titulaire d'une série impressionnante d'actes de défaut de biens.

Malgré de pressantes démarches de ses créanciers, il n'a tenu aucune des nombreuses promesses de payer son dû ou de verser des acomptes. Pire, dans cette dernière procédure, il n'a rien entrepris afin d'expliquer pourquoi il n'a pas payé les acomptes requis.

Il prétendait que son revenu et celui de sa femme sont si faibles - 2800 francs par mois ensemble - qu'il n'est pas en mesure d'acquitter les acomptes

prévus. Prié de présenter une expertise comptable de sa situation, il n'a pas fait les démarches nécessaires, de sorte que la condamnation doit être maintenue, assortie de la menace de révocation du sursis.

La Cour a expliqué que l'attitude du prévenu n'est pas admissible et qu'il faut faire preuve de fermeté à son égard.

ÉTABLISSEMENT EN SURSIS

L'hôtel-restaurant qu'exploite le prévenu, fait par ailleurs l'objet d'une menace de fermeture le 31 décembre 1995, suite à une décision du Service cantonal des arts et métiers du travail se fondant sur la législation sur les auberges.

Contre cette décision de fermeture, le prévenu a toutefois fait recours et son appel devra être examiné prochainement par la Chambre administrative du Tribunal cantonal. V. G.

Gouvernement jurassien

Atteintes à l'environnement: quelles sanctions?

Dans une interpellation, Jean-Claude Hennet, PS, se réfère au déversement de boues d'une station de lavage de voitures. Un an après que l'Office des eaux a dénoncé un garagiste delémontain qui avait commis ce délit, aucune suite n'a été donnée à la plainte.

Le député aimerait savoir si un jugement a été prononcé, une amende infligée, comment un garagiste doit évacuer les boues produites par une station de lavage de voitures et si un contrôle

est effectué. Il aimerait savoir combien d'infractions de ce type ont été constatées et combien de dénonciations sont en suspens depuis plusieurs mois.

DETTE HOSPITALIÈRE

Dans une autre interpellation, Rémy Montavon, PDC, constate que les intérêts de la dette hospitalière des communes ne sont pas pris en compte dans le calcul de la capacité économique et financière communale.

Le risque qu'une telle pratique soit instaurée au sujet des

communautés scolaires pousse le député à demander au Gouvernement si cela est compatible avec les lois scolaires et hospitalières et si les communes doivent choisir d'autres formes d'organisation, afin de ne pas être désavantagées.

DROIT FONCIER RURAL

Enfin, dans une question écrite, Jean-Michel Conti, PLR, demande au Gouvernement quels sont les effets positifs et négatifs de la loi fédérale sur le droit foncier rural? V. G.

CINÉMAS

LES TEMPS MODERNES (de et avec C. Chaplin), pour tous, mercredi à 14 h, 16 h et 20 h 30. CYCLO (de Tran Anh Hung), 18 ans, dès jeudi à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
CASPER (de B. Silberling avec C. Ricci), pour tous, mercredi à 15 h 45. LA FLEUR DE MON SECRET (de P. Almodovar avec M. Pardes), 12 ans, tous les jours à 18 h 15 en V.O. esp. s.-tr fr.-all. DESPERADO (de R. Rodriguez avec A. Banderas), 16 ans, tous les jours à 20 h 30.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
POCAHONTAS (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, tous les jours à 16 h 30, 18 h 45 et 20 h 45, mercredi aussi à 14 h.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
KIKA (de P. Almodovar), tous les jours à 18 h 15 en V.O. AMOUR ET MENSONGES (de L. Hallström avec J. Roberts), 12 ans, tous les jours à 20 h 30, mercredi aussi à 15 h 30.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
APOLLO 13 (de Ron Howard avec Tom Hanks), 12 ans, tous les jours à 17 h 30, 20 h 15, mercredi aussi à 14 h 45.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
APOLLO 13 (de Ron Howard avec Tom Hanks), pour tous, tous les jours à 14 h 30, 17 h 30 en V.O. et 20 h 30.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
SUPER NOËL (de J. Pasquin avec T. Allen), pour tous, tous les jours à 14 h 30, 17 h et 20 h 45.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
LES ANGES GARDIENS (de J.-M. Poiré), pour tous, tous les jours à 15 h. TUEURS NÉS (de O. Stone), tous les jours à 18 h en V.O. ASSASSINS (de R. Donner avec S. Stallone), 12 ans, mercredi et jeudi à 20 h 15.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
CONNAISSANCE DU MONDE, Cuba, mercredi et jeudi à 16 h et 20 h.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
SHANGHAÏ TRIAD (de Z. Yimou avec G. Li), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15, toutes les séances en V.O. LE MANUEL D'UN JEUNE EMPOISONNEUR (de B. Ross avec H. O'Connor), 16 ans, vendredi et samedi à 23 h.	BIO ☎ (038) 28 10 55
NEUF MOIS AUSSI (de C. Columbus avec H. Grant), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
POCAHONTAS (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, mercredi et jeudi à 14 h 30, 16 h 45 et 20 h 30.	REX ☎ (038) 28 10 77
AMOUR ET MENSONGES (de L. Hallström avec J. Roberts), 12 ans, mercredi et jeudi à 15 h 17 h 45 et 20 h 15.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
LA LANTERNE MAGIQUE, mercredi à 14 h. WATERWORLD (de K. Reynolds), 14 ans, mercredi à 20 h, vendredi à 20 h 30, samedi à 21 h, dimanche à 17 h. LA FOLIE DU ROI GEORGES (de N. Hytner), 14 ans, samedi à 18 h, dimanche à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGAPHE ☎ (032) 97 45 61
ADULTÈRE, mercredi et jeudi à 20 h.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: vendredi et samedi, 22 h-4 h. GRAND MARCHÉ: de Saint-Nicolas, Place des Six-Pompes, de 10 h à 19 h 30. CONFÉRENCE: «Les nombres au Moyen Age: entre calculs et jeux», par Ahmed Djebbar, Club 44, à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: lundi à mercredi, jusqu'à minuit. EXPOSITION: d'artisanat, Bible et famille, Bournot 25, 14 h 30-18 h.	LE LOCLE
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Espace santé, pharmacie Coop, Espacité 5, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200 400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Casino, Daniel JeanRichard 39, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Soleil, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dzewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIÉ (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux», jusqu'au 26.2.96. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «La chauve-souris et l'homme», jusqu'au 18.2.96. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. 62e Biennale des Amis des arts. Jusqu'au 7 janvier. D'HISTOIRE ET MÉDAILLIER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. 62e Biennale des Amis des arts. Jusqu'au 7 janvier. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. P.-E. Bouvier, peinture, jusqu'au 7.1.96. André Siron, rétrospective, jusqu'au 18.2. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «La différence», jusqu'au 7 janvier. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. DE L'AREÛSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
J.-C. MEIER. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. Bogdan Achimescu, gravure, jusqu'au 13.1. DU MANOIR. Petits formats, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Maurice Frey, jusqu'au 22.12. Lundi-vendredi, 10 h-14 h et 17 h 30-23 h, samedi 10 h-21 h. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. FOYER HANDICAP. François Hans, photographies, jusqu'au 7.1.96. ouv. tous les jours 10-18 h. GARE DE L'EST. «La main noire», gravure, jusqu'au 15.12. Mardi-samedi 14-19 h, dimanche 10-12 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
LA RÉSIDENCE. Russo, Marti, Patrizi, peinture-sculpture, jusqu'au 6.1. Tous les jours 10 h-12 h.	LE LOCLE
LE FOYER. Photographies «Sentinelles», jusqu'au 10.12. Tous les jours, 10-18 h.	LA SAGNE
DITESHEIM. Fred Deux, dessins, aquarelles, jusqu'au 23.12. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. Bodjol, peinture, jusqu'au 22.12. DU PEYROU. Roland Colliard, huiles-aquarelles, jusqu'au 22.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Elena Montesinos, Christian Robert-Tissot, jusqu'au 22.12. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Gérald Comtesse, peinture, jusqu'au 31.12. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Gisèle Emery-Nussbaumer, peinture, jusqu'au 12.12. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. Sibylle Jaqueroed et Jacqueline Brügger-Seitz, peinture, jusqu'au 22.12. MDJ ART CONTEMPORAIN. Joël Ducorroy, jusqu'au 22.12. Mercredi-dimanche 14-18 h. FOYER HANDICAP. Jean Arm, peinture, jusqu'au 15.12. HOME CLOS-BROCHET. Broderie d'art, poterie, crèches de Noël, jusqu'au 9.12, tous les jours 14 h-18 h.	NEUCHÂTEL
2016. Marguerite Saegesser, peinture-estampes, jusqu'au 23.12. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h.	HAUTERIVE
COÏ. Mardi-samedi 15 h 30-18 h 30. Antonio Coï, reliefs peints, gravures, jusqu'au 30.12.	PESEUX
LA RÉSIDENCE. Jean-Paul Borloz, peinture, jusqu'au 14.12.	CORTAILLOD
JONAS. Annie Lacour, sculpture, jusqu'au 17.12. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	PETIT-CORTAILLOD
CHÂTEAU. Alain Faurod, sculpture, André Erbeau, photographies, jusqu'au 16.1.96. Mardi-samedi 8-22 h, dimanche 8-18 h.	VAUMARCUS
NUMAGA. Raymond L'Epée, jusqu'au 24.12. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
TRIN-NA-NIOLE. Mardi-vendredi 16 h-20 h, samedi-dimanche 14 h-20 h, Stella Challandes, peinture, jusqu'au 10.12.	BEVAIX
L'ENCLUME. Yvette Fussinger, bijoux, jusqu'au 17.12. Mercredi-lundi 15-18 h 30.	BÔLE
CHÂTEAU. Beba, peinture, sculpture, jusqu'au 31.12. Mardi-dimanche 10-21 h.	MÔTIERS
NOELLA G. Michel Engel, sculpture, jusqu'au 31.1.96. Lundi, jeudi, vendredi, samedi 14-18 h.	LA NEUVEVILLE
CCL (Relais culturel). Alain Bonnefoit, peinture, dessin, lithographie, jusqu'au 17.12. Mardi-dimanche 14 h-18 h.	SAINT-IMIER
MAISON D'ART. Camillo, peinture, sculpture, jusqu'au 10.12. Jeudi-dimanche, 16 h-19 h.	SOULCE
PAUL BOVÉE. Laurent Boillat, jusqu'au 17.12. Vendredi-dimanche 15-19 h.	DELEMONT

Infraction à la LCR dans le canton de Neuchâtel Près de 350 dossiers examinés

Les infractions ainsi que les accidents de la circulation survenus dans le canton, en application des articles 16 et 17 de la Loi fédérale sur la circulation routière (LCR), ont nécessité l'examen de 327 dossiers par le Service cantonal des automobiles et de la navigation durant la période du mois d'octobre 1995.

Des mesures administratives ont été notifiées durant cette même période, soit: 54 avertissements; 55 avertissements sévères; 7 interdictions de conduire des cyclomoteurs, dont: 1 pour ivresse au guidon; 5 pour modification du véhicule; 1 pour inattention et accident; 3 interdictions de conduire en Suisse à l'égard d'étrangers; 136 retraits de permis de conduire se répartissant comme suit.

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Pour une période d'un mois: 5 pour perte de maîtrise et accident; 3 pour dépassement de la vitesse prescrite; 1 pour inobservation de la priorité et accident, antécédents; 2 pour inobservation de la priorité de droite et accident, antécédents.

Pour une période de deux mois: 4 pour ivresse au volant; 1 pour grave perte de maîtrise et accident; 1 pour dépassement élevé de la vitesse prescrite; 1 pour perte de maîtrise et accident, soustraction à prise de sang; 1 pour avoir obliqué à gauche avec un tracteur sans manifester son intention, accident.

Pour une période de trois mois: 4 pour ivresse au volant; 2 pour ivresse au volant et accident; 1 pour perte de maîtrise et accident, soustraction à prise de sang, antécédents; 2 pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur.

Pour une période de quatre mois: 1 pour ivresse grave au volant et accident.

Pour une période de six mois: 3 pour ivresse au volant, antécédents.

Pour une période de douze mois: 1 pour ivresse au volant, récidive.

Pour une période de quatorze mois: 1 pour ivresse au volant et accident, récidive.

Pour une période indéterminée: 3 pour toxicomanie.

DISTRICT DE BOUDRY

Pour une période d'un mois: 4 pour dépassement de la vitesse prescrite; 3 pour inobservation d'un signal «stop» et accident; 1 pour inobservation de la priorité en bifurquant à gauche et acci-

dent; 1 pour soustraction à prise de sang.

Pour une période de deux mois: 1 pour ivresse au volant; 1 pour grave perte de maîtrise et accident; 1 pour dépassement élevé de la vitesse prescrite; 1 pour perte de maîtrise et accident, antécédents; 1 pour avoir renversé un piéton sur un passage de sécurité.

Pour une période de trois mois: 2 pour ivresse au volant; 1 pour ivresse au volant et accident.

Pour une période de six mois: 1 pour ivresse au volant, antécédents.

Pour une période de douze mois: 3 pour ivresse au volant, récidive.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Pour une période d'un mois: 1 pour perte de maîtrise et accident; 1 pour dépassement de la vitesse prescrite.

Pour une période de deux mois: 2 pour ivresse au volant; 1 pour dépassement élevé de la vitesse prescrite; 1 pour dépassement intempestif et mise en danger des usagers.

Pour une période de trois mois: 1 pour grave perte de maîtrise et accident.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

Pour une période d'un mois: 4 pour perte de maîtrise et accident; 1 pour inobservation de la priorité en bifurquant à gauche et accident.

Pour une période de deux mois: 2 pour grave perte de maîtrise et accident; 2 pour dépassement de la vitesse prescrite, antécédents; 1 pour avoir circulé à gauche dans un virage et accident avec un permis d'élève; 1 pour perte de maîtrise et soustraction à prise de sang.

Pour une période de trois mois: 1 pour dépassement très élevé de la vitesse prescrite.

Pour une période de cinq mois: 1 pour ivresse grave au volant et accident.

Pour une période de six mois: 1 vitesse excessive et accident.

Pour une période de douze mois: 1 pour ivresse au volant, récidive.

Pour une période de treize mois: 1 pour ivresse au volant et accident, récidive.

DISTRICT DU LOCLE

Pour une période d'un mois: 2 pour perte de maîtrise et accident; 2 pour dépassement de la vitesse prescrite; 2 pour inobservation de la priorité à un piéton sur un passage de sécurité.

Pour une période de deux mois: 2 pour ivresse au volant.

Pour une période de trois mois: 2 pour ivresse au volant; 2 pour ivresse au volant et accident; 1 pour dépassement de la vitesse prescrite, antécédents; 1 pour avoir transporté du haschisch au moyen d'une voiture, antécédents.

Pour une période de quatre mois: 1 pour ivresse au volant, antécédents.

Pour une période de six mois: 1 pour ivresse grave au volant, antécédents; 2 pour avoir circulé sous le coup du retrait de son permis de conduire; 1 pour dépassement de la vitesse prescrite, antécédents.

Pour une période de treize mois: 2 pour ivresse au volant, récidive.

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

Pour une période d'un mois: 2 pour perte de maîtrise et accident; 6 pour dépassement de la vitesse prescrite; 2 pour inobservation de la priorité à un piéton sur un passage de sécurité; 2 pour inobservation de la priorité en bifurquant à gauche et accident; 1 pour inobservation de la priorité de droite et avoir quitté les lieux.

Pour une période de deux mois: 1 pour grave perte de maîtrise et accident; 3 pour dépassement élevé de la vitesse prescrite; 1 pour dépassement de la vitesse prescrite, antécédents; 1 pour dépassement intempestif et accident, antécédents.

Pour une période de trois mois: 2 pour ivresse au volant; 1 pour ivresse au volant et accident; 1 pour grave perte de maîtrise et accident, soustraction à prise de sang; 1 pour dépassement de la vitesse prescrite, antécédents; 2 pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur; 1 pour inobservation de la priorité en bifurquant à gauche et accident, antécédents.

Pour une période de quatre mois: 1 pour ivresse au volant et accident.

Pour une période de six mois: 1 pour ivresse au volant et accident, antécédents; 1 pour avoir circulé seul avec un permis d'élève et accident, antécédents.

Pour une période de sept mois: 1 pour ivresse au volant, antécédents.

Pour une période de douze mois: 1 pour ivresse au volant, récidive.

Pour une période de quatorze mois: 2 pour ivresse grave au volant, récidive.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

En marge d'un défilé

De nombreux citoyens de Genève et de Romandie se sont posés la question:

Pourquoi un défilé militaire à Genève?

Dans l'ensemble c'est que la troupe engagée est composée de deux unités genevoises, le régiment territorial 14 et le régiment d'infanterie 3.

Ces formations issues de la réorganisation d'armée 95 et destinées à être engagées en cas de crise, en priorité pour la sauvegarde des conditions d'existence de la population genevoise, il était donc naturel que la population fasse connaissance de ses soldats.

Un défilé permet aussi: - d'affirmer la force tranquille de l'armée suisse, issue du peuple et pour le peuple.

- Le défilé est aussi l'occasion d'informer la population puis-que c'est encore son armée, cela permet aussi de juger les réactions des citoyens.

Donc il ne s'agissait pas d'une provocation.

Les organisateurs et exécutants des lamentables exhibitions du samedi 18 novembre écoulé ainsi que celle d'après le défilé, qui selon les responsables ont affirmé que des casseurs

s'étaient infiltrés!! La préparation et l'exécution des actes de destruction ont démontré clairement qu'il s'agissait d'une action préméditée, c'est la raison pour laquelle un groupement créé mercredi soir demandant la levée des inculpations. C'est la preuve qu'il s'agissait de petits copains.

Pour terminer en beauté, un cortège bien discipliné pour donner l'illusion que le GSA n'est composé que d'anges. Mais «qui sème le vent récolte la tempête.»

Albert Graüb
La Chaux-de-Fonds

CARNET DE DEUIL

Saignelégier

Victime d'un accident cardiaque, Marie-Louise Taillard-Romero est décédée après quelques jours d'hospitalisation. Elle était dans sa 90e année. La défunte a effectué sa scolarité à Saignelégier, son village natal. Jusqu'à son mariage avec Marcel Taillard, elle a travaillé à La Chaux-de-Fonds. Le couple qui n'a pas eu d'enfant, a construit une maison à Jolimont. Les deux époux ont travaillé dans les entreprises horlogères des Balanciers Réunis, puis des Assortiments Réunis.

Mme Taillard qui était veuve depuis 1989 aimait les promenades en forêt et la recherche des champignons. Elle était appréciée pour ses nombreuses qualités.

Les Breuleux

Parents et amis ont rendu un dernier hommage hier à Jacques Pelletier, décédé à l'âge de 37 ans. Son décès subit a vivement ému la population. M. Pelletier était très éprouvé par une longue période de chômage.

Né aux Breuleux, il avait effectué un apprentissage de monteur en chauffage et d'installateur sanitaire. C'était un ouvrier habile et consciencieux qui comptait de nombreux amis.

TÉMOINS

Fleurier

Le conducteur de la voiture Mercedes blanche qui, en effectuant une marche arrière sur le parking au nord du magasin Coop de Fleurier, le mardi 5 décembre 1995 vers 15 h 15, a endommagé une voiture régulièrement stationnée sur ce parc, ainsi que les témoins de cet accrochage, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Fleurier au tél. (038) 61 10 21.

Société éditrice et imprimeur:



L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ (039) 210 210 Rédaction
☎ (039) 210 310 Administration

Fax: Rédaction 039 - 210 360

Tirage contrôlé (REMP)
28.143 ex.

Régie des annonces:
Publicitas



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410
Le Locle ☎ (039) 311 442

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod
Secrétaire général: Roland Graf
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum
Secrétariat nuit: Michel Déruns, Irène Brossard, André Koller, Mehdi Cherif
Monde et Suisse: Daniel Droz
A Berne: François Nussbaum
Economie et canton de Neuchâtel: Claudio Personeni
La Chaux-de-Fonds: Alain Meyrat, Ivan Radja, Pierre-François Besson, Christiane Meroni

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz
Littoral: Annette Thorens, Simone Ecklin
Val-de-Ruz: Philippe Chopard
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano
Canton du Jura: Michel Gogniat
Jura Bernois: Dominique Egger, Nicolas Chiesa
Sport: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Julian Cervino, Gérard Stegmüller
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley
Dessinateurs: Elzingre, Tony

FONTAINEMELON

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Ses enfants:

Pierrette et Raphaël Marchon-Nicolet, au Québec;
Gilbert et Marie-Madeleine Nicolet-Zumbach, aux Brenets;
Anne-Marie et Jean-Pierre Jeanneret-Nicolet, au Prévoux;
Janine Nicolet-Zanon et Jacques-André Choffet, au Quartier;

Ses petits-enfants:

Jean-Philippe et Claudia, Christian et Anouk, Anne-Claude et Olivier;
Carole et Georges, Olivier et Stéphanie;
Sébastien et Sabine, Valentine et Richard;
Céline;

Ses arrière-petits-enfants:

Camille, Noé, Tristan, Nina, Jeanne, Jonas, Coline, Alice, Vincent, Mathilde;

Les descendants de feu Hermann Nicolet-Hügli;

Les descendants de feu Charles Nicolet-Perret,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Emile NICOLET

leur très cher papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé paisiblement à leur tendre affection, dans sa 88e année.

FONTAINEMELON, le 5 décembre 1995.

Le culte sera célébré le jeudi 7 décembre, à 10 heures au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds suivi de l'incinération.

Le défunt repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: M. et Mme Jean-Pierre Jeanneret
2413 Le Prévoux.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser aux Perce-Neige, ccp 23-4234-6.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

157-718085

NEUCHÂTEL

Seigneur, tu laisses maintenant ton serviteur aller en paix, selon ta parole.

Luc 2:29

Monsieur et Madame Willy et Christiane Bregnard-Pellaton, à Bôle;

Monsieur Pascal Bregnard, à Ecublens;

Mademoiselle Sandrine Bregnard et son ami Monsieur Pedro Espinoza, à Lausanne,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Jeanne BREGNARD née ROUILLER

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à l'affection des siens, dans sa 90e année.

2003 NEUCHÂTEL, le 1er décembre 1995.

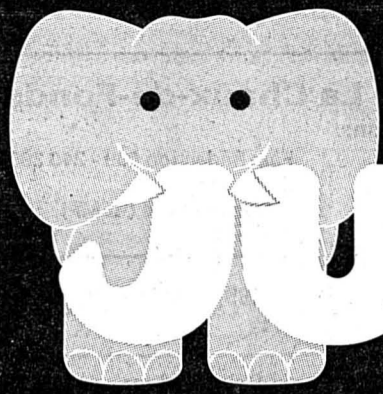
Philippe-Suchard 16.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille: Prairie 1, 2014 Bôle.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Réception
des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures



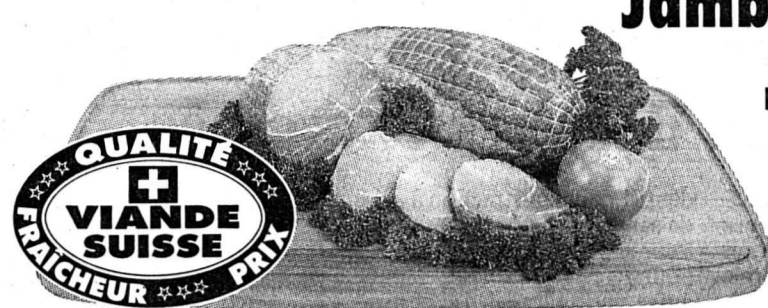
LA CHAUX-DE-FONDS

JUMBO

Mercredi, 6.12.1995

Semaine 49

L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ!



Jambon roulé

épaule,
pièces 900 - 1300 g

1 kg

9.90

au lieu de 13.-

Jeudi 7 décembre 1995

OUVERT JUSQU'À 22H00

Côtelettes de porc

cou ou maigre



7.90

1 kg

au lieu de 15.-

Steaks de cheval

1 kg

19.90

au lieu de 25.-

NOUVEAU À JUMBO

Bouilli



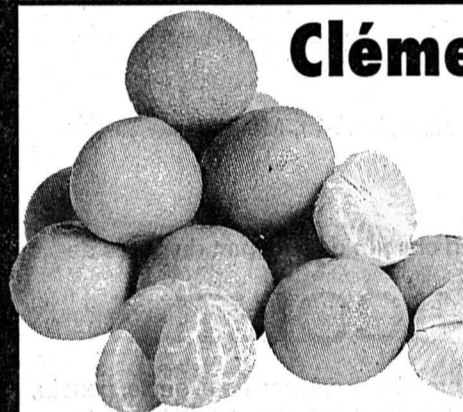
9.90

au lieu de 16.-

**Saucisson
vaudois**

10.90

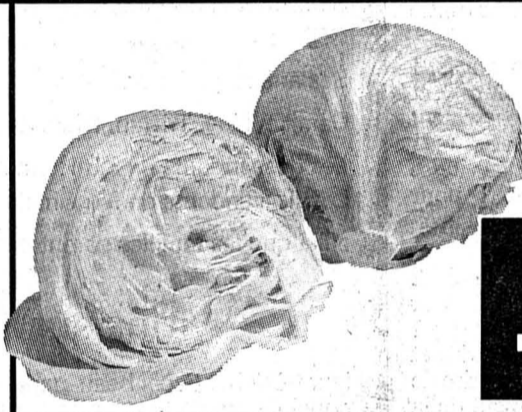
au lieu de 15.-



Clémentines

kg

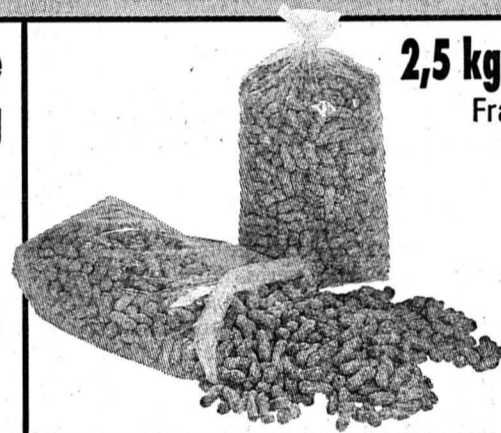
1.95



**Salade
iceberg**

pièce

0.95



2,5 kg de cacahuètes
Fraîchement grillées

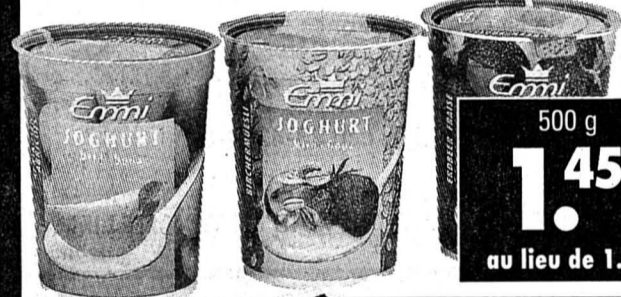
2,5 kg

9.50

Yogourt familial EMMI

Divers arômes

76'10900'12704'7



500 g

1.45

au lieu de 1.70

**4 litres
de lait
entier ou
drink UHT**

76'12300'00118'7



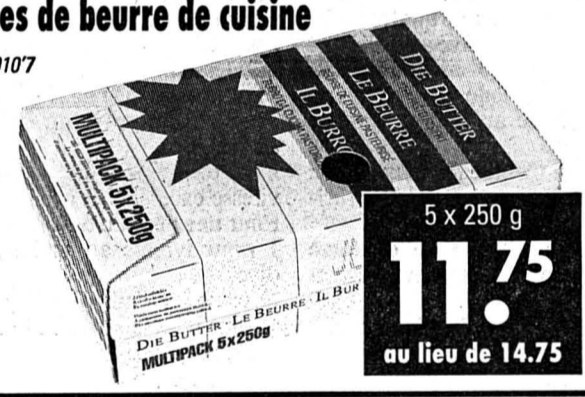
4 x 1 litre

5.50

au lieu de 6.40

5 plaques de beurre de cuisine

76'10128'73910'7



5 x 250 g

11.75

au lieu de 14.75



**4 brioches
au chocolat
SCHOOLY'S**

32'65510'10014'6

paquet 180 g

1.95

au lieu de 2.65

**GRANDE
BRIOCHE**

Au pur beurre

32'65510'00023'1



800 g

5.95

au lieu de 7.90



2 paquets de riz UNCLE BEN'S

2 x 900 g ou
riz «10 minutes»
2 x 700 g

1087

5.50

au lieu de 6.80



**2 litres d'huile
DORINA ou
SAIS idéal**

1052

2 x 1 litre

7.90

au lieu de 10.20



**6 bouteilles de
BEAUJOLAIS**

76'11026'32017'6

carton 6 x 75 cl

20.70

au lieu de 41.40

1/2 PRIX



**6 bouteilles de
FENDANT DU VALAIS**

76'10973'93091'9

carton 6 x 75 cl

23.40

au lieu de 46.80

1/2 PRIX

DE NOTRE POISSONNERIE



**Filets de
cabillaud**

1 kg

10.-

au lieu de 18.-



**Truites
entières**

1 kg

10.-

au lieu de 15.-

Cinéma: «Pocahontas», de Mike Gabriel et Eric Goldberg

Un Disney pour Noël

Comme dans beaucoup d'entreprises, chaque Noël, les productions Walt Disney offrent à leur cher public européen un cadeau richement emballé: la nouvelle réalisation de ses studios d'animation. Mais ces dernières années, une fois ouvert, le cadeau s'avère de plus en plus décevant. Et *Pocahontas* n'échappe pas à cette tendance.

De surcroît, le film nous arrive des Etats-Unis entaché d'une drôle de polémique: l'image donnée des Indiens d'Amérique, dans ce film, appartient à la pire des traditions hollywoodiennes; et malgré un propos «écologico-humaniste» politiquement (très) correct, *Pocahontas* rappelle à l'évidence l'imagerie bienveillante (et déculpabilisante) de l'Amérique blanche sur ses anciennes victimes «rouges».

L'histoire de Pocahontas est un véritable mythe fondateur aux Etats-Unis. En 1607, John Smith, un «colon» fraîchement débarqué sur le Nouveau Monde, tombe amoureux de Pocahontas, une jeune Indienne de la tribu Powhatan. Cet amour sincère est bien sûr réprouvé par leurs pairs... au point de provoquer de sanglants



«Pocahontas» n'est pas un nouveau chef-d'œuvre. Une production trop naïve pour mettre en valeur le dessin.

(sp)

affrontements entre les deux communautés.

Deux particularités différencient ce film des précédentes productions Disney: d'une part, les personnages «humains» sont traités avec grand souci de réalisme; de l'autre, l'histoire ne se finit pas (très) bien (mais, rassurez-vous, les massacres auront lieu hors-champ...).

Ces «nouveau» ne suffisent pas à faire de *Pocahontas* un

nouveau chef-d'œuvre du dessin animé à la manière de *Blanche-Neige* ou *Dumbo*... Une nouvelle fois, ici, seuls les méchants sont sympathiques (c'est-à-dire appartiennent à la véritable essence, caricaturale et paroxystique, du dessin animé). Les autres personnages, comme le récit dans son ensemble, ressemblent à la plus naïve des productions «réalistes» américaines... et le dessin y perd tout son sens.

Déjà, on pouvait préférer *La belle et la bête* de Cocteau à son adaptation disneyenne. Ici, laissez-moi préférer à *Pocahontas* un vieux chef-d'œuvre méconnu de Tex Avery, *Johnny Smith and Poker-Huntas*, réalisé en 1938. La même histoire (enfin presque...) y est racontée en à peine six minutes, de façon beaucoup plus drôle - et bien moins moraliste. (Cinéma Eden) Frédéric MAIRE

Médecins et pharmaciens aux Etats-Unis

Trop nombreux!

Les Etats-Unis ont trop de médecins, d'infirmières et de pharmaciens, selon un comité privé des professions de santé qui recommande la fermeture d'une partie des écoles assurant leur formation.

Une commission préconise une réduction de 20% à 25% des étudiants admis en première année dans les 141 facultés de médecine du pays d'ici l'an 2005. Leurs effectifs seraient ramenés de 17.500 à 13.000 ou 14.000. Elle recommande également la suppression de 10% à 20% des 1470 programmes de formation des infirmières et de 20% à 25% des 75 écoles de pharmacie. Enfin, elle conseille de limiter le nombre des offres de stages proposés aux internes de troisième cycle.

De plus, la commission soutient que les services d'immigration devraient renforcer leur contrôle afin de s'assurer que les étrangers retournent bien dans leur pays d'origine une fois leur stage accompli.

Jordan Cohen, président de l'Association des universités médicales américaines, critique néanmoins ce rapport, arguant qu'il serait imprudent «de démanteler le meilleur système d'enseignement médical du monde».

(ap)

TÉLÉVISION

De Léon Zitronne à Louis Malle

Léon Zitronne, 81 ans, est mort presque en même temps que Louis Malle, cinéaste, 63 ans. Le premier était commentateur de télévision, connu surtout pour son plaisir à suivre des courses de chevaux et mariages ou enterrements de grands de ce monde qui trouvaient en lui un parfait admirateur manipulant à la perfection notre langue et son imparfait du subjonctif. Il fut grande vedette du petit écran, dans un rôle de faire-valoir!

Louis Malle a survolé avec bonheur de multiples genres, de la documentation à la fiction, des préoccupations de bourgeois désenchantés aux problèmes politiques en passant par le polar divertissant et l'expérience la plus folle («Zazie dans le métro»). Il fut un grand cinéaste du grand écran, dans un rôle de créateur.

Une chaîne française généraliste a consacré vingt-cinq minutes de son principal journal du soir à la disparition de Zitronne et six à celle de Malle. Dans la presse écrite, on aura consacré plus de place à Zitronne qu'à Malle, sauf dans «Le Monde» - parmi ceux que je suis.

Mais il y a plus de vrai plaisir à revoir «Ascenseur pour l'échafaud» qu'à suivre des extraits d'un royal mariage. Seulement voilà, entre un commentateur écouté par des millions de téléspectateurs et un cinéaste suivi dans le monde entier par moins de spectateurs, la TV et une partie de la presse choisissent... l'audimètre! Et avec Zitronne, la TV se rend hommage à elle-même, à ses «vedettes»... Fyly



Louis Malle Pendant le tournage de «Vanya 42e rue». (sp)

Des Egyptiens aux Lumières et aux Encyclopédistes

L'histoire du chat (1)

L'homme a mis longtemps avant de s'intéresser systématiquement au destin des animaux en général, et du chat en particulier.

Si les Egyptiens ont vénéré le chat, c'est surtout grâce aux textes religieux que nous savons l'importance du chat-lumière sauveur du dieu solaire Ra dans la mythologie pharaonique. En revanche, l'existence du culte de la déesse-chatte Bastet est attestée par des textes grecs et latins: les Histoires d'Hérodote (484-420 av. J.-C.) éclairent sur la vie quotidienne des chats sacrés et les rapports des Egyptiens avec l'animal tutélaire de la déesse de Bubastis. Certains passages de la bibliothèque historique de Diodore de Sicile (1er siècle av. J.-C.) apportent des indications complémentaires sur l'attachement du peuple égyptien à l'égard du chat, et le trafic dont l'animal fut l'objet entre l'Egypte, la Phénicie, la Grèce et Rome. C'est au philosophe Aristote (284-322 av. J.-C.) que l'on doit, dans l'histoire des animaux, les premières observations relatives à la physiologie et au comportement

de l'Ailouros, terme désignant le chat domestique en Grèce.

Aristote décrit notamment l'accouplement et l'instinct de prédateur du félin venu d'Egypte et qui commence à remplacer dans son pays divers mustélidés comme la belette. Plutarque (49-125), dans l'Intelligence des Animaux, fait allusion au chat, de même que Plinius l'Ancien (23-79) qui décrit vraisemblablement le chat sauvage (felis silvestris) dans son histoire naturelle. Sur l'évolution étymologique du mot désignant le chat domestique, du latin classique au bas latin médiéval (Faelis devenant mystérieusement catus), Palladius (IVe siècle) dans De Agricultura, puis Isidore de Séville (570-636), auteur des étymologies, apportent des éclaircissements.

De l'obscurantisme aux lumières, si le chat apparaît dans les textes médiévaux, c'est en général sous un jour peu avantageux. Les coutumes religieuses le mentionnent parfois, tandis que les bestiaires des XIIe et XIIIe siècles l'ignorent presque totalement, à

l'exception de celui de Sainte Hildegarde de Bingen (1098 - 1179), le Livre de subtilités des créatures divines.

Il faut attendre le siècle des Lumières pour voir le chat trouver ses premiers biographes. C'est Antoine Furetière (1619-1688) qui lui consacre un article de son dictionnaire universel (1690-posthume), puis Montesquieu (1689-1755) évoquant le chat et le monde musulman dans les Lettres persanes (1721), et surtout François-Augustin Paradis de Moncrif (1687-1770), qui consacre un ouvrage complet à l'animal, Histoire des Chats (1727). Plus tard, l'encyclopédie (1751) publiée sous la direction de Diderot et d'Alembert est étrangement teintée d'obscurantisme à l'article «chat», mais elle répertorie proverbes et dictons liés à l'animal. Quant au tome XI de l'Histoire Naturelle (1758) de Buffon (1707-1788) consacré au félin domestique, il est devenu pour la postérité un morceau d'anthologie en ce qui concerne l'ailurophobie.

(ap)

Langage

Poule ou pool?

Une épreuve où chaque joueur individuel ou équipe rencontre successivement chacun des adversaires par un système d'élimination s'appelle une poule. Oui mais, ne serait-ce pas plutôt une pool?

L'origine de cette expression est obscure, mais elle témoigne de la grande volatilité de certains mots, qui passent d'une langue à l'autre, et dont les sens s'entrechoquent parfois.

Au XVIIe siècle, une poule désigne l'argent misé dans un jeu. Le mot se spécialise ensuite au billard (1832), puis au turf (1856). Le sens vient-il d'une métaphore de poule (animal), par allusion au pondeur où plusieurs poules viennent déposer leurs œufs? C'est possible. Ce qui est sûr en revanche, c'est que par métonymie, le sens de poule passe de l'enjeu de la partie à la partie elle-même, voire à un ensemble de parties. C'est là que notre poule entre en collision avec le pool anglais «équipe».

Mais le mot pool, d'où vient-il? C'est probablement notre poule du XVIIe «mise, enjeu» qui passe dans la langue anglaise. Ensuite, le mot évolue dans un sens économique et il désigne à la fin du XIXe siècle les fonds communs d'un groupe de contributeurs. De là son sens d'«entente, combinaison», qui est à l'origine du pool anglo-américain «entente entre différents producteurs pour organiser et contrôler un marché», qui apparaît d'abord dans le contexte des chemins de fer (1875). C'est ce pool qui repasse au français (1887) et qui, par extension, s'utilise pour «équipe» (un pool de secrétaires, par exemple), et qui a tendance à se substituer au poule sportif, au grand dam des puristes.

Poule et pool: deux formes d'écriture pour un mot qui est finalement entre deux langues!

Marinette MATTHEY

Source: «Robert historique»

MOTS-CROISÉS No 722

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

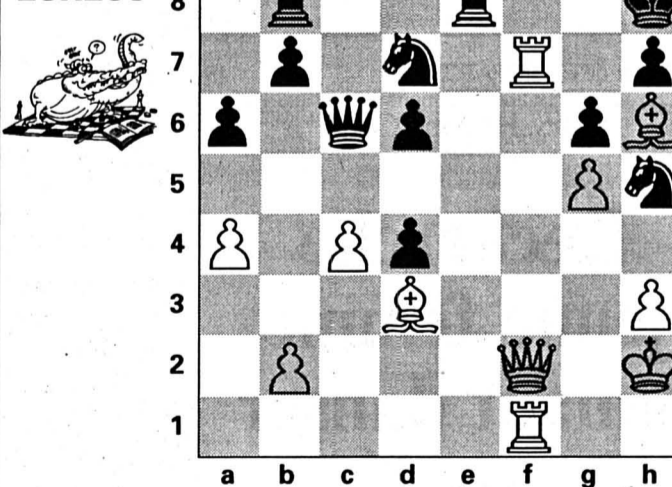
Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 721:

Horizontalement: 1. Flemmarder. 2. Toupie. 3. Ut - Nerf - PS. 4. Ria - Se - Tri. 5. Nana - Série. 6. Irène - Tuer. 7. Mes - Ce - Cui. 8. Es - Solo - Rs. 9. Bilans. 10. Tramontane. **Verticalement:** 1. Fourniment. 2. Tiaras. 3. Et - Anes - BA. 4. Mon - An - Sim. 5. Mues - Ecolo. 6. Après - Elan. 7. Rif - Et - Ont. 8. Dé - Truc - SA. 9. Prieur. 10. Rosiériste.

ROC 517

ECHECS



Chronique No 407

Déferlante ravageuse

Les Blancs au trait jouent l'offensive totale à grands moyens pour acculer le nargue ennemi à sa triste fin. Les Noirs abondonnèrent sur le champ. Quel est le coup «destructeur» et sa suite matante? (Lobron-Hodgson, Groningue 1993).

Fâcheuses erreurs, (cela devient une manie!) dans notre diagramme du mercredi 29 novembre, avec l'anticipation malvenue du coup gagnant. La tour blanche en f6 est en fait un fou et celle placée en h4, se trouve originellement en g4. C'est en se déplaçant en h4, justement, qu'elle provoque un mat en quatre coups, selon l'enchaînement suivant:

Solution de la chronique No 406

1. Th4+! Cxh4 (forcé) 2. Dh5+ Dh6 3. Dxf7+ Dg7 4. Dxg7 mat.



Office des faillites de La Chaux-de-Fonds
Vente d'un immeuble en propriété par étages

Date et lieu de l'enchère: le **vendredi 8 décembre 1995 à 15 heures** à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, deuxième étage.
Faillie: **SI du Minaret SA** en liquidation, rue Guillaume-Farel 11 à Neuchâtel. Délégation de l'Office des faillites de et à Neuchâtel.

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Désignation de la part de copropriété à vendre
Parcelle 13035/E. Rue Fritz-Courvoisier (rue Fritz-Courvoisier 7) à La Chaux-de-Fonds. Appartement: 4e étage: 3 pièces de 141 m² et un galetas de 85 m² et une cave de 8 m².
Estimations: cadastrale (1989) Fr. 240 000.-
de l'expert (1994): Fr. 385 000.-

Désignation de l'article de base:
Article 7246. Rue Fritz-Courvoisier (rue Fritz-Courvoisier 7) à La Chaux-de-Fonds. Bâtiment, places de 278 m².
Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: **13 novembre 1995.**

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE).

Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.
Visites: sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des faillites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10. ☎ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 29 novembre 1995.

Office des faillites: le préposé, J.-P. Gailloud

132-779139



Office des poursuites du Val-de-Ruz

VENTE D'UN APPARTEMENT AVEC GARAGE EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES

Date et lieu de l'enchère: le **jeudi 11 janvier 1996 à 15 heures**, à Cernier, Hôtel de Ville, salle du tribunal.
Débiteurs: Virol Claude-Alain, à Dombresson; Virol Franziska, à Cernier.

Cadastre de Dombresson

Désignation des parts de copropriété à vendre:
Parcelle 2185/F: à Dombresson (Grand-Rue 26), appartement duplex: 2e et 3e étage, 5 1/2 pièces de 142 m² + 1 cave de 7 m².
Parcelle 2193/O: à Dombresson (Grand-Rue 26), garage de 15 m².

Estimations pour le tout: cadastrale (1995) Fr. 260 500.-
de l'expert Fr. 306 000.-

Désignation de la parcelle de base:
Parcelle 2172, bâtiments, places-jardins de 1245 m² au total. Vente requise par le créancier gagiste en 1er rang.
Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: **5 décembre 1995.**

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: le 15 décembre 1995, de 14 h à 14 h 30.
Office des poursuites: Le préposé, M. Gonella

28-33972

À VENDRE au Val-de-Ruz
bien situé, en bon état

Immeuble locatif
Rendement 7%. Loyers modérés
Nécessaire: Fr. 700 000.- de fonds propres
Faire offre sous chiffre R 28-35404 à Publicitas, case postale 1471 2001 Neuchâtel 1 28-35404

Idéal pour la famille ! A Cortébert.
A louer dès le 1er mars 1996

Grand appartement de 4 1/2 pièces
Cuisine habitable, baign, WC séparés, cheminée, accès direct au jardin, garage, place de parc, grand local annexe en privé (idéal pour bricolage, fitness, etc.).
Loyer: seul. Fr. 1250.- + 150.- charges.

Liegenschaften Etude immobilière
Telhaber Associé
Jean-Claude Fatio
werner engelmann ag
Biel Dufourstrasse 34 Bienne Tel. 032 41 08 85

Un coup de pouce à la propriété!
Au nouveau prix actuel!

LA CHAUX-DE-FONDS LES SAGITTAIRES

Magnifique 4 pces, 101 m².
Terrasse 19 m².
Cheminée de salon. Garage.
Mensualité: Fr. **1'534.-** + ch.

3 pces dans les combles, 64 m², terrasse 13 m².
Cheminée de salon. Garage.
Mensualité: Fr. **1'128.-** + ch.

Devenez propriétaire, c'est plus que jamais le moment !

Pourquoi chercher plus loin!
HABITATIONS POUR TOUS
51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel
Tél. 038 / 25 94 94



Office des faillites de La Chaux-de-Fonds

VENTE D'UN IMMEUBLE EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES

Date et lieu de l'enchère: le **vendredi 15 décembre 1995 à 10 h 30**, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de vente, 2e étage.

Faillie: Immeuble Parc 77 SA, Fbg de l'Hôpital 19 à Neuchâtel.
Délégation de l'Office des faillites de et à Neuchâtel.

Cadastre de La Chaux-de-Fonds

Désignation de la part de copropriété à vendre:
Parcelle 13194/B: RUE DU PARC (Rue du Parc 77) à La Chaux-de-Fonds: appartement: s.sol, 3 pièces de 81 m².
Estimations: cadastrale (1986) Fr. 23 600.-
de l'expert (1995) Fr. 75 000.-

Désignation de l'article de base:
Article 1863: RUE DU PARC à La Chaux-de-Fonds: bâtiments, places-jardins de 722 m².
Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: **20 novembre 1995.**

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la Loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE).

Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.
Visites: sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10, ☎ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 20 novembre 1995.

OFFICE DES FAILLITES: Le préposé, J.-P. Gailloud

132-776336



Office des faillites de La Chaux-de-Fonds

Vente d'appartements en propriété par étages

Date et lieu de l'enchère: le **vendredi 8 décembre 1995 à 10 h 30** à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage.

Faillie: **Synergic SA** à Monthey. Délégation de l'Office des faillites de et à Monthey.

CADASTRE «LES ÉPLATURES»

Désignation des parts de copropriété à vendre
Parcelle 4048/A. Ruelle Morgarten (rue des Bouleaux 15) à La Chaux-de-Fonds. Appartement: rez: une pièce de 39 m², une cave de 3 m² et un galetas de 5 m².

Parcelle 4050/C. Ruelle Morgarten (rue des Bouleaux 15) à La Chaux-de-Fonds. Appartement: rez: une pièce de 34 m², une cave de 3 m² et un galetas de 7 m².

Parcelle 4060/N. Ruelle Morgarten (rue des Bouleaux 15) à La Chaux-de-Fonds. Appartement: 2e étage: une pièce de 39 m², une cave de 3 m² et un galetas de 7 m².

Parcelle 4064/R. Ruelle Morgarten (rue des Bouleaux 15) à La Chaux-de-Fonds. Appartement: 2e étage: 4 pièces de 99 m², 2 caves de 5 et 3 m² et un galetas de 8 m².

Parcelle 4065/S. Ruelle Morgarten (rue des Bouleaux 15) à La Chaux-de-Fonds. Appartement: 3e étage: une pièce de 39 m², une cave de 3 m² et un galetas de 6 m².

Parcelle 4067/U. Ruelle Morgarten (rue des Bouleaux 15) à La Chaux-de-Fonds. Appartement: 3e étage: une pièce de 35 m², une cave de 3 m² et un galetas de 5 m².

Parcelle 4068/V. Ruelle Morgarten (rue des Bouleaux 15) à La Chaux-de-Fonds. Appartement: 3e étage: une pièce de 35 m², une cave de 3 m² et un galetas de 5 m².

Estimations: cadastrale (1986) Fr. 293 500.-
(parcelles prénommées ensemble)
de l'expert (1995): Fr. 485 700.-
(parcelles prénommées ensemble)

Désignation de la parcelle de base:
Parcelle 2466. Bâtiments, places-jardins de 1678 m².
Dépôt des conditions de vente, des états des charges et du rapport de l'expert: le 13 novembre 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visites: sur rendez-vous préalable.
Renseignements: Office des faillites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10. ☎ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 13 novembre 1995.

Office des faillites: le préposé, J.-P. Gailloud

132-775501

Le mot mystère

Définition: honorer, un mot de 9 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 34

R	E	G	U	A	J	G	G	R	E	T	S	A	V	E
E	D	E	M	E	R	R	E	H	O	A	S	V	L	
E	E	E	E	E	D	I	A	R	H	U	M	I	D	E
O	G	R	N	A	D	S	E	C	R	C	L	D	R	I
E	G	U	O	R	C	I	E	L	B	O	N	U	S	E
F	E	L	O	R	L	O	A	C	C	N	A	L	F	
E	R	B	U	G	U	L	N	C	L	A	R	T	T	E
I	B	U	N	O	A	A	A	I	R	A	R	A	N	E
F	M	O	I	S	S	G	E	M	T	E	M	P	A	N
E	O	D	T	I	S	U	R	A	B	I	O	A	E	R
E	D	U	T	E	G	J	P	U	E	R	T	R	N	E
C	C	R	I	R	T	R	C	E	T	N	I	R	T	T
E	A	C	O	N	C	H	E	I	R	I	V	S	E	S
R	A	I	R	J	E	S	E	L	A	E	E	I	E	E
F	N	R	D	R	F	R	E	R	E	G	R	R	E	R

- | | | | | |
|--|---|--|--|--|
| A Aconit
Alèse
Amant
Amical
Artisan
Astuce
Aurore
B Bordier
C Briser
Carpe
Cerf | D Conche
Doublure
Droit
E Durcir
Echo | F Etude
Faciès
Fjord
Flanc
G Fouine
Frère
Geste
Gosier
Gouge
Grêle
Grenue
Groin | H Grutier
Hululé
I Humide
J Idée
Jauger
L Jugal
Lambris
Loisir
M Lugubre
Médiocre
N Mois
Néant
O Noble
Olive
Ombre
Onglier | P Orgueil
Pataras
Pataud
R Portier
Raide
Remède
Rester
S Rouge
T Supère
Taire
Taudis
Titre
Trébucher
V Vaste |
|--|---|--|--|--|

roc-pa 276

Mary Higgins Clark

Recherche jeune femme aimant danser

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

Les jambes raides, il se dirigea d'un pas vacillant vers la forme étendue sur le quai.

C'est une femme. Jeune. Des mèches roux foncé bouclaient autour de son visage. Petey pouvait jurer qu'elle était morte. Un collier était

tordu dans les chairs du cou. Elle portait un chemisier et un pantalon. Avec des chaussures dépareillées.

Le collier étincelait dans la lumière du crépuscule. De l'or. De l'or véritable. Petey se passa nerveusement la langue sur les lèvres. Rassemblant son courage à la pensée de toucher le cadavre de la jeune femme, il passa ses mains derrière son cou pour trouver le fermoir du collier. Ses doigts épais tâtonnèrent. Ils ne parvenaient pas à détacher le fermoir. Bon dieu, cette poupée était glacée!

Il ne voulait rien casser. Le collier était-il assez large pour passer par la tête? S'efforçant de ne pas regarder la gorge meurtrie et veinée de bleu, il tira sur la lourde chaîne.

Des taches de doigts maculaient le visage d'Erin lorsque Petey eut libéré le collier. Il le fourra dans sa poche. Les boucles d'oreilles. Elles valaient

du fric, elles aussi.

Petey entendit dans le lointain le hurlement d'une sirène de police. apeuré, il se releva d'un bond, oubliant les boucles d'oreilles. Fallait pas qu'on le voie ici. Il n'avait plus qu'à ramasser ses affaires et se trouver un autre abri. Au moment où les flics découvriraient le cadavre, il leur suffirait de trouver Petey dans les pargers pour qu'il soit cuit.

La conscience du danger dessoûla Petey. D'un pas trébuchant il regagna au plus vite sa cabane. Tout ce qu'il possédait tenait dans la couverture de l'armée. Son oreiller. Deux paires de chaussettes, un sous-vêtement. Une chemise de flanelle. Une assiette, une cuillère et une tasse. Des allumettes. Des mégots. Quelques vieux journaux pour les nuits froides.

Quinze minutes plus tard, Petey

s'était évanoui dans le monde des sans-abri. Mendier sur la Septième Avenue lui rapporta quatre dollars et trente-deux cents. Il les utilisa pour acheter du vin et un bretzel. Il connaissait un jeune type dans la cinquante-septième rue qui achetait des bijoux volés. Il donna à Petey vingt-cinq dollars pour le collier.

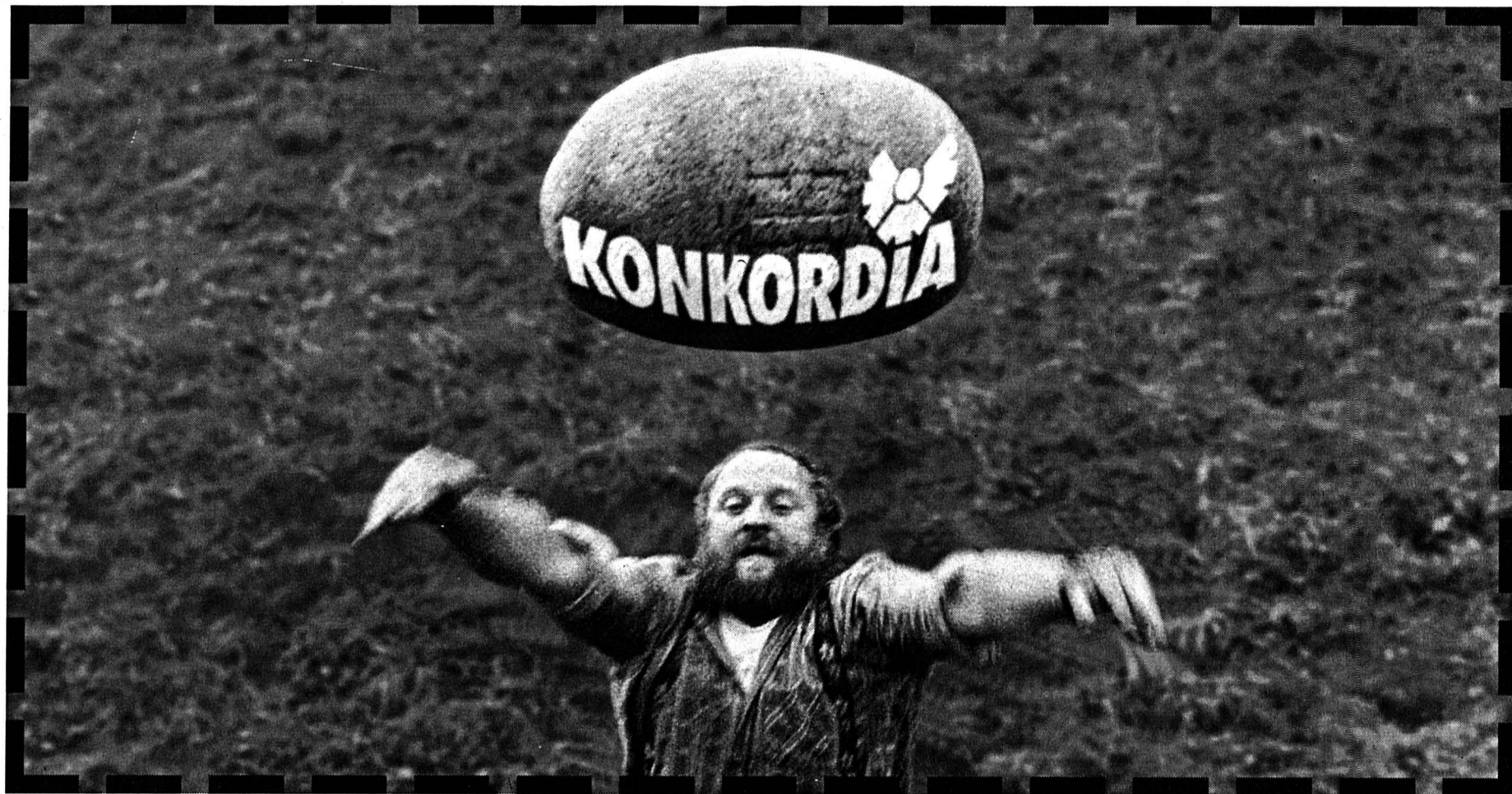
- De la bonne camelote, mec. Essaie d'en ramener encore comme ça.

A 22 heures, Petey dormait sur une grille de métro d'où s'échappait de l'air chaud et humide. A 23 heures, il sentit qu'on le secouait. Une voix sans agressivité disait:

- Viens, mon vieux. Il risque de faire vraiment froid cette nuit. On va t'emmener dans un endroit où tu pourras avoir un lit décent et un bon repas.

(A suivre)

Toujours aux côtés des gens grâce à la force de nos prestations.



Nous sommes liés à la nature. Que vous recouvriez votre santé par l'homéopathie ou par d'autres méthodes alternatives de guérison – nous vous soutenons. Pour un avenir en sécurité.

CONCORDIA
Assurance suisse de maladie et accident

25-44721/ROC

OTTIGER & PARTNER BSW LUZERN

Branchez-vous vite sur TXT page 851.

autotext

Le marché des bonnes occasions. TXT 851.

144-733839/ROC

IMMOBILIER

À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS

Rue Fritz-Courvoisier 34e-f dans un quartier tranquille, proche du centre ville, idéal pour les enfants, cuisine agencée, balcon, cave et ascenseur.

4½ PIÈCES (98 m²)

Fr. 1400.- plus charges

5½ PIÈCES (110 m²)

Fr. 1630.- plus charges

5½ PIÈCES (110 m²)

Fr. 1680.- plus charges

avec cheminée de salon.

Libres tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements:

28-36596

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31



L'annonce, reflet vivant du marché

La Chaux-de-Fonds

A louer pour date à convenir

appartement 1 pièce

au 5^e étage;

Fr. 686.- ch. inclus,

ainsi que

appartement 2 pièces

Fr. 750.- ch. inclus

appartement 3 pièces

Fr. 1176.- ch. inclus

Tous les appartements sont équipés d'une cuisine agencée rénovée, moderne, ainsi que salle de bains rénovée.

Pour plus de renseignements,

appelez le 031 300 42 44.

05-247961/4x4

TRANSPAN AG

Liegenschaftsverwaltung

Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9

Tel. 031 300 42 42 Fax 031 300 42 49

FINANCE

UN CRÉDIT - UNE ADRESSE

Service gratuit 24 heures sur 24

155 90 60

Votre CS-Crédit privé.

Comparez, vous avez tout à y gagner!

Appelez ou envoyez le coupon au
Crédit Suisse,
Place Pury, 2001 Neuchâtel

Exemple de tarif:

Montant net: Fr. 5000.-

Frais totaux pour 12 mois: Fr. 351.40

Taux d'intérêt annuel effectif: 13,5%

Crédit désiré Fr. _____
Mensualités env. Fr. _____
Nom: _____
Prénom: _____
Date de naissance: _____
Rue/No: _____
NPA/Localité: _____
Tél. privé: _____
Tél. prof.: _____
Nationalité: _____
Domicilié ici depuis: _____
Date: _____
Signature: _____

La banque est autorisée à s'adresser à la centrale d'informations des crédits ou à d'autres services de renseignements. Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel).



CRÉDIT SUISSE
CS

144-728281/ROC

ENSEIGNEMENT



"Découvrez comment la nouvelle **multimethod**® éveille vos sens à l'anglais."



VOTRE SUCCÈS GARANTI

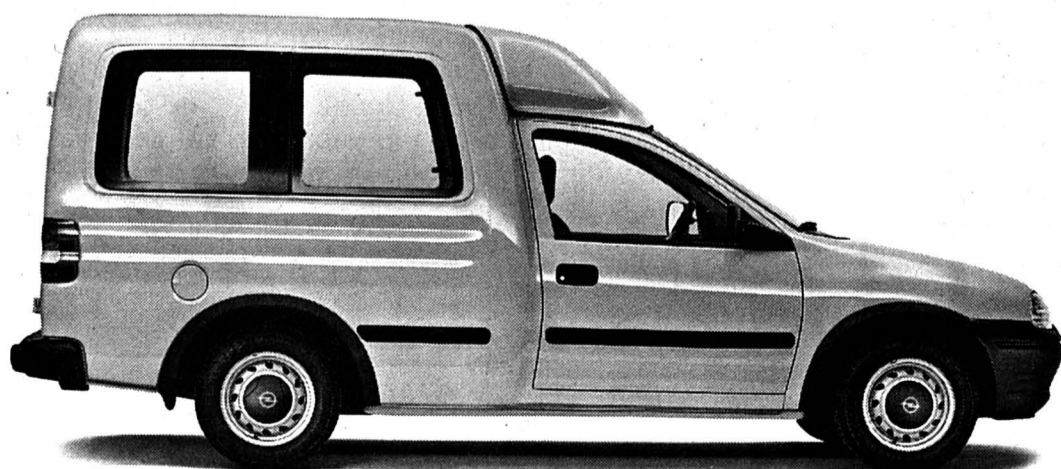
Av. L. Robert 9, 2300 La Chaux-de-Fonds 039-23 5530
Pl. des Halles 11, 2000 Neuchâtel, 038-25 1664

OFFRE SPÉCIALE 95-96

1 mois de cours gratuit si vous vous inscrivez pour un cours standard avant le 23.12.95

132-778882

Une banquette, oui. La banqueroute, non.



La nouvelle Combo Tour.

Avec banquette confortable et vitres déflecteur à l'arrière. Airbag conducteur, dispositif anti-démarrage électronique, display Digital Info, etc. Capacité de chargement 2'740 l (norme ECIE) conçue entre autres pour Europalettes. Combo Tour, à partir de Fr. 18'250.- (6.5% TVA incl.).

OPEL
LE N°1 EN SUISSE.

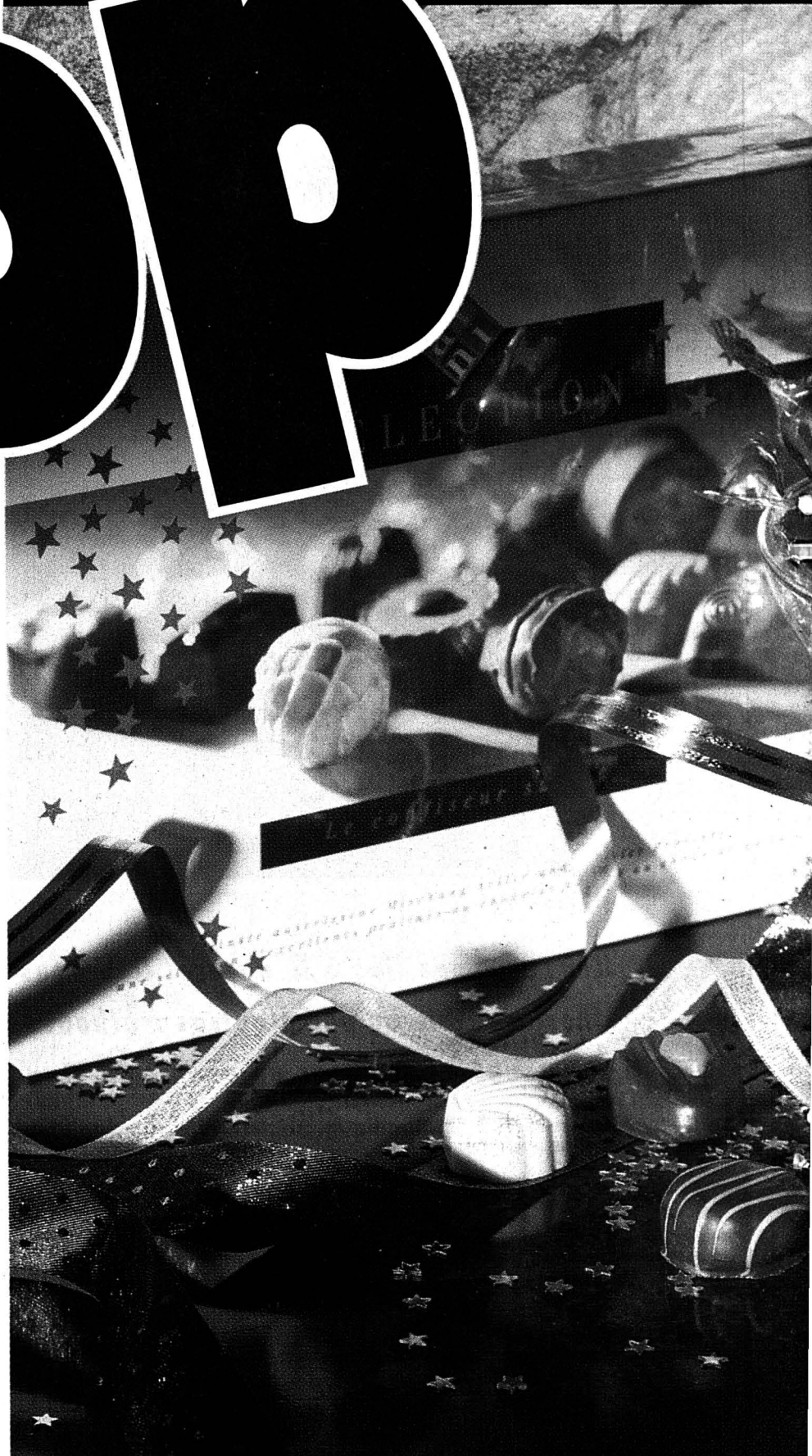
6-97588

Police-secours: 117

MCCANN-ERICKSON

Des prix qui fond

GOOP



36 Croquettes Cailler
Frigor, 270g

7.90
~~9.30~~



Papillon Suchard
300g

6.70
~~7.90~~



Fémina Dentelle Cailler
500g

15.90
~~19.90~~

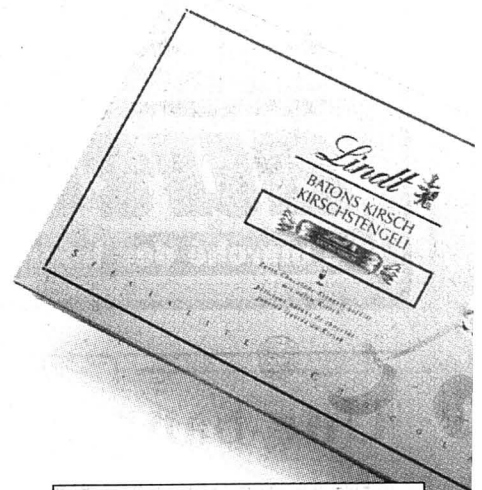
Bâtonnets au kirsch
Arni, 250g

7.90
~~9.90~~



Connaisseurs Erni Lindt
250g

9.90
~~12.50~~

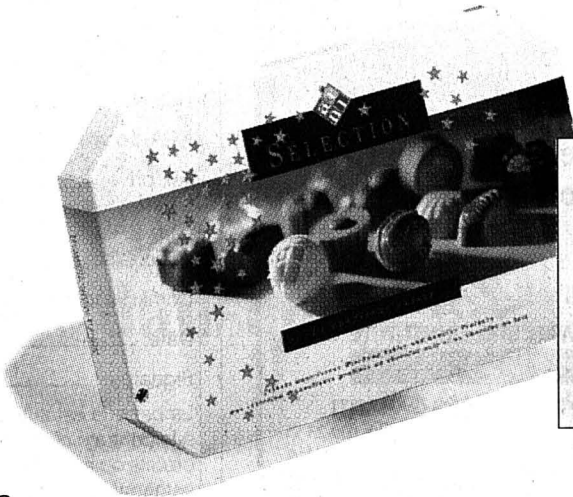


Bâtons au kirsch Lindt
500g

19.90
~~23.90~~

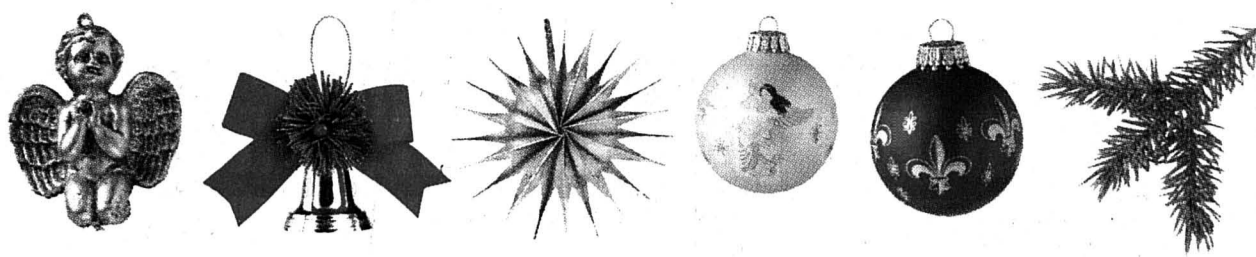
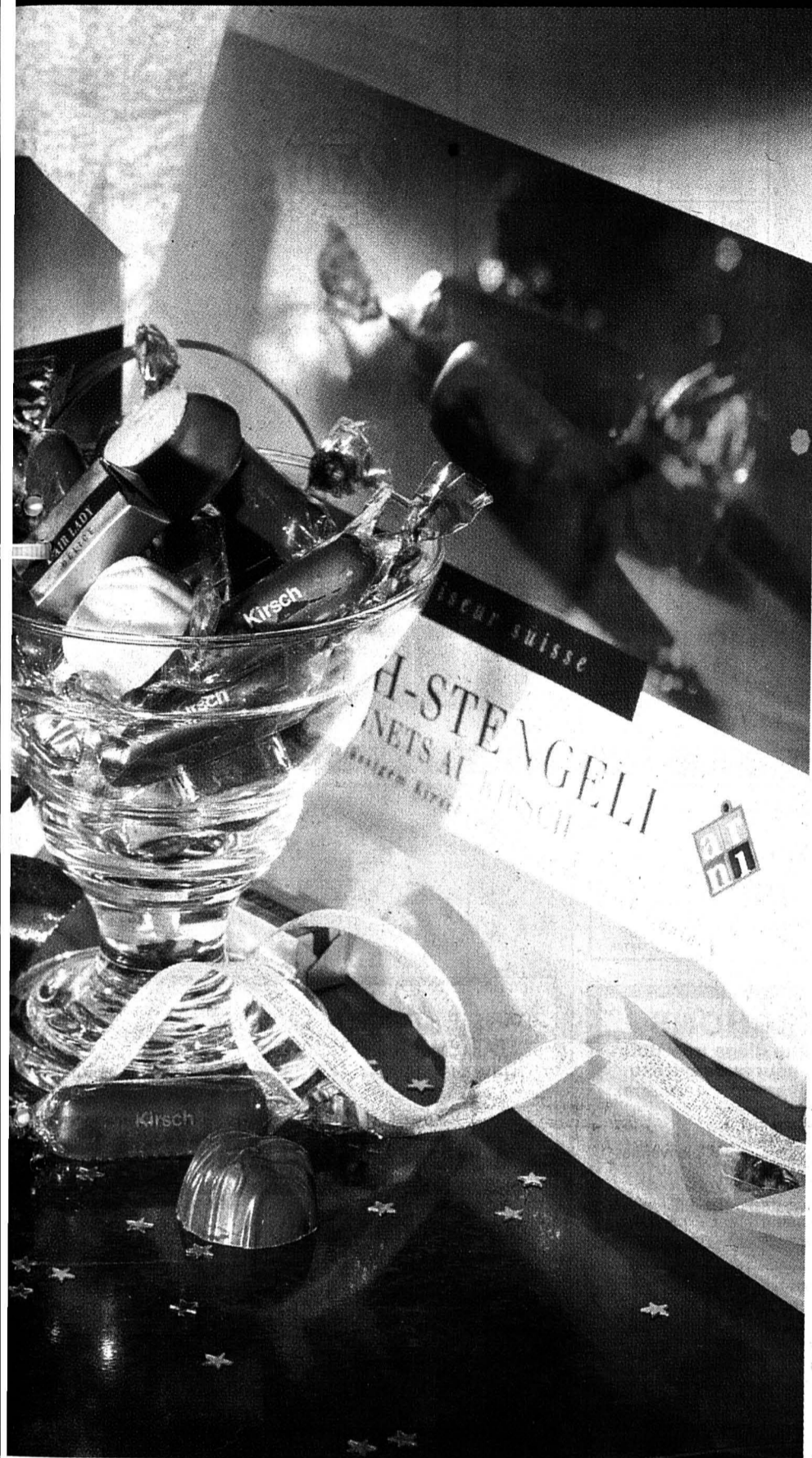
Pralines Sélection Arni
250g

8.40
~~9.90~~



W 49/95

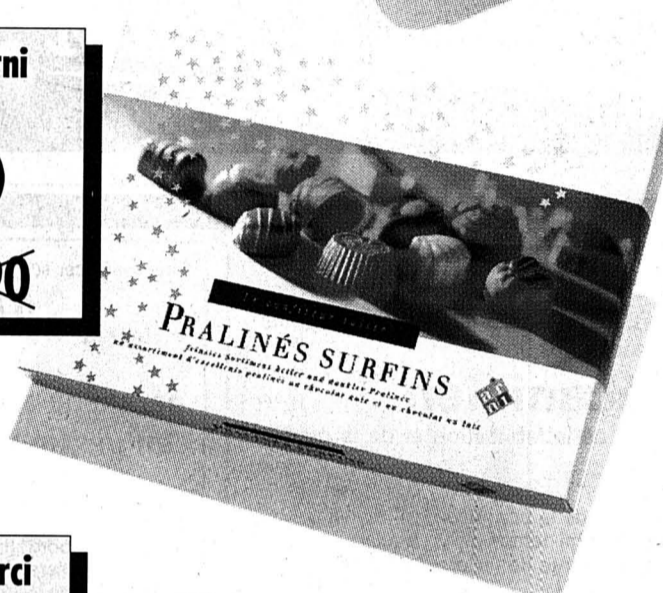
ent sur la langue.



Boules Lindor Lindt
lait, noisettes, chocolat
blanc ou surfins
Cornets de 204g/198g
5.30
~~6.60~~

Pralinés Surfins Arni
500g

11.90
~~13.90~~



Finest Selection Merci
400g

9.70



Mon Chéri Ferrero
250g

10.50

Café Jacobs Médaille d'or
moulu/sous vide, 250g

3.50 ~~4.25~~

Café Jacobs
Médaille d'or
moulu/sous vide
2 x 500g

12.90
~~15.90~~

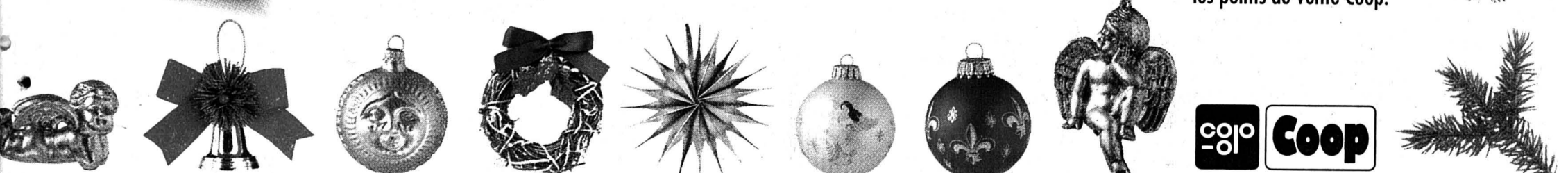


Langues de chat Arni
200g

4.80
~~5.80~~



Chèque-cadeau
Vous cherchez une idée cadeau? Pensez au
chèque-cadeau Coop. Vous le trouverez dans tous
les points de vente Coop.



coop **Coop**

A moitié prix! Prix bas permanents! Baisse de prix!

100'000 pièces
Salami Cacciatore
Negrone
180 g

Nouveau
et en exclusivité
chez DENNER!

Prix d'essai!

2.65

au lieu de 5.35

Ces articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants des satellites DENNER! Me-49/6.12.1995

Rast Express

Boisson au cacao avec des vitamines, du calcium et 25 % de cacao dégraissé
1 kg



COMPARAISON DE PRIX
Jourt-test: le 20.11.95 à Zurich

DENNER Rast Express	1 kg	4.95
MIGROS M-Quick	1 kg	5.50
COOP Sano-Quick	1 kg	6.70

Lait entier

Sunalp
UHT
4 x 1 litre



COMPARAISON DE PRIX
Jourt-test: le 20.11.95 à Zurich

DENNER	4 x 1 litre	6.45
MIGROS	4 x 1 litre	7.20
COOP	4 x 1 litre	7.40

Le beurre

beurre de cuisine
250 g



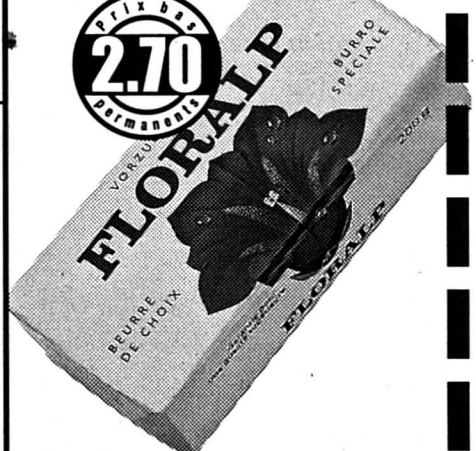
Salami Pick

de Hongrie
100 g



Floralp
beurre de choix
200 g

Baisse de prix
au lieu de 3.10



DENNER
SUPERDISCOUNT

Nous sommes toujours **avantageux!**

OFFRES D'EMPLOI

THEBEN SA

Nous cherchons pour notre atelier de montage de petits appareils électromécaniques un

mécanicien

qui sera responsable de la fabrication et de la qualité (25 personnes).

Nous demandons:

- une longue expérience de la conduite d'un atelier;
- une activité manuelle à mi-temps dans l'atelier;
- une connaissance suffisante de l'allemand oral.

Nous offrons:

- des conditions de travail favorables;
- un engagement rapide.

Faire offres manuscrites à la direction de THEBEN SA, Cernil-Antoine 17, 2300 La Chaux-de-Fonds.

132-779793

Nous cherchons dès août 1996 pour nos magasins de chaussures à **Marin, Neuchâtel** et **La Chaux-de-Fonds** des jeunes filles dynamiques comme

apprenties

Une formation de deux ans te permettra d'acquérir une vaste connaissance spécialisée et tu auras la possibilité de développer tes capacités personnelles et tes intérêts.

Nos gérantes te renseigneront très volontiers.

- **Vögele Chaussures mode, Marin**
☎ 038/33 85 25 (Mme S. Melillo)
- **Vögele Chaussures mode, Neuchâtel**
☎ 038/25 01 06 (Mme E. Jaques)
- **Vögele Chaussures mode, La Chaux-de-Fonds**
☎ 039/24 10 34 (Mme L. Ulrich)



Solution du mot mystère
GLORIFIER

ENSEIGNEMENT

L'école cantonale vaudoise de techniciens en radiologie médicale

organise sa **session d'admission** le mercredi **1^{er} mai 1996**. Si vous aimez les contacts humains et la technologie dans le domaine de la santé, avez 18 ans révolus, terminé avec succès une école secondaire supérieure ou formation équivalente, etc. alors devenez candidat de notre école qui offre une activité diversifiée.

Renseignements: rue du Bugnon 19, 1005 Lausanne, tél. 021 314 46 80

22-356036/ROC

Pour renforcer son développement,
RTN,
la radio neuchâteloise
cherche une
personne avec formation
en gestion d'entreprise
ou équivalent

Tâches:

- suivre et coordonner la gestion des secteurs commercial et administratif;
- seconder les responsables des secteurs.

Profil souhaité:

- formation administrative et comptable;
- attrait pour les médias audiovisuels;
- connaissances en informatique;
- maîtrise de la langue française;
- bonnes notions d'allemand (parlé et écrit);
- permis de conduire.

Nous offrons:

- travail très varié et à responsabilités (plein temps);
- conditions sociales à la hauteur des capacités.

Vous êtes dynamique et efficace, âgé(e) entre 28 et 40 ans, vous avez le contact facile et un sens développé de l'organisation, vous êtes la personne que nous recherchons.

Merci d'adresser une lettre manuscrite, curriculum vitae et photo en précisant les prétentions de salaire à:
RTN 2001 S.A., direction
Champs-Montants 16a, 2074 Marin
Délai de réception des offres:
15 décembre 1995.

28-36543

RTN - 12 000 auditeurs
de plus en 1995

Bar cherche
personne
avec patente

☎ 077/37 65 29 dès 10 heures
132-779746

CHERCHONS
une personne d'âge mûr pour
quelques heures de bureau
(travaux divers) par semaine.
Entrée immédiate
ou à convenir.

Vos offres écrites sont les bienvenues sous chiffre T 132-779772 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. Réponse assurée.

312-779772

Répondez s.v.p.
aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Publicité
intensive,
Publicité
par annonces

Cours du soir à Neuchâtel

UNE FORMATION POUR REUSSIR

Le marché de l'emploi privilégie la polyvalence, formez-vous pour une profession d'avenir.

Développer ses capacités personnelles
Comprendre les mécanismes de l'entreprise
Acquérir les outils de gestion indispensables

ASSISTANT(E) DE DIRECTION

A travers ce cycle de formation "multibranche" de 13 séminaires: marketing, vente, relations publiques, publicité, créativité, management, économie, gestion du temps, ressources humaines, organisation, etc.

Vous apprendrez à évoluer dans une fonction de cadre par l'acquisition de méthodes et techniques de travail.

Egalement à Lausanne, Genève et Sion.

CEFCO
Centre Formations Commerciales
Bureau central:
Av. Cécil 2, CP 74,
1000 Lausanne 9

Demandez notre
documentation détaillée,
en téléphonant au

021/311 77 78



Installateurs
sanitaires

Le bon tuyau



Jean-Daniel Schindelholz

Concessionnaire eau et gaz des villes
de La Chaux-de-Fonds et du Locle

Maîtrise fédérale

Jeanneret 9-11 - 2400 Le Locle - ☎ 039/31 65 00

157-715493

Schaub & Mühlemann SA

La Chaux-de-Fonds / Le Locle
☎ 039/23 33 73

Eau - Gaz - Air comprimé
Ferblanterie - Ventilation
Service de dépannage
Détartrage de boilers
Paratonnerre

132-770611



SERVICES INDUSTRIELS

Installations sanitaires + gaz
Bureau d'études - Réparations - Dépannages
A votre service 24 heures sur 24
Rue du Collège 31 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/276 711

132-771746

sanitaires
ferblanterie
ventilation
paratonnerre
isolation
études techniques

**A. QUATTRIN
E. GÖRI**
Charrière 13
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 39 89
Fax 039/28 38 30

132-777237

Suisse romande

10.05 Bravo la famille 10.30 Vive le cinéma (R) 10.45 A bon entendeur (R) 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Marc et Sophie...

Sport: voir aussi Suisse 4

20.00 Météo

20.10 Les quintuplées Dionne

Film canadien de Christian Duquay (1994) Avec Beau Bridges, Roy Dupuis L'histoire vraie de quintuplées exhibées et exploitées comme des bêtes de cirque...

23.10 TJ-titres

23.15 Mémoire vivante: Le Pape, les Juifs et les Nazis

0.20 TJ-nuit 0.30 Imagine 0.45 Vive le cinéma!

Suisse 4

6.00 Euronews. 18.45 Genève Région. 19.30 TJ-soir. 20.00 C'est très sport. Football. Magazine de la Ligue des champions...

Allemagne 1

13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.03 Schimpf 19 7 17. Vorwahl Köln 0221. 14.30 Blossom. 14.55 Jürgen Fliege...

RADIOS

La Première

7.21 Classe affaires. 7.30 Journal. 7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.57 Histoire d'en parler. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Point de mire. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Expo. 8.43 Dans tous les sens. 8.51 L'eau à la bouche. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodéurs. Jeu. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp' monde. Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Baraka. 22.05 La ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05-5.00 Programme de nuit.

TF1 France 1

6.00 Intrigues 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 A tout! Spip 7.28 Météo 7.30 Disney Club mercredi 9.00 Spiro 9.30 Club Dorothée 12.20 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.35 Météo 13.38 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.30 MacGyver 15.30 Club Dorothée 16.00 Fame 16.45 Les Babibouchettes et le Kangouroule 16.55 Les animaux du bois de quat'sous 17.20 Sydney police 18.20 Top models 18.45 TJ-titres Météo régionale 18.50 TJ-régions 19.10 Mister Bean. Mr Bean passe un examen. Banco Jass 19.30 TJ-soir.

20.00 Journal / Image de demain / La minute hippique

20.20 Spécial sport: Football

Ligue des champions En direct du Stade de la Beaujoire à Nantes: F.C. Nantes - Panathinaïkos F.C. C'est le 6e et dernier grand rendez-vous de cette Ligue des champions avant d'aborder la phase des quarts de finale en mars prochain. Rencontre décisive ce soir pour les Nantais qui doivent l'emporter pour assurer leur qualification et poursuivre ainsi leur parcours européen. Roger Zabel animera la soirée, en direct sur le plateau de TF1, et en liaison avec les envoyés spéciaux en place dans les différents stades.

22.25 Football

Ligue des champions Extraits et analyses des autres rencontres 0.05 Ushuaïa 1.05 TF1 nuit / Météo 1.15 Histoires naturelles 2.10 TF1 nuit 2.20 Histoire de la vie 3.15 TF1 nuit 3.25 Histoires naturelles 4.05 Côté cœur 4.35 Musique

R.T.L.

13.00 Chez Boogie's. 13.25 Les jeunes pionniers. Téléfilm américain de Michael O'Herlihy (1976). 15.00 La vie de famille (R). 15.20 Les justiciers (R). 16.05 Paradise beach. 16.30 Arnold et Willy. 17.05 Un tandem de choc. 17.55 Double gagnant. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Le monde de Dave. 19.20 Popeye. 19.30 Une maman formidable. 19.55 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Héritage fatal. Téléfilm américain de Rod Holcomb (1984). 22.10 Leader. 22.15 Ciné-Express. 22.30 Il était une fois la légion. Film américain de Dick Richard (1977). 0.20 Météo (R). 0.25 Télé-achat. 0.40 Les fleurs du soleil. Film italien.

ZDF Allemagne 2

12.55 Presseschau. 13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Dalli Dalli. 14.15 Madita. 14.40 Heidi. Zeichentrickserie. 15.05 logo. Nachrichten von A Zebra. 15.15 Zug um Zug. Geschichten aus dem Alltag für junge Leute. 15.40 Ratgeber Rente. 15.45 heute. 15.50 Die Wicherts von nebenan. 16.35 Jede Menge Leben. 17.00 heute/Sport/Europaweiter. 17.15 Länderjournal. 17.55 Hotel Paradis. 18.45 Lotto am Mittwoch - Ziehung A und B. 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Didi auf vollen Touren. 20.55 Gesundheitsmagazin Praxis. 21.45 heute-Journal. 22.15 ZDF spezial: Verfolgungsjagd auf der Datenaubahn. 23.15 Derrick. 0.15 heute nacht. 0.30 Praxis spezial.

France 2

6.05 Des jours et des vies. Feuilleton 6.30 Télématin 8.30 Les films Lumière 8.35 Histoires fantastiques 9.25 Mercredi mat' 11.05 Flash info 11.10 Motus 11.45 Pyramide 12.15 Les Z'amours 12.55 Météo 12.59 Journal 13.35 Météo 13.45 Téléfilm. Pas une seconde à perdre 15.05 Tiercé en direct d'Auteuil 15.20 Couleur Maureen 15.25 Mission casse-cou 16.15 Couleur Maureen 16.20 Seconde B 16.50 Couleur Maureen 17.15 Quoi de neuf docteur? 17.45 Cooper et nous 18.10 Le prince de Bel Air 18.45 Que le meilleur gagne 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel 19.55 Tirage du Loto 19.59 Journal.

20.40 Météo 20.45 Tirage du Loto

20.50 Une nounou pas comme les autres

Téléfilm d'Eric Civanyan Avec Mimie Mathy, Thierry Heckendorf Une jeune femme de petite taille, sans emploi depuis six ans, devient la nounou des deux enfants d'un avocat. Mêlant humour et tendresse, ce divertissement a été imaginé par Mimie Mathy qui trouve ici son premier rôle pour la télévision. Débordante de vitalité, elle mène tambour battant cette belle histoire d'amour et d'amitié qui se suit avec un très grand plaisir.

22.25 Bas les masques J'ai été torturé

23.30 Les films Lumière 23.35 Journal/Météo 23.55 Le cercle de minuit 1.10 Histoires courtes 1.35 Studio Gabriel (R) 2.05 Emissions religieuses (R) 3.05 Que le meilleur gagne (R) 3.35 24 heures d'info 3.45 Pyramide (R) 4.10 Les Z'amours (R) 4.45 Dites-le en vidéo 5.05 Outremers

TV 5 Europe

13.05 Paris Lumières (R). 13.30 Cinéma: Zan Boko. Film burkinabé de Gaston Kaboré (1988). 15.00 Découverte. 15.30 Des dames de cœur (R). 16.00 Journal. 16.15 La cuisine des mousquetaires. 16.30 Bibi et ses amis (R). 17.15 Studio Gabriel. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.25 Grand jeu TV5. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Faut pas rêver. 21.00 L'Hebdo. 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale/Jeu. 22.40 Haiti dans tous nos rêves. 23.35 Savoir plus. 0.30 Soir 3/Météo.

SWF Allemagne 3

11.15 TV-Tips 11.30 Teleglobus - Das Auslandsmagazin 12.00 Infomarkt - Marktinfo 12.45 TV-Tips 12.55 Treffpunkt 13.30 Hier sind wir 14.00 Bibliothek der Sachgeschichten 14.30 Computer-Treff 15.00 Hit-Clip 15.25 Extratreff 15.30 Mutter und Sohn 16.00 Die Montagsmaler 16.30 Sechs mal Sex und mehr 17.00 Englisch 17.30 Sesamstrasse 17.58 Torch - Die Fackel 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Erinnerungen 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Länder-Menschen - Abenteuer 21.00 Nachrichten 21.15 Schlaglicht 21.45 Lokaltreue 22.45 Die Kunst ist weiblich? 23.30 Länder - Menschen - Abenteuer 0.15 Schlussnachrichten 0.30 Non-Stop-Fernsehen.

France 3

6.00 Euronews 7.20 Bonjour Babar 8.10 Minikeums 11.48 En attendant Noël 11.55 Le 12/13 13.05 Tout en musique 13.40 Brigade criminelle 14.10 Magnum 15.00 Questions au gouvernement 16.05 Woof 16.35 Minikeums 17.45 Je passe à la télé 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa Si La chanter 20.35 Tout le sport

20.50 Etats d'urgence

Le malaise des étudiants Hors série de La Marche du siècle 22.40 Météo 22.45 Soir 3 23.10 Un siècle d'écrivains Fernando Pessoa 0.00 Les quatre dromadaires 1.00 Dynastie



LES QUINTUPLÉES DIONNE - Avec Roy Dupuis, Céline Bonnier. TSR 20.10

Suisse alémanique

13.00 Tagesschau. 13.10 TAFbazar. 13.25 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. 13.55 Oliver Twist. Engl. Spielfilm (1982). 15.35 Marienhof. 16.25 rätsel-TAF. 16.45 Dead at 21 - Tödliche Träume (6/13). 17.10 SCHLIPS Styling. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Der Landarzt. 18.50 Telesguard. Emission d'informaziun. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Dr. Stefan Frank. 20.55 Rundschau. 21.50 10 vor 10. 22.15 Wort zum Feiertag. 22.25 Ciné-Clip. 22.45 Paul Merton. Sketch-Show. Film d'azione 22.25 Sfide e prodezze. 23.20 Telegiornale/Meteo. 23.35 Joseph Programmorschau/Textvision.

RAI Italie 1

12.35 La signora in giallo. Telefilm. 13.30 Telegiornale. 14.00 Pronto? Sala giochi. 14.40 Prove e provini a Scomettiamo che...? 15.45 Solletico. Contentiero. All'interno: 15.50 Il fantastico mondo di Richard Scarry. Cartoni. 16.10 Aladino. Cartoni animati. 16.40 Spiderman. Cartoni animati. 17.30 Zorro. Telefilm. 17.50 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia sera. 18.50 Luna Park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Tg 1 - Sport. 20.40 Divide e metà. Film drammatico di Moulia Rudolph (1994). 22.25 Donne ai bivio. Dossier. 23.00 Tg 1. 23.05 ...Lasciate un messaggio dopo il BIP. 0.00 Tg 1 - Notte. 0.25 Agenda. Zodiaco. Chiacchiere. Che tempo fa.

La Cinquième

12.00 Déclics. 12.30 Atout savoir. 13.00 Arctique: L'avenir de l'Arctique. 13.25 Le journal du temps. 13.30 L'esprit du sport. 14.30 A tous vents: Face au vent. 15.30 Qui vive: Etre médecin aujourd'hui. 15.45 Allo la terre: Le goût. 16.00 La preuve par cinq: Le XIXe siècle. 16.30 Les yeux de la découverte: Les chevaux. 17.00 Cellulo. 17.30 Les enfants de John. 18.00 Affaires publiques: La cour des comptes. 18.15 L'œuf de Colomb. 18.30 Horizons sauvages: Sichuan: le pays des merveilles. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 L'homme invisible. Série 19.30 Survival: Les briseurs d'os des Pyrénées. Documentaire. 20.20 Le dessous des cartes 20.30 Journal

20.40 Images de la Résistance

21.45 Musica-journal 22.20 Didon et Enée Opéra de Henry Purcell 23.10 Musicarchive: Arthur Rubinstein 0.25 Les 5 dernières minutes Le cinéma et le siècle

M 6

7.00 M6 express et Matin express 9.05 Boulevard des clips 10.00 M6 express/Météo 10.50 Les rues de San Francisco. La mort donne de ses nouvelles 11.45 M6 express/Météo 11.55 Ma sorcière bien-aimée. Les sorcières de Salem (1) 12.25 La petite maison dans la prairie. Les bons amis (1) 13.25 M6 kid 13.30 Crypte show. Le vaisseau fantôme 14.00 Moi Renart. 14.30 Gadget boy. 15.00 Draculito. 15.30 Creepy crawlers. 16.00 Mighty Max. 20000 pieuvres sous la mer 16.30 Hit machine 17.00 Fanzine 17.30 Les aventures de Tintin 18.00 Highlander 19.00 Lois et Clark, les nouvelles aventures de Superman 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Le grand zap 20.35 Ecolo 6 Magazine

20.45 Coeurs Caraïbes

Madinina, l'île aux fleurs (1/4) Téléfilm français de Paolo Barzman Avec Vanessa Demouy, Patrick Forster-Delmas, Cachou, Paul Barge Linda, top-modèle très en vue, hérite d'un petit hôtel situé sur une petite île au large de la Martinique. La jeune femme va se heurter aux ambitions de son oncle, qui désire vendre l'île aux promoteurs. Des truands en cavale, des promoteurs véreux, quelques faux amis mais aussi un futur époux attendent la belle de pied ferme.

22.30 Le crime dans le sang

Téléfilm américain de Richard T. Heffron Avec Robert Mitchum, James Spader 0.15 Secrets de femmes 0.45 Fanzine 1.10 Boulevard des clips 2.30 Freqüenstar 3.25 E=M6 3.50 Starnews 4.15 La saga de la chanson française

RTP Portugal

20.00 Telegiornal. 20.45 Vila Faia. 21.30 Conversas vadias. 22.00 Va para fora ca dentro 22.10 Artes e letras. 23.15 Cronica do tempo. 0.15 Passerelle 1.00 24 horas RTP1. 1.30 Remate. 1.45 Acontece. 2.00 Noite de reis 3.00 Niço d'obra 3.30 Lendas e narrativas 4.00 Praça da alegria 5.30 24 horas

Eurosport

8.30 Aerobic 9.30 Olympic Magazine 10.00 Motors. Magazine 11.00 Football: Coupe d'Europe 13.00 EuroSki: Magazine de tous les skis. 13.30 Basketball / Slam. Magazine. 14.00 Tennis: 8èmes de finales, Coupe du Grand Chelem. 16.00 Snooker: Championnats du monde 16.30 Equitation: Coupe du monde, Perth et Washington. 17.30 Courses de voitures / Rallye. 18.30 Sport de combat / Nunchaku 19.30 EurosportNews. 20.00 Tennis: 8èmes de finales, Coupe du Grand Chelem. 22.00 Boxe 23.00 Supercross: Indoor d'Osaka. 0.00 Equitation.

CANAL ALPHA +

17.00 Spécial enfants: Coco et Clémentine-BVD des enfants 21+22 19.00 Journal cantonal. 20.01 Cuisine express - Filet de veau en croûte feuilletée sauce à la moutarde. 20.13 Sport pour tous: Ski - condition physique intégrée. 20.30 Journal cantonal. 21.00 Aux hommes de mon temps. 21.30 Journal cantonal. 22.00 Aux hommes de mon temps. 22.30 Cuisine express. 22.42 Sport pour tous. 23.00 Aux hommes de mon temps.

J'ÉCOUTE... 1008 FREQUENCE JURA

6.00 RSR 6.30 RJB info 6.45 Jeu 6.55 RJBulle 7.00 RSR 7.30 RJB info 7.45 Téléphone du jour 8.00 RSR. 8.20 Reportage société. 8.30 Flash info. 8.45 RJBulle. Rediffusion. 9.15 RJBulle. Direct 9.30 Flash info. 9.45 RJBulle. Chronique TV 10.00 Jeu cinéma. 10.20 Reportage société 10.30 Magazine. 11.45 Qui dit quoi? 12.00 Titres, météo 12.07 AV. 12.15 RJBulle info 12.30 RSR. 12.55 AV 13.00 A l'occasion. 13.40 Naissances 13.50 RJBulle. Direct. 14.00 Reportage société - music non stop 16.00 Flash info 16.15 CD de la semaine 16.30 Jeux 16.45 Reportage société 17.10 AV 17.20 AV 17.30 RJBulle info 17.45 RJBulle. Rediffusion - Chronique TV 18.00 RSR 19.00 Jazz/Country.

J'ÉCOUTE... 1008 FREQUENCE JURA

9.00 Flash FJ. 9.05 Service compris. 9.30 Histoire de mon pays. 10.00 Flash FJ. 10.15 Odyssée du rire. 10.30 Info-pour rediffusion. 10.55 L'écoute buissonnière. 11.00 Flash FJ. 11.05 Eldorado. 11.30 Echos. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Joramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Flash watt. 12.50 Le zapper. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter là-bas si... 14.00 Flash FJ. 15.00 Flash FJ. 16.00 Flash FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Flash FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Stars à l'affiche. 19.00 Radiovaricelle. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Les ensoleillés. 0.00 Trafic de nuit.

La Première

7.21 Classe affaires. 7.30 Journal. 7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.57 Histoire d'en parler. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Point de mire. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Expo. 8.43 Dans tous les sens. 8.51 L'eau à la bouche. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodéurs. Jeu. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp' monde. Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Baraka. 22.05 La ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05-5.00 Programme de nuit.

Espace 2

6.10 Matinales. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Musiciens suisses. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 Symphonie. Prélude. 20.30 En différé de Montreux: Quatuor Prazak. Orchestre Symphonique de Prague. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier: Voyages. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Morgenjournal. 8.15 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.10 Schlagerbarometer. 11.10 Ratgeber: Gesundheit. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. 14.05 Freudenkalender. 15.05 Songs, Lieder, Chansons. 16.00 Welle 1. 16.30 Singen im Advent. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Schweizer musizieren. 19.30 SiggSaggSugg - Die Sendung für Kinder. 20.00 Spasspartout. 21.00 Sport live. Grasshoppers - Real Madrid. 22.30 Reprise. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachclub.

RTN

8.45 Le jeu du pied gauche. 9.00 Flash-infos. 9.03 Arc-en-ciel. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 9.30 Les années 60. 10.00 Flash-infos. 11.00 Flash-infos. 11.03 Sur un Plateau. 11.10 L'invité. 11.45 Carré d'as (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.15 Le journal de midi. 12.55 Le Billet de Jacques Hainard. 13.00 Scènes de Vie. 13.15 La petite liaison dans la mairie. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash-infos. 15.00 Flash-infos. 16.00 Flash-infos. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash-infos. 17.03 Toutes les musiques. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Le journal du soir. 18.30 Magazine de l'accordéon. 19.00 Magazine des fanfares. 19.30 Sport et Musique. 22.30 Musiques non stop (jusqu'à 6.00).

Quand le savoir empirique des indigènes vole au secours de la science

L'or vert de l'Amazonie, médecine de demain?

Longtemps ignoré, l'or vert de la forêt amazonienne pourrait bien constituer l'espoir de demain en matière médicale. Des milliers de plantes y poussent. 80.000 variétés assurent les spécialistes. Dont certaines, des milliers sans doute, possèdent des vertus curatives étonnantes. Mythe ou réalité? Notre enquête, en Amazonie péruvienne et à Lima. Et des témoignages de guérisseurs, de praticiens de la médecine naturelle.

Par Pierre ROTTET
de l'agence APIC

Entre les deux rives de l'Ucayali, à quelque 550 kilomètres en amont d'Iquitos, où le fleuve rejoint l'Amazone, le bateau à moteur glisse entre les plantes et les fleurs aquatiques. La chaleur tropicale n'est pas encore au rendez-vous, ni les moustiques d'ailleurs en ce début de matinée. Qui nous a vu quitter deux heures auparavant la ville amazonienne de Pucallpa, à une heure de vol de Lima.

Pas banal, ce voyage. Comme n'est pas banal l'homme qui nous guide maintenant à travers la végétation, entre les arbres démesurés de cette forêt amazonienne. Roberto Sanchez, un médecin naturaliste de 55 ans à la réputation bien établie, présente «son» domaine. Ainsi que les vertus curatives contenues dans les plantes, les feuilles ou racines que le ciel a décidé de faire pousser ici.

«Cette plante mélangée à d'autres, assure-t-il, intervient pour combattre certaines tumeurs; celle-là régénère le sang. Cette autre possède des propriétés pour lutter contre le diabète. Quant à cette feuille verte, dit-il en regardant malicieusement la cigarette incandescente de son interlocuteur, elle est un purgatif à ce point drastique qu'elle vous enlève l'envie de fumer...»

L'énumération est longue, de l'ulcère au rhumatisme, de la diarrhée aux problèmes de foie et de peau, en passant par les poumons et le cœur. Tout cela au gré des plantes et des arbres croisés dans cette forêt

maintenant transformée en fournaise...

L'ESPRIT DU «CHULLACHAQUI»

La renommée, ou plutôt les connaissances de ce «guérisseur», ont largement franchi les frontières de l'endroit. Septante scientifiques,

siteurs, professeur à l'Université de San Marcos, à Lima. Un scoop! D'où sa présence ici avec des collègues d'autres hautes écoles de Lima et de laboratoires de l'industrie chimique.

Comme nous, ce groupe de chercheurs a notamment rencontré Rosalba Ibanez, 46 ans, chez qui la Fa-

au Pérou ou ailleurs dans le monde». Et même jusqu'à Genève. Où un symposium tenu en mai 1994 dans les locaux de l'OMS, avec l'appui du département «Médecine traditionnelle» de l'organisation, avait réuni des botanistes, chimistes, biologistes et des médecins européens et latino-américains

quelque kilomètres carrés d'une forêt qui en compte près de 3,8 millions s'inquiète du taux particulièrement élevé de déforestation annuelle de l'Amazonie: de 4% en forêt équatorienne, de 2,3%, 2,1%, 2,3% et 0,7% en régions brésilienne, bolivienne, colombienne et péruvienne respectivement, pour ne citer que ces pays selon des statistiques 1989. «Le monde ferait bien de prendre en compte la gestion complexe et équilibrée de la forêt par les Indiens». Selon lui, on peut estimer à 8000 le nombre de plantes médicinales dont on ne connaît pas les propriétés.

Rien ou presque en comparaison des 500 à 600 plantes dont il est sûr qu'elles possèdent tout ou en partie des éléments curatifs. Cinq à six cents... sur les quelque 2300 espèces véritablement connues par les Indiens. «Le champ d'investigation est énorme», lâche Roberto Sanchez, en désignant du doigt un arbre qui sécrète un poison mortel, que les ancêtres ont su transformer en un «médicament» pour contrer les effets de certaines morsures de serpent. Comment? Question sans réponse. Le savoir, simplement.

COMME UNE INVITATION À L'EXPÉRIMENTATION

Depuis la nuit des temps, l'homme s'est approché de la nature pour soigner ses maux. «Vous savez, murmure notre hôte, la nature a toujours une réponse positive aux utilisations négatives de ses plantes... La notion du bien et du mal en quelque sorte. A une plante mal utilisée par l'homme correspond une autre pour annihiler les effets destructeurs de la première. Même le tabac fumé en cigarette a son contradictoire dans la nature».

Un ange passe. Comme une invitation à l'expérimentation. Fumeur invétéré — près de deux paquets quotidiennement —, rien, hormis le test et le défi qui se présentent, ne nous motivait vraiment à délaisser la cigarette. L'expérience a été réalisée il y a quatre mois. Sans que la volonté n'intervienne vraiment, sinon lors de brefs moments, lorsque le souvenir de la cigarette se manifeste à l'esprit sous forme de flash, plus aucune cigarette n'a été fumée depuis. Autosuggestion? Au royaume du doute, les cartésiens sont rois. Il aura pourtant suffi d'une décoction verte pas du meilleur goût, contenue dans une tasse ingurgitée d'un trait, de cinq heures d'une terrible purge et de trois à quatre litres d'eau péniblement déglutée, de quelques bouffées de fumée aux effets des plus nocifs. Et de quelques heures



La forêt amazonienne

Un réservoir fabuleux de plantes curatives.

médicins et professeurs arrivés la veille de Lima prélèvent des échantillons d'écorce, à quelque 100 mètres de la cabane tout de bois, de branchages et de feuilles construite, où trône une étrange créature, sculpture aussi noire que redoutable dans son aspect: le «Chullachaqui», l'esprit mythique du bien qui règne sur cette partie de ce jardin botanique. La légende veut qu'avec sa seule jambe, le «Chullachaqui» (qui marche sur un pied) plonge à la nuit tombante dans les eaux du lac Yarinacochoa, pour s'en aller rejoindre les dauphins qui se transforment alors en sirènes, raconte une autre légende.

«Pratique empirique venue de la nuit des temps, la phytothérapie connaît un regain d'intérêt depuis ces dernières années. A tel point que notre université a décidé l'ouverture, pour 1996, d'une faculté de médecine naturelle. Parallèlement à la Faculté de médecine», confie moyennant l'anonymat l'un des vi-

culté avait diagnostiqué une tumeur au sein. Depuis une dizaine d'années, son mal n'a plus progressé. «Stoppé net grâce aux mélanges de plantes et au régime alimentaire prescrits par le naturaliste Sanchez... Quelques décoctions et un régime diététique sévère», assure l'intéressée. Son cas est un parmi des centaines d'autres dans la région de Pucallpa, affirme son médecin traitant, le professeur Jorge Rojas, auprès de qui, curieux, nous nous étions rendus.

Le professeur Rojas a aujourd'hui fait l'amalgame entre les connaissances médicales acquises dans les écoles et les hôpitaux, et celles de la médecine naturelle, également appelée traditionnelle. «Une démarche intéressante, suivie par des centaines de médecins péruviens et étrangers. Tous constatent des résultats étonnants, échangés et commentés durant les nombreux congrès qui réunissent périodiquement des scientifiques

pour débattre des vertus d'une plante amazonienne: l'«Uncaria Tomentosa».

DIX-HUIT ANS PARMIS LES INDIENS D'AMAZONIE

Pour être le médecin naturaliste reconnu qu'il est aujourd'hui, Roberto Sanchez a passé plus de 18 ans parmi les Indiens de l'Amazonie brésilienne et péruvienne. A s'initier et à s'initier à leur savoir. A l'étude de la relation du milieu écologique et de l'homme, de la maladie et du malade, des croyances et des connaissances millénaires de ces hommes de la forêt. Il s'est mis à l'écoute de leur sagesse, et a appris le respect qu'ils ont de leur cadre de vie. Comment parvient-on à maîtriser ces différentes disciplines? Un regard doublé d'un geste à l'endroit du personnage mythique du lieu. Un silence méditatif. Nous n'en saurons pas davantage sur le sujet.

Le naturaliste qui règne sur les

La plante aux mille vertus

Objet de la curiosité des milieux médicaux péruviens, de scientifiques européens et américains pour les propriétés anti-infectieuses et anti-virales qu'on lui prête, mais aussi pour ses facultés à combattre les inflammations, l'«Uncaria Tomentosa», plus connue sous le nom de «Una de gato» — à l'origine du symposium genevois de mai 1994 — pousse dans les zones les plus humides de l'Amazonie. Sorte de liane, plante ou plutôt arbuste fluvial, la «Una de gato» a été utilisée par les populations amazoniennes durant des siècles. Elle l'est maintenant par les populations urbaines pour, disent-elles, guérir ou se prémunir d'une trentaine de maux et maladies.

Plante aux mille vertus? Son attrait avait éveillé notre intérêt. Suffisamment pour nous rendre là où croît en quantité cette liane, «domaine» d'un guérisseur indien, à mi-chemin entre Pucallpa et Iquitos. Plus de deux jours de «navigation» sur l'Ucayali, en dérive en cette période de l'année. A la recherche de cette plante miraculeuse. Sur laquelle se penchent le plus sérieusement du

monde des scientifiques comme Fernando Cabieses, directeur de l'Institut national de médecine naturelle, du ministère péruvien de la Santé, Eduardo Caceres Graziani, qui passe au Pérou pour l'une des figures de proue en matière de recherche sur le cancer, ou encore les professeurs Gianfranco Pelluso, médecin et chimiste de l'Université de Salerne, et James Duke, du Département fédéral de l'agriculture, à Washington.

Soixante heures de navigation qui relèvent de l'expédition, entrecoupées d'arrêt pour passer la nuit sur le hamac du bateau amarré près de la berge, à quelques mètres des cabanes des quelques villages côtiers de l'Ucayali, seront nécessaires pour parvenir dans le domaine de «Pepe» Ramirez. L'Indio grâce à qui une petite partie de la récolte de cette liane «miraculeuse» arrive dans les foyers du pays.

L'endroit est à l'image du paysage croisé durant le voyage... une eau brunâtre. Et des rives où seuls prédominent les cris d'une multitude d'oiseaux, de singes parfois, et le vert d'une muraille végétale. Ajoutant à la moiteur humide du

lieu un aspect de bout du monde. De commencement plutôt.

L'«Uncaria Tomentosa», en pays conquis, s'y développe anarchiquement. Encore et toujours malgré les atteintes faites par l'homme à l'Amazonie. Sa découverte fait comprendre pourquoi les indigènes l'affublent du nom de «Una de gato»: ses épines, qui accrochent solidement ses feuilles à la liane, font penser à des griffes de chat. Ses propriétés curatives sont immenses, assure Pepe... otite, arthrite, problèmes sanguins ou intoxications, vomissements... «Et plus encore, si l'on considère que des scientifiques lui prêtent la faculté de s'attaquer au cancer».

ET SI LA SCIENCE...

«Les études de la plante ont décelé un taux élevé de tanin et d'alcaloïdes, qui explique en partie ses propriétés curatives», confirmera plus tard à Lima le directeur de l'Institut national de médecine naturelle, le professeur Cabieses. Selon lui, les expérimentations attestent d'une importante activité cytologique, qui convertit la «Una de gato» en un inhibiteur des cel-

lules cancéreuses. En même temps, l'accroissement important de l'activité phagocytaire particulièrement immunocompétente fait que la plante intervient dans les processus immunitaires».

Langage d'universitaire! Que résume Pepe: la «Una de gato» est intéressante pour la recherche du cancer parce qu'elle contient des substances moléculaires qui ralentissent ou arrêtent l'action de cellules cancéreuses, en même temps qu'elle s'avère intéressante dans la recherche sur le sida dans la mesure où elle renforce et améliore l'immunité. Ce dont sont précisément dépourvus les sidéens. Des tests ont d'ailleurs été réalisés sur des personnes séropositives. Plus nuancé, le professeur Cabieses se borne à espérer que les expériences faites en laboratoire à partir de la plante contribueront à apporter une réponse à ce terrible problème.

VRAL... JUSQU'À PREUVE DU CONTRAIRE

Mythe? Réalité? Autosuggestion? L'anthropologue canado-suisse Jeremy Narby, auteur de plusieurs ouvrages après avoir passé plus de

deux ans parmi les Indiens Ashaninca de l'Amazonie, confiait récemment à l'APIC avoir lui-même été guéri par les indigènes pour un mal de dos chronique contre lequel la faculté avait été impuissante. «L'esprit rationnel et cartésien du monde occidental a du mal à admettre ces connaissances indigènes».

Les scientifiques ont beau ne pas croire en ce savoir, il n'en demeure pas moins que celui-ci a permis la chirurgie moderne avec la découverte du curare... utilisé depuis des millénaires par les Indiens».

Pour J. Narby, leur méthode de guérison — adoptée par une grande partie de la population pauvre du Pérou, pour qui médecins et médicaments de la faculté sont hors de prix — ne correspond pas à notre logique occidentale. Il n'en demeure pas moins que le taux de guérison est incroyable. «Chiffons-le, regardons-le par rapport aux maladies diagnostiquées. Aussi improbable que cela puisse paraître, c'est empiriquement vrai... jusqu'à preuve du contraire».

(apic/pr)

PLANTES ET INDUSTRIES CHIMIQUES

Un médicament sur quatre a une origine tropicale pour ce qui est de sa substance chimique active: analgésiques, antibiotiques, diurétiques, laxatifs, tranquillisants... et entre 60 et 70% des médicaments sur le marché sont transformés à partir de plantes, de matières premières en provenance d'Amazonie, de forêts tropicales. Des chiffres difficilement vérifiables, certes, mais que n'est pas loin d'admettre Luis A. Salinas, conseiller scientifique du bureau de Pharma Information, à Bâle, qui groupe les trois grandes industries chimiques suisses, Ciba, Sandoz et Roche.

La base

«La base de la plus grande partie des médicaments provient effectivement des plantes, dont les principes actifs ont été synthétisés pour parvenir à une plus grande production». En d'autres termes, les substances actives de ces plantes ont été chimiquement reproduites artificiellement en laboratoire. «Les industries pharmaceutiques investissent aujourd'hui de gros capitaux pour trouver de nouvelles substances actives dans les forêts et, mers tropicales. Les recherches en la matière intéressent de plus en plus les chercheurs des laboratoires américains, très présents dans les forêts d'Amérique centrale et en Amazonie», indique encore L. Salinas.

«Que ce soit dans le secteur médical, agronomique ou cosmétologique, la mode est aujourd'hui aux substances naturelles. Il faut espérer que la science de l'écologie continue à en bénéficier», déclarait en janvier dernier Monique Bélin-Depoux, directrice du laboratoire de biologie végétale tropicale de l'Université Paris-VI.



Le «Chullachaqui»
L'esprit mythique du bien.
(photo P. Rottet)